Rapport de diagnostic

Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives

Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Gouex, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles, RN147, contournement de Lussac-les-Châteaux, phase 3

Diagnostic d'archéologie préventive sur la phase 3 de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux (Vienne)

par
Nelly Connet
Marie-Camille Arqué
Elsa Ciesielski
Grégory Dandurand
Patrick Maguer
Élise Sarrazin
Brigitte Véquaud

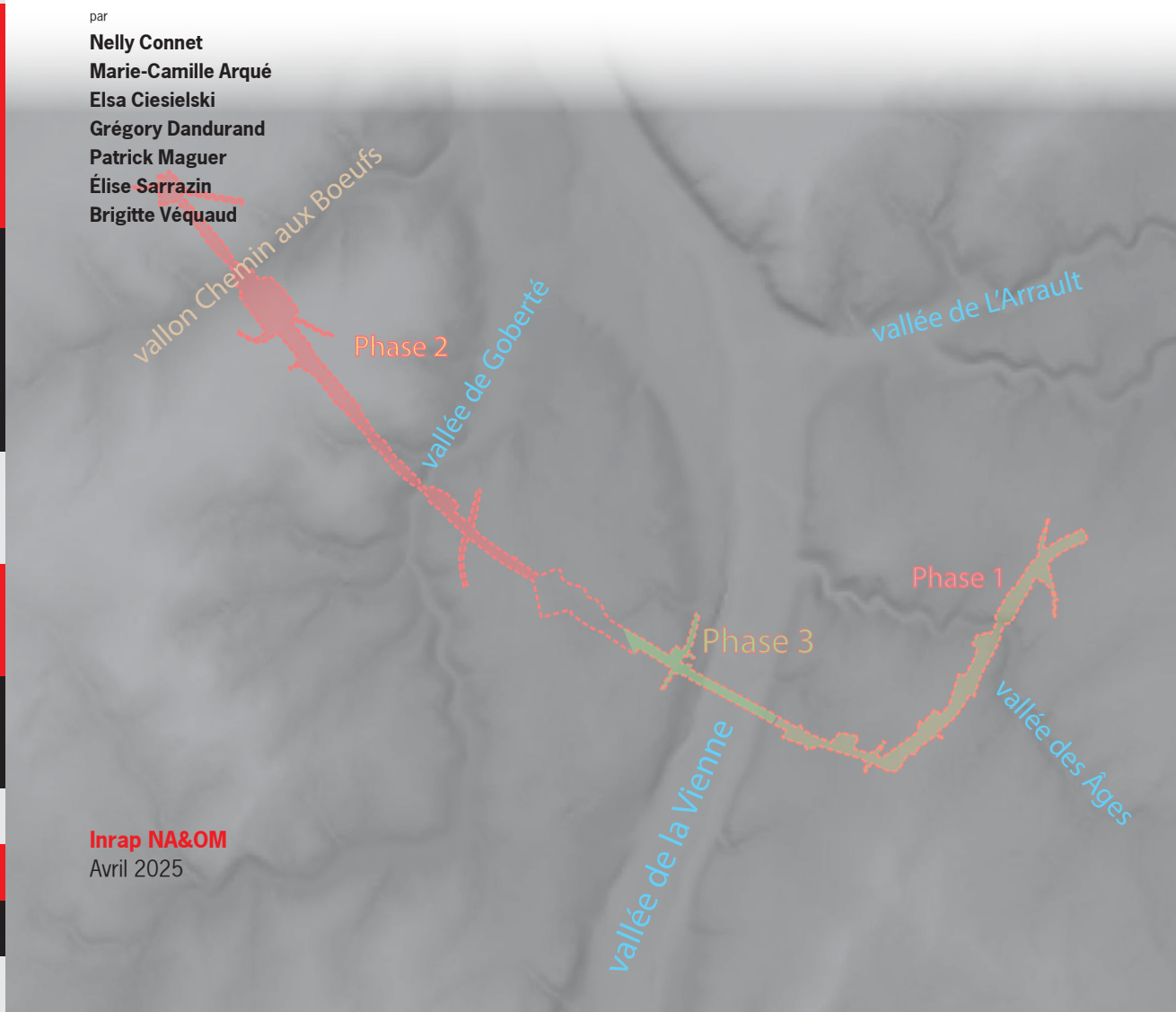

Inrap NA&OM
Avril 2025

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport de diagnostic

Code Inrap D154030

Opération archéologique 208343

Arrêté de prescription 75-2024-0681

Entité archéologique —

Code INSEE 86 107 86 140 86 153

Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Gouex, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles, RN147, contournement de Lussac-les-Châteaux, phase 3

Diagnostic d'archéologie préventive sur la phase 3 de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux (Vienne)

par

Nelly Connet
Marie-Camille Arqué
Elsa Ciesielski
Grégory Dandurand
Patrick Maguer
Élise Sarrazin
Brigitte Véquaud

avec la collaboration de

Régis Bernard
Pierre Texier
Blandine Larmignat

Inrap NA&OM
140 avenue du Maréchal Leclerc, CS50036, 33 323 Bègles Cedex
Tél. 05 57 59 20 90, grand-sud-ouest@inrap.fr

Avril 2025

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : «les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artisitique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués».

Sommaire

5 **Données administratives, techniques et scientifiques**

6 **Fiche signalétique**
7 **Mots-clefs des thesaurus**
8 **Intervenants**
9 **Notice scientifique**
10 **Localisation de l'opération**
12 **Arrêté de prescription**
15 **Arrêté de nomination**
17 **Projet de diagnostic**

19 **Résultats**

20 **1. Présentation de l'opération**

20 **1. 1. Cadre administratif**
20 **1. 2. La Phase 3 dans le projet global de contournement de Lussac-les-Châteaux**
20 1. 2. 1. Données géographiques générales
21 1. 2. 2. Profil du projet
22 **1. 3. Données techniques**
22 1. 3. 1. L'opération de terrain
28 **1. 4. Le contexte archéologique**

31 **2. Diagnostic géomorphologique**

31 **2. 1. Contexte géologique et géomorphologique**
31 2. 1. 1. Le contexte géologique
33 2. 1. 2. Morphologie du secteur
33 **2. 2. Observations stratigraphiques**
33 2. 2. 1. Le rebord du plateau : section 6E
36 2. 2. 2. Le haut de versant : section 7A
36 2. 2. 3. La corniche calcaire : section 7A
40 2. 2. 4. Le pied de versant : section 7A
41 2. 2. 5. La plaine alluviale : section 7B
43 **2. 3. Interprétation morphodynamique et intégration des données archéologiques**
43 2. 3. 1. Un karst discret
43 2. 3. 2. Géométrie des formations alluviales

45 **3. Les occupations et vestiges archéologiques**

45 **3. 1. L'occupation antique de Bois Ragot (section A7)**
47 3. 1. 1. Les fondations de murs
50 3. 1. 2. Les structures en creux
52 3. 1. 3. Les « épandages »

55 3. 1. 4. Le mobilier céramique
57 3. 1. 5. Synthèse
57 **3. 2. Une occupation du premier Mésolithique dans la vallée de la Vienne (section 7B)**
58 3. 2. 1. Méthodologie
59 3. 2. 2. Données topographiques, stratigraphiques et estimation de la conservation du niveau archéologique
65 3. 2. 3. Les vestiges lithiques : matières premières, données technologiques et typologiques
70 **3. 3. L'occupation du Paléolithique moyen de la vallée des Souilles**
70 3. 3. 1. Aspects taphonomiques
73 3. 3. 2. Le choix de la fouille complète des vestiges de l'occupation du Paléolithique moyen
73 3. 3. 3. Les vestiges lithiques, aspects lithologiques, techniques et typologiques
76 3. 3. 4. Aspects techno-culturels
78 **3. 4. Les structures isolées et les vestiges d'époque contemporaine**
78 3. 4. 1. Les fossés, creusements linéaires, les zones d'épandage de blocs calcaires et de galets
81 3. 4. 2. Une sépulture dans la section 7B (F7B-03-05)
82 **3. 5. Le mobilier isolé et/ou colluvionné**
82 3. 5. 1. La section 6E
84 3. 5. 2. La section 7A
84 3. 5. 3. La section 7B
88 3. 5. 4. La section 7C

90 **4. Conclusion**

92 **Bibliographie**

95 **Liste des illustrations**

97 **Inventaires techniques**

98 **Annexe 1 : inventaire des parcelles**
100 **Annexe 2 : inventaire des tranchées**
102 **Annexe 3 : inventaire des données sédimentaires**
105 **Annexe 4 : inventaire des structures**
108 **Annexe 5 : inventaire des clichés**
117 **Annexe 6 : inventaire du mobilier**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Nouvelle-Aquitaine

Département
Vienne

Commune
Gouex, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles

Adresse ou lieu-dit
RN147, contournement de Lussac-les-Châteaux, phase 3
Commune de Mazerolles : la Greffere, sous les Borlières.
Commune de Lussac-les-Châteaux : la Posée, Mauvillant
Commune de Gouex : Vallée des Souilles, les Soucheaux, les Petites Brandes, le Bois Ragot, la Récompense, Faiteroux

Codes

Code INSEE
86 107, 86 140, 86 153

Numéro de dossier Patriarche (OA)
208343

Numéro de l'entité archéologique
—

Système de projection planimétrique et altimètrique (Lambert93 et IGN69-NGF)

Gouex :
Extrémité ouest : x : 522770, y : 6590336
Extrémité est : x : 523510, y : 6589878
Lussac-les-Châteaux :
Extrémité ouest : x : 523582, y : 6589866
Extrémité est : x : 525546, y : y : 6590723
Mazerolle :
x : 523247, y : 6590428

z : 75 à 110,5 m NGF

Références cadastrales

Commune : Gouex
Année : 2025
Section(s) et parcelle(s) : B 553 à 557, 571, 572, 603, 614 à 616, 623 à 629, 644 à 658, 660 à 665, 1434, 1435, 1489, 1490, 1746, 1747 ; ZB 38 à 41, 46 à 48, 103, 183, 185 et 44 (actuelle 192 et 193) ; ZC 28
Commune : Lussac-les-Châteaux
Année : 2025
Section(s) et parcelle(s) :
AO 89, 91, 358 et 359 ; AM 154, 211
Commune : Mazerolles
Année : 2025
Section(s) et parcelle(s) :
ZD 172 et 221

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

ZPPA

Propriétaire du terrain

DREAL

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
75-2024-0681

Numéro de l'opération
D154030

Numéro de l'arrêté de nomination du responsable
75-2024-0854

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Nature de l'aménagement

Déviation routière

Opérateur d'archéologie

Inrap NA&OM

Responsable scientifique de l'opération

Nelly Connet

Organisme de rattachement

Inrap NA&OM
140 avenue du Maréchal Leclerc
CS50036, 33 323 Bègles Cedex
grand-sud-ouest@inrap.fr
et Centre archéologique de Poitiers
122, rue de la Bugellerie
86 000 Poitiers

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation : 04/2024
Diagnostic : du 15/04 au 04/06/2024 et du 17 au 27/02/2025
Post-fouille : 06-08/2024 et 02-03/2025

Surface diagnostiquée

Surface du projet d'aménagement total pour la phase 3 : 85 914 m²
Surface du projet d'aménagement prescrite : 79 107 m²
Surface accessible : 69 633 m²
Surface ouverte : 8 373 m²
Pourcentage sondé sur la surface prescrite : 10,6 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- [x] Paléolithique
  - [ ] Inférieur
  - [x] Moyen
  - [x] Supérieur
  - [x] Mésolithique et épipaléolithique
- [ ] Néolithique
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
  - [ ] Chalcolithique
- [x] Protohistoire
  - [ ] Âge du bronze
    - [ ] Ancien
    - [ ] Moyen
    - [ ] Récent
  - [x] Âge du fer
    - [ ] Hallstatt (1er Âge du fer)
    - [ ] La Tène (2nd Âge du fer)
- [x] Antiquité romaine (gallo-romain)
  - [ ] République romaine
  - [x] Empire romain
    - [x] Haut-empire (jusqu'en 284)
    - [ ] Bas-empire (de 285 à 476)
- [x] Époque médiévale
  - [ ] haut Moyen Âge
  - [ ] Moyen Âge
  - [ ] bas Moyen Âge
- [x] Temps modernes
- [ ] Époque contemporaine
  - [ ] Ère industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Édifice public
- [ ] Édifice religieux
- [ ] Édifice militaire
- [x] Bâtiment
- [x] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [ ] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Bâtiment agricole
- [ ] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [ ] Maison
- [ ] Structure urbaine
- [ ] Foyer
- [ ] Fosse
- [x] Sépulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Mégalithe
- [ ] Artisanat
- [ ] Argile : atelier
- [ ] Atelier métallurgique
- [ ] Autre

Mobilier

	nb	
[x]	183	Industrie lithique
[ ]		Industrie osseuse
[x]	661	Céramique
[ ]		Restes végétaux
[ ]		Faune
[ ]		Flore
[x]	5	Objet métallique
[ ]		Arme
[ ]		Outil
[ ]		Parure
[ ]		Habillement
[ ]		Trésor
[ ]		Monnaie
[ ]		Verre
[ ]		Mosaïque
[ ]		Peinture
[ ]		Sculpture
[ ]		Inscription
[ ]		Autre

Études annexes

- [ ] Géologie, pédologie
- [ ] Datation
- [ ] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Botanique
- [ ] Palynologie
- [ ] Macrorestes
- [ ] An. de céramique
- [ ] An. de métaux
- [ ] Acq. des données
- [ ] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration
- [ ] Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Edouard Veau, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Vincent Lhomme, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Guillaume Pouponnot, Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Nelly Connet, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Xavier Margarit, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Gwénaëlle Marchet-Legendre, SRA	Conservatrice régionale adjointe	Prescription et contrôle scientifique
Edouard Veau, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Corinne Dampierre, Inrap	Directrice interrégionale NA&OM	Mise en place et suivi de l'opération
Vincent Lhomme, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Guillaume Pouponnot, Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Vidaillet, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sandrine Delpech, Inrap	GMC et assistante de prévention	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nelly Connet, Inrap	Responsable de l'opération	Relevés et fouille
Grégory Dandurand, Inrap	Géoarchéologue	Relevés
Régis Bernard, Inrap Pierre Texier, Inrap	Topographes	Relevés, photographies aériennes
Elise Sarrazin, Inrap	Responsable de secteur	Relevés et fouille
Frédérique Galard, Inrap	Archéologue	Relevés et fouille

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nelly Connet, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction, DAO, inventaires
Marie-Camille Arqué, Inrap	Céramologue antiquisante	Rédaction et illustrations
Elsa Ciesielski,Inrap	Anthropologue	Rédaction et illustration
Grégory Dandurand, Inrap	Géoarchéologue	Rédaction et illustrations
Patrick Maguer, Inrap	Céramologue protohistorien	Rédaction et illustration
Élise Sarrazin, Inrap	Responsable de secteur	Rédaction et illustrations
Brigitte Véquaud, Inrap	Céramologue médiéviste	Rédaction et illustrations
Régis Bernard, Inrap Pierre Texier, Inrap	Topographes	Relevés
Blandine Larmignat, Inrap	Infographiste	PAO

Notice scientifique

Le projet routier porté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine a pour objet le contournement de la ville de Lussac-les-Châteaux (Vienne) par l'ouest. Long d'environ 8 km pour une superficie totale de 84,12 ha, il se raccorde à ses deux extrémités à la RN147 et impacte du nord-ouest au sud-est les communes de Civaux, Mazerolles, Gouex et Lussac-les-Châteaux. Il emprunte un plateau faiblement ondulé entaillé par la vallée de la Vienne et des vallons de taille modeste issus de ses affluents latéraux. En 2023 et 2024, deux premières phases de diagnostic d'archéologie préventive ont été réalisées et concernaient les extrémités ouest (Mazerolles) et est (Lussac-les-Châteaux) du tracé routier. La phase 3 est centrée sur la vallée de la Vienne et intéresse plus particulièrement la commune de Gouex. Son linéaire est de 1,1 km, pour une surface totale à explorer de près de 8 ha. Les découvertes archéologiques réalisées sur la phase 3 sont principalement situées à l'ouest de la Vienne, aux lieux-dits le Bois Ragot et la Récompense. Il s'agit tout d'abord, pour les périodes historiques, des vestiges très arasés d'une occupation antique située sur le rebord de la vallée actuelle de la Vienne et dont ne subsistent que quelques fondations de mur. Pour les périodes plus anciennes, une occupation mésolithique a été identifiée dans le fond de la vallée, à l'ouest du ruisseau du Faiteroux. Enfin, quelques vestiges lithiques du Paléolithique moyen ont été découverts dans une faible dépression au sommet de la nappe alluviale ancienne de la Vienne. En outre, du mobilier de toutes périodes, du Paléolithique au Moyen Âge était conservé, en position secondaire, dans les alluvions de la Vienne comme dans les colluvions qui les recouvrent, avec une plus forte concentration de vestiges allant du Paléolithique récent à la Protohistoire récente dans les alluvions récentes de la Vienne.

Localisation de l'opération

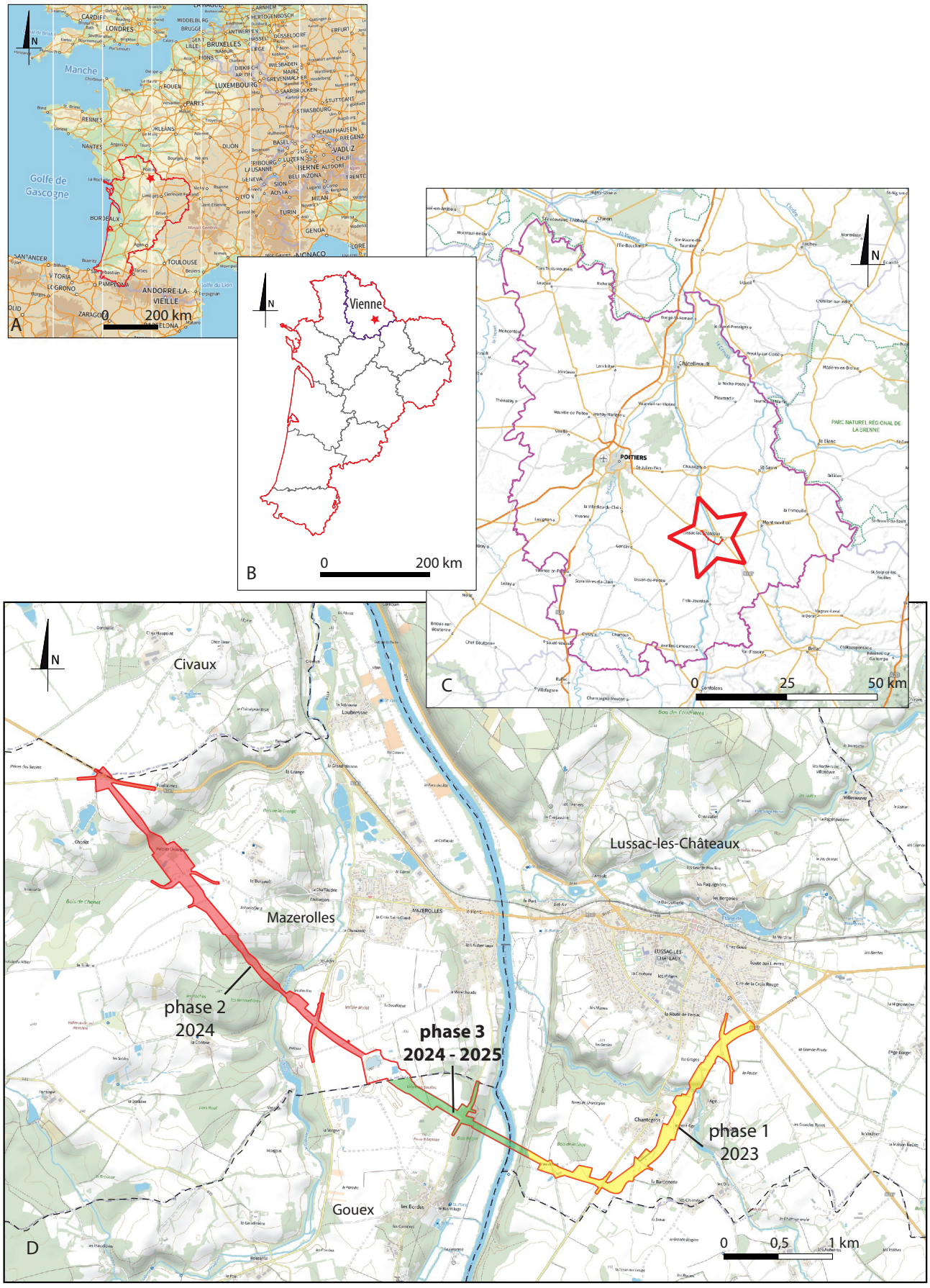

Figure 1 Localisation des trois phases de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux (source : IGN)

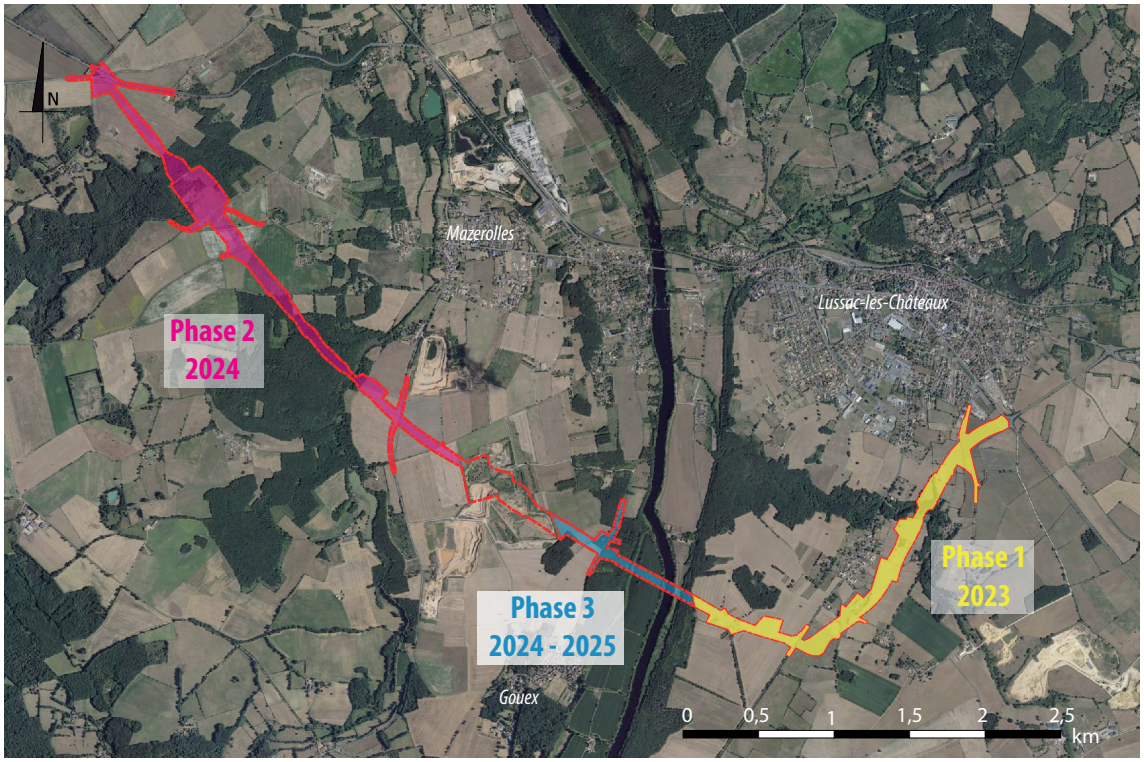

Figure 2 Localisation des trois phases de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux sur la vue aérienne (source : IGN)

Arrêté de prescription

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine

Arrêté du 3 juin 2024

n°75-2024-0681

portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

VU l 'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° R75-2023-01-30-00019 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Maylis DESCAZEAUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision n°R75-2024-02-01-00001 du 01 février 2024, portant subdélégation de signature à Madame Gwénaëlle Marchet-Legendre, Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe ;

VU le dossier relatif au projet « Déviation 2*1 voie RN147-Contournement de Lussac-Phase 3 localisé à LUSSAC-LES-CHATEAUX(86) » transmis par – DREAL Nouvelle Aquitaine - Site de Poitiers – reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 mai 2024 ;

VU la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – DREAL Nouvelle Aquitaine - Site de Poitiers – pour le projet « RN147-Contournement de Lussac-Phase 3 » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 13 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : notamment les occupations anciennes repérées lors des prospections réalisées dans ce secteur de la Vienne ;

Site de Bordeaux 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex - Tél : 05 57 95 02 02
Site de Limoges 6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 45 66 00
Site de Poitiers Hôtel de Rochefort 102 Grand'Rue - CS 20553 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 36 30 30
www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDÉRANT que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article premier : Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet «Les Pierrières des communaux », sis en :

RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE
- DEPARTEMENT : VIENNE
  COMMUNES : MAZEROLLES - GOUEX et LUSSAC-LES-CHATEAUX

  Cadastre : voir liste en annexe (annexe 2)

Réalisé par : DREAL Nouvelle Aquitaine - Site de Poitiers

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 79 107 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 :La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Article 3 : L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 4 : Objectifs scientifiques
Le diagnostic archéologique a pour objectif de documenter les niveaux archéologiques, d'en déterminer le nombre, la nature et la fonction, ainsi que d'en préciser l'état de conservation et la stratigraphie. Les objectifs sont développés dans la notice (annexe 1).

Article 5 : Principes méthodologiques
Diagnostic à réaliser sous la forme de tranchées systématiques réalisées par une pelle mécanique équipée d'un godet lisse, sous la conduite d'une équipe d'archéologues, sur la totalité de l'emprise de l'aménagement. Une ouverture du terrain à 10 % est souhaitée. Les sondages devront être réalisés jusqu'au niveau du substrat sur la totalité de l'emprise concernée. Des sondages manuels seront à réaliser dans les structures rencontrées. Le Service Régional de l'Archéologie devra être tenu au courant des découvertes significatives. Un relevé précis des tranchées et des fenêtres (implantation, niveau de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles, coupes stratigraphiques, relevés des vestiges...) sera réalisé. Un descriptif des formations superficielles (description des dynamiques sédimentaires et la description du

substrat) sera réalisé. L'équipe devra comprendre un géoarchéologue durant toute la durée de l'opération. Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique. Les conditions d'intervention sont détaillées dans les principes méthodologiques présentés en annexe (annexe 1).

Article 6 : Responsable scientifique
Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : binôme Préhistorien / Protohistorien.

Article 7 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à DREAL Nouvelle Aquitaine - Site de Poitiers et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Poitiers, le 3 juin 2024

Pour le Préfet de Région de la Nouvelle-Aquitaine
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

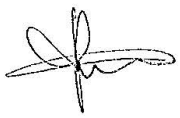

Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE

Arrêté de nomination

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles

Décision du 11 juillet 2024
n° 75-2024-0854
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde

VU le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté n° R75-2023-01-30-00019 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Maylis DESCAZEAUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision n° R75-2024-02-01-00001 en date du 01 février 2024 de la directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine portant subdélégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Xavier Margarit, conservateur régional de l'archéologie, à effet de signer les procès-verbaux des commissions régionales ainsi que l'ensemble des actes et des correspondances courantes intéressant son service ;

VU l'arrêté n° 75-2024-0681 du 3 juin 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate (LUSSAC-LES-CHATEAUX, VIENNE, RN147-Contournement de Lussac-Phase 3) ;

VU le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer, reçu le 5 juillet 2024, approuvé le 11 juillet 2024 ;

VU la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer ;

CONSIDÉRANT que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Site de Bordeaux 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex - Tél : 05 57 95 02 02
Site de Limoges 6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 45 66 00
Site de Poitiers Hôtel de Rochefort 102 Grand'Rue - CS 20553 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 36 30 30
www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine

Article premier : Madame Nelly CONNET est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 3 juin 2024 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 208343

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à DREAL Nouvelle Aquitaine - Site de Poitiers, à Madame Nelly CONNET et à INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer.

Poitiers, le 11 juillet 2024

Pour le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie

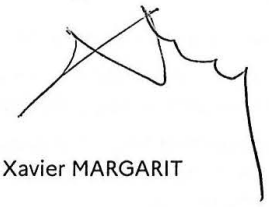

Xavier MARGARIT

Site de Bordeaux 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex - Tél : 05 57 95 02 02
Site de Limoges 6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 45 66 00
Site de Poitiers Hôtel de Rochefort 102 Grand'Rue - CS 20553 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 36 30 30
www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine

Projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D154030
LUSSAC LES CHATEAUX, GOUEX, MAZEROLLES, 86, RN147 PHASE 3

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Nouvelle-Aquitaine**	Département	**Vienne**
Communes	**Lussac-les-Châteaux, Gouex, Mazerolles**		
Lieu-dit	**RN147 PHASE 3**		
Cadastre	**cf. liste en annexe de l'arrêté préfectoral**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**75-2024-0681**	**13-06-2024**	**79 107 m²**	**13/06/2024**	
Modification					

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique			

2.- Problématique scientifique

L'objectif du diagnostic archéologique de cette troisième phase du contournement de Lussac-les-Châteaux est d'identifier la présence d'éléments du patrimoine archéologique et d'en caractériser aussi précisément que possible la nature, la chronologie, l'extension spatiale et l'état de conservation. L'emprise de la phase 3 concerne le tronçon installé entre les carrières situées à proximité de la Croix Maillocheau et la vallée de la Vienne. La base de données Patriarche indique que le projet routier traverse une zone de sensibilité avec une vingtaine d'entités recensées couvrant un champ chronologique large allant de la Préhistoire à la période médiévale.

- ***Profil du responsable d'opération :***

Spécialité : Paléolithicien en binôme avec un protohistorien

3.- Contraintes techniques

Les terrains à diagnostiquer devront être libérés de toutes contraintes d'accessibilité, c'est-à-dire qu'ils devront notamment être déboisés préalablement à la réalisation de l'intervention archéologique, sans porter atteinte au sous-sol (les arbres et arbustes seront coupés et emportés mais non dessouchés). Des passages devront également être créés dans les haies et les clôtures séparant les parcelles afin de faciliter la circulation des engins mécaniques. Les différents contextes géomorphologiques rencontrés nécessiteront de mettre en place des méthodologies particulières. Ainsi dans les zones d'interfluve et les vallées, les sondages profonds (au-delà de 3 m) seront réalisés en puits et systématiquement rebouchés après observations tandis que sur les fronts calcaires, la recherche de cavités nécessitera par endroits l'enlèvement de tous les blocs calcaires mobiles.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Réalisation de sondages effectués mécaniquement (pelle hydraulique, mini-pelle) ou manuellement, permettant l'exploration d'environ 10 % de la surface prescrite. Dans les zones d'interfluve et les vallées, des sondages profonds seront réalisés systématiquement selon un maillage régulier afin de renseigner la présence de vestiges très enfouis dans la séquence sédimentaire Pléistocène et Holocène. Ces explorations seront réalisées après évaluation du géomorphologue et leur maillage adapté au potentiel archéologique attendu dans la séquence. Au niveau des fronts calcaires et en présence de karst, l'approche mécanique aura pour objectif de désobstruer les éventuelles diaclases et cavités afin de pouvoir en évaluer le potentiel archéologique. En cas de découverte de cavités, comblées ou partiellement comblées, des sondages (manuels et/ou mécaniques) seront réalisés si l'ensemble des conditions de sécurité sont réunies.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	**0**	**J**
Responsable Opération	3	J	20	J	20	J	**43**	**J**
Responsable Secteur		J		J		J	**0**	**J**
Spécialiste		J	10	J	20	J	**30**	**J**
Technicien		J	40	J	10	J	**50**	**J**
Technicien Spécialisé		J		J	10	J	**10**	**J**
Topographe		J	5	J	5	J	**10**	**J**
Totaux	**3**	**J**	**75**	**J**	**65**	**J**	**143**	**J**

- ***Moyens particuliers***

Terrain
D'une manière générale, les sondages mécaniques seront réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes munie d'un godet de curage de 2 m de large. Dans les zones d'interfluve et les vallées, le recourt à une pelle girafe (flèche de plus de 5 m) sera nécessaire à la réalisation des sondages profonds. Sur les fronts calcaires, le recourt à des moyens spécifiques tel que BRH, pinces hydrauliques, godet à dents est à prévoir pour désobstruer les potentielles cavités. L'utilisation ponctuelle d'un tracteur équipé d'une benne TP est également à envisager afin d'évacuer les blocs hors de la zone de travail. En fonction des conditions d'intervention, les sondages pourront être réalisés à l'aide d'une mini-pelle.

6.- Délais de réalisation

Préparation	5 jours	**Terrain**	15 jours	**Etude**	15 jours
Remise rapport	4 mois après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
LHOMME, Vincent

II. Résultats

1. Présentation de l'opération

1. 1. Cadre administratif

Le projet de déviation routière de la ville de Lussac-les-Châteaux porté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine a pour objet le contournement de la ville par le sud-ouest. Il se raccorde à ses deux extrémités à la RN147 et emprunte d'ouest en est les communes de Civaux, Mazerolles, Gouex et Lussac-les-Châteaux. Il est long d'environ 8 km et sa superficie totale est de 84,12 hectares **(fig. 1 et 2)**.
La Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine émet le 17 août 2021 un premier arrêté de prescription de diagnostic d'archéologie préventive portant sur toute la surface du projet (n° 75-2021-0960). En février 2022 une prospection pédestre est réalisée. Elle vise à cartographier et caractériser les sections les plus sensibles d'un point de vue archéologique afin de proposer un phasage et une méthodologie de terrain adaptés aux potentiels archéologiques repérés (arrêté n° 75-2022-0165 ; Connet et Cailhol, 2022).
En 2023, les travaux préparatoires réalisés par la DREAL sont suffisamment avancés pour permettre la réalisation d'une première opération de diagnostic d'archéologie préventive exploratoire sur une trentaine d'hectares, soit environ un tiers du projet **(fig. 1 et 2)**. Cette opération est dénommée « phase 1 du projet RN147 de contournement de Lussac-les-Châteaux » et a fait l'objet d'un rapport en 2023 (arrêté n° 75-2023-0058 du 13 janvier 2023 qui porte modification de l'arrêté n° 75-2022-1454 du 12 décembre 2022 ; Connet et Dandurand 2023).
La phase 2 du diagnostic a été réalisée en 2024. D'une superficie de 31,5 hectares, elle concerne presque exclusivement la commune de Mazerolles **(fig. 1 et 2)**. D'une longueur de 3,6 km, elle se situe sur la portion ouest du projet, de son raccordement avec l'actuelle RN147 au nord jusqu'à une ancienne carrière située en limite des communes de Gouex et de Mazerolles, à l'ouest de la vallée de Vienne. Dénommée « RN147-Contournement de Lussac-les-Châteaux, phase 2 », elle a fait l'objet le 12 avril 2024 de l'arrêté 75-2024-0448 portant modification de l'arrêté de prescription n° 75-2024-0056 du 17 janvier 2024 portant modification de l'arrêté de prescription n° 75-2023-1384 du 30 novembre 2023 (Connet *et al*. 2024).
La phase 3 du diagnostic, objet du présent rapport, en centrée sur la vallée actuelle de la Vienne et se situe au cœur du projet **(fig. 1 et 2)**. Long de 1,1 km pour une surface de près de 8 ha, elle est dénommée « RN147-Contournement de Lussac-Phase 3 » et porte le numéro d'arrêté 75-2024-0681 en date du 3 juin 2024. Elle concerne principalement les communes de Gouex et de Lussac-les-Châteaux.

1. 2. La Phase 3 dans le projet global de contournement de Lussac-les-Châteaux

1. 2. 1. Données géographiques générales

Le projet de contournement de Lussac-les-Châteaux emprunte un plateau faiblement ondulé entaillé par la vallée de la Vienne et des vallons de tailles modestes issus des affluents latéraux qui accompagnent l'incision de la Vienne.

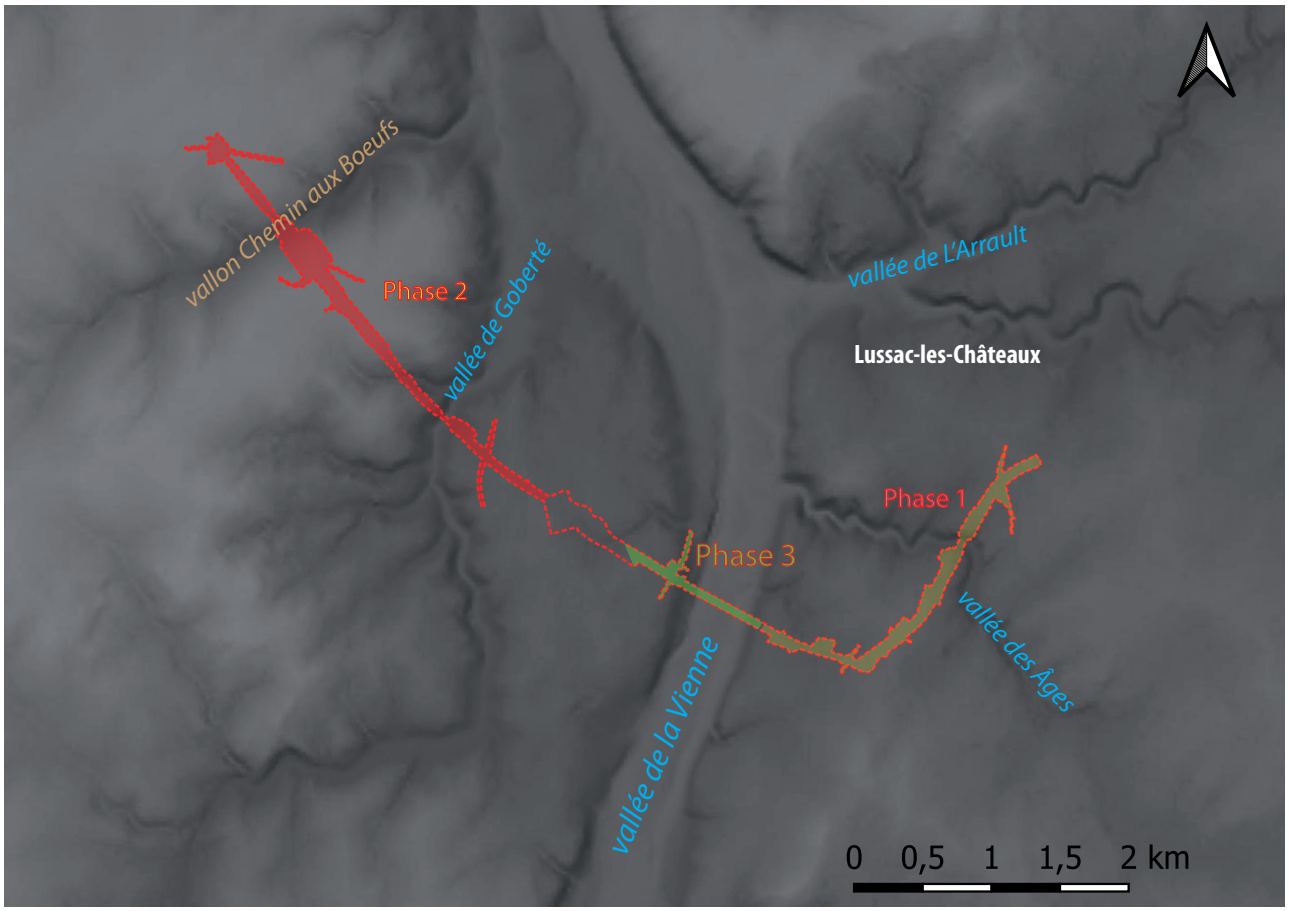

Figure 3 Emprise de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux sur un fond donnant une vision du relief (source : IGN)

Les bordures des vallons sont relativement douces et plus ou moins empâtées par des colluvions **(fig. 3)**. Le substrat calcaire d'âge jurassique est recouvert par endroits et de façon plus ou moins importante de formations de l'Éocène, de formations fluviatiles, de produits d'altération et de colluvions héritées des évolutions paléoenvironnementales du Pliocène, du Pléistocène et de l'Holocène. La phase 3 traverse la vallée de la Vienne, de son rebord occidental constitué par les anciennes terrasses de la Vienne à son rebord oriental qui correspond à un front calcaire entaillé pour une ancienne ligne de chemin de fer.
Toutes phases confondues, la déviation traverse un vallon et trois vallées avec, d'ouest en est, le Puits de Châtaignier (vallon), le Goberté (ruisseau), la Vienne (rivière) et les Âges (ruisseau). Ces vallées et vallon concernent autant d'ouvrages d'art (ponts routiers et passages d'animaux) qui s'implanteront dans le substrat calcaire des versants et fonds de vallée. Tous ces franchissements nécessitent de plus la mise en place de bassins d'orage installés sur les rebords de versants. De ces ouvrages d'art, seul le viaduc de la vallée de la Vienne est concerné par la phase 3 du projet.

1. 2. 2. Profil du projet

Le projet affiche une déclivité totale de 25 mètres d'ouest en est. Sur toute sa portion située à l'ouest de la vallée de la Vienne il emprunte des reliefs assez marqués qui seront adoucis au prix d'importants décaissements alors qu'à l'est, elle suit peu ou prou la surface topographique actuelle **(fig. 4)**. À l'ouest de la vallée de la Vienne la voie roulante est en décaissement de 1 à 8 m de part et d'autre des franchissements de vallon ou vallée qui, eux, font l'objet d'ouvrages d'art ou de remblaiement. À ces estimations qui correspondent au projet du profil de la voie roulante il convient d'ajouter *a minima* 2 m de décaissement supplémentaire afin d'approcher la cote moyenne basse des travaux sur l'ensemble du tracé ; soit un décaissement pour travaux sans doute de l'ordre de 3 à 10 m sur la portion ouest de la vallée de la Vienne.

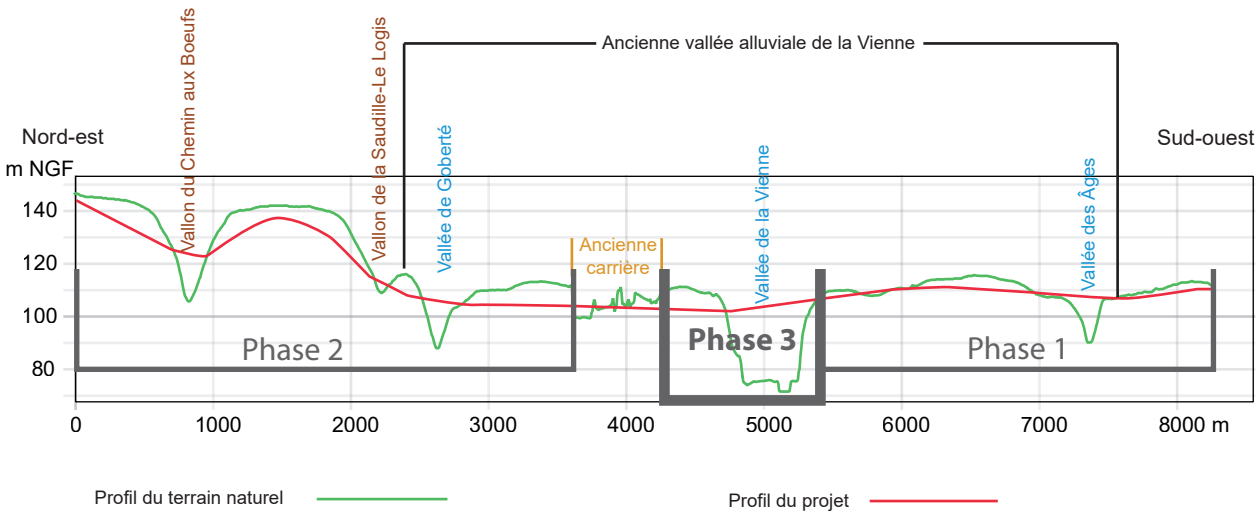

Figure 4 Coupe schématique du relief emprunté par la déviation de Lussac-les-Châteaux

1. 3. Données techniques

1. 3. 1. L'opération de terrain

Le diagnostic d'archéologie préventive de la phase 3 de la déviation de Lussac-les-Châteaux s'est déroulé pour sa phase terrain en deux temps, à l'automne 2024 (du 2 septembre au 2 octobre) et en fin d'hiver 2025 (du 17 au 27 février). Cette interruption a été nécessaire pour permettre le déboisement total de l'emprise sur la zone de Bois Ragot, en rive gauche de la Vienne. Elle a également permis de laisser s'évacuer le surplus d'eau accumulé dans la vallée de la Vienne durant l'automne 2024, surplus d'eau qui entravait considérablement les recherches et observations archéologiques sur cette zone (coupes instables et dangereuses) et rendait difficile l'accès au terrain (véhicules embourbés).
Une équipe de 2 à 3 personnes et une pelle de 30 t ont été mobilisées sur cette phase. La pelle hydraulique, sur chenille, était équipée d'un godet de curage de 2,2 m de largeur et d'un godet à dents (1 m de largeur). Si les tranchées et sondages réalisés dans les formations limoneuses ont été réalisés au godet de curage, le godet à dents était nécessaire à l'exploration du front calcaire de Bois Ragot.

1. 3. 1. 1. Organisation des données de terrain de la phase 3

Un projet linéaire de plusieurs kilomètres nécessite d'adopter une nomenclature adaptée à l'étendue de la surface explorée afin de faciliter le repérage dans l'espace des données recueillies comme leur restitution pour le présent rapport. Le tracé total de la déviation a ainsi été partitionné en 11 sections définies sur des repères physiques telles que des routes ou rivières **(fig. 5)**. Chacune de ces sections est elle-même partitionnée en sous-sections, de A à n, délimitée par des éléments visuels tels que des voiries secondaires ou des chemins, ou en raison de critères techniques nécessitant des moyens d'investigation spécifiques tels que la suspicion de cavités sur les versants calcaires.
La phase 3 concerne 2 sections (n° 6 et 7) qui, d'ouest en est, concernent le rebord oriental de l'ancienne terrasse de la Vienne (section 6) et la vallée de la Vienne (section 7). Lors de cette troisième phase du diagnostic, quelques parcelles situées à l'extrémité orientale du projet (section 11), inaccessibles lors de la réalisation de la phase 1, ont pu être explorées.
La phase 3 du diagnostic concerne ainsi les sections 6E (à l'ouest de l'ancienne carrière de la vallée des Souilles), les sections 7A à 7C de part et

d'autre de la Vienne, et une portion de la section 11C, à l'extrémité est du tracé **(fig. 6)**.
Les tranchées sont identifiées par section et numéro de tranchée (1 à n) soit par exemple « 1A.1 » pour la première tranchée réalisée dans la section 1A. À leur suite est apposé un identifiant de fait archéologique ou de relevé stratigraphique ou de sondage profond (1 à n), alors précédé d'un identifiant d'un symbole (« F » pour les creusements, aménagement ou épandages de vestiges, « Log » pour les relevés stratigraphiques, « SP » pour les sondages profonds, et « Iso » pour les isolats), selon les découvertes et nécessités. Les mobiliers archéologiques mis au jour sont également désignés par ces identifiants, soit par exemple « FA1.01.01 » pour les vestiges mobiliers céramiques de la première structure de la tranchée 1 de la section A1.

1. 3. 1. 2. Méthodologie de terrain

La nature géologique et la morphologie des terrains empruntés ont nécessité d'adapter les techniques de recherche et les moyens mécaniques aux différentes configurations rencontrées. Dans l'ensemble, c'est-à-dire pour 95 % de l'emprise de la phase 3, les recherches ont été menées selon les principes habituellement requis pour ce type d'approche : exploration mécanisée par sondages et tranchées linéaires selon un maillage régulier. Les tranchées sont axées sur les pentes naturelles afin de suivre l'évolution de la couverture sédimentaire, notamment dans sa dynamique de mise en place, et de réaliser les observations relatives aux processus de recouvrement et/ou d'altération des potentiels vestiges archéologiques mis au jour.

Figure 5 Plan du phasage et des sections sur la déviation de Lussac-les-Châteaux

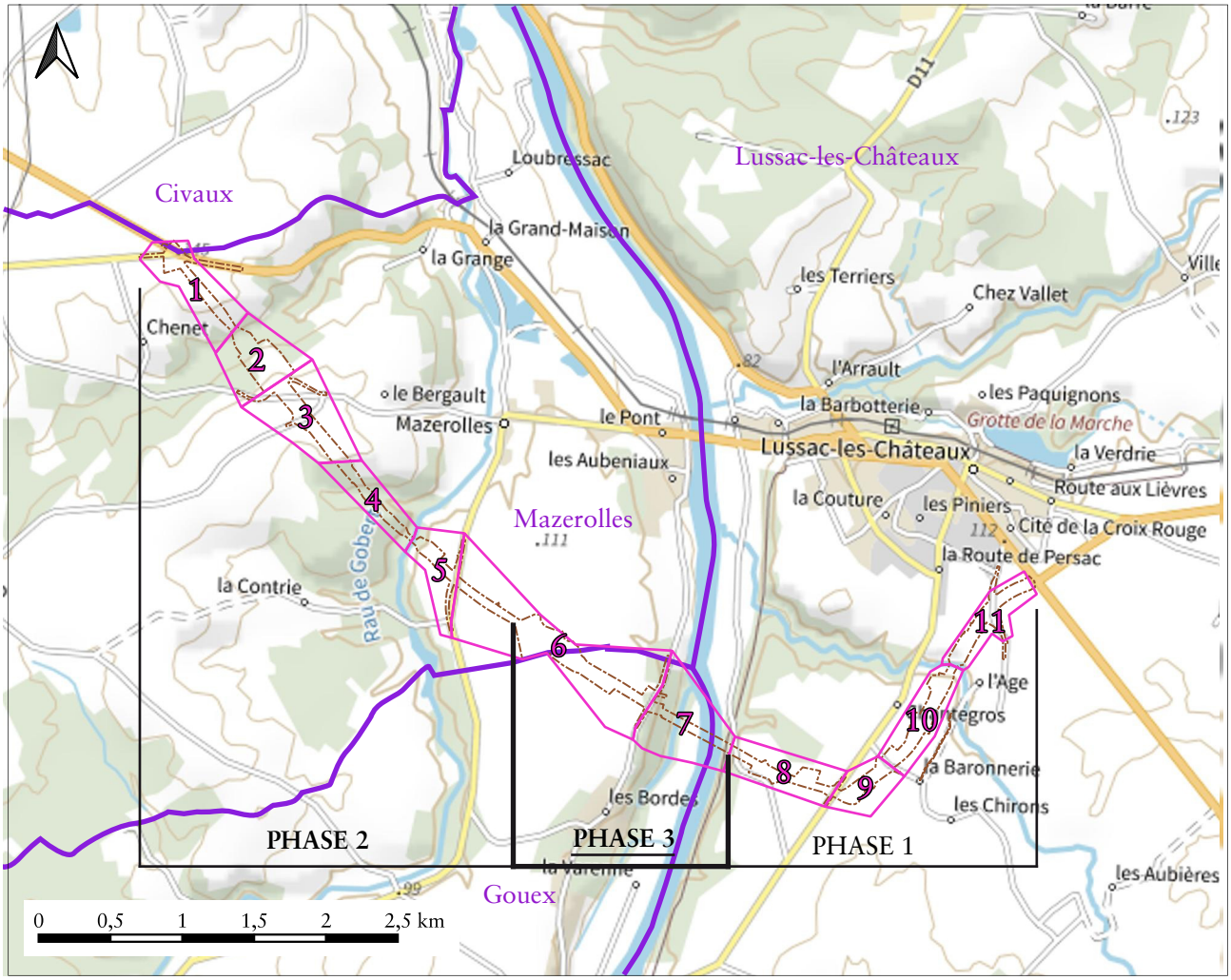

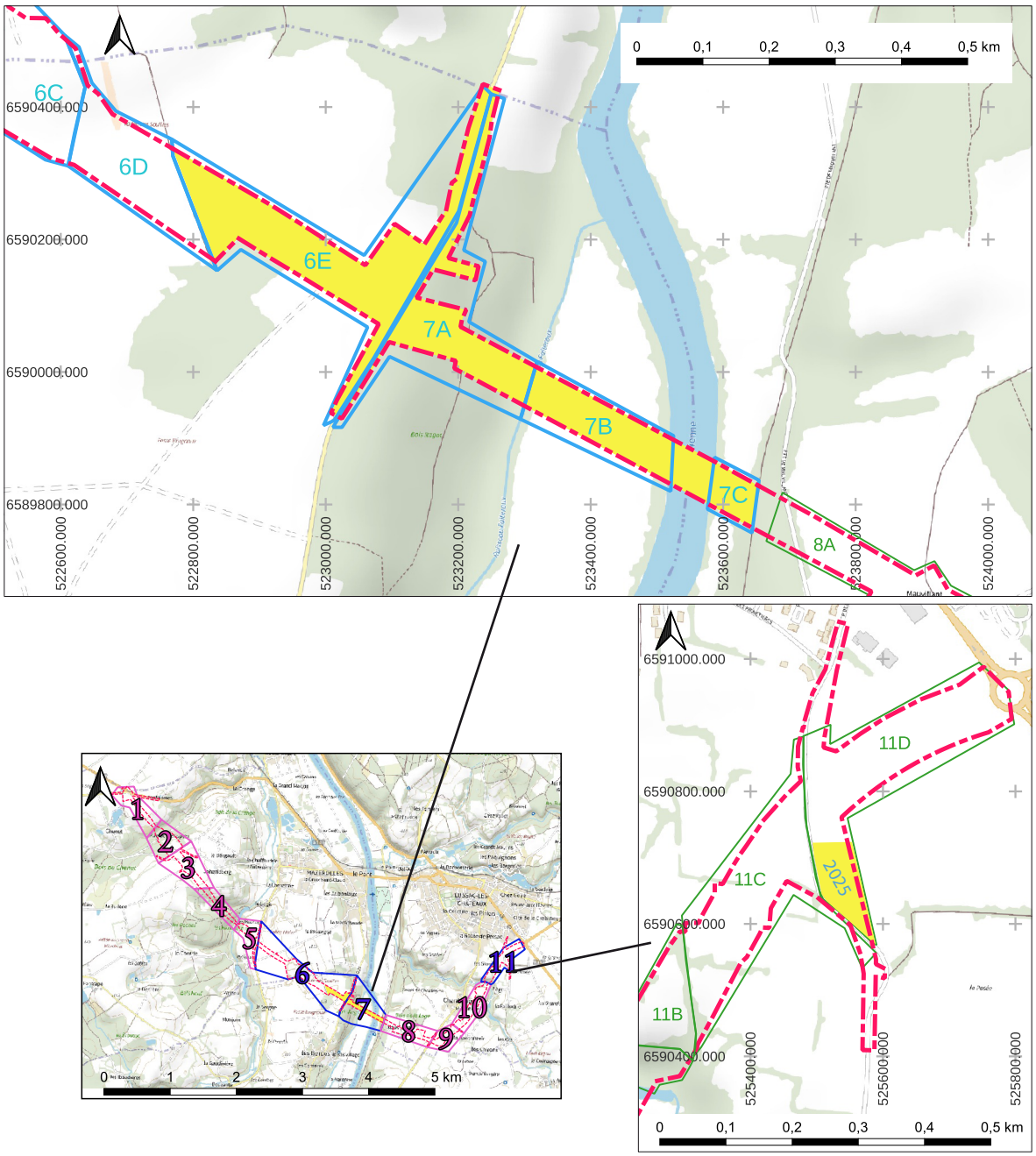

Figure 6 Découpage de la phase 2 du diagnostic de la déviation de Lussac-les-Châteaux en sous-section

L'espacement entre les tranchées est de l'ordre de 20 m de façon à couvrir 10 % de l'emprise (tranchées de 2,2 m de largeur). Cet espacement peut toutefois être réduit si les questionnements archéologiques le nécessitent. De la même façon, il peut être nécessaire de réaliser des extensions complémentaires au droit des vestiges archéologiques mis au jour.

Trois types d'exploration ont été réalisés : de surface, profonde et karstique. L'exploration de surface consiste en le retrait de la couche de terre recouvrant les vestiges les plus récents qui sont généralement d'âge historique, voire protohistorique. Elle nécessite d'identification de l'âge potentiel des couches sédimentaires présentes ainsi que les conditions de leur mise en place **(fig. 7)**. Dans le cas du diagnostic de la phase 3 du contournement de Lussac-les-Châteaux, l'exploration de surface a nécessité l'enlèvement de 0,3 à 1 m de terre et a permis de renseigner 10,6 % de la surface de l'emprise (cf. **annexe 2**). L'exploration profonde a pour but de rechercher les vestiges enfouis profondément dans le sol, au-delà de 1 m de profondeur jusque, *a minima*, la cote de fond du projet **(fig. 8)**. Comme dans le cas précédent, elle nécessite l'identification de l'âge potentiel des couches sédimentaires présentes ainsi

que les conditions de leur mise en place (cf. **annexe 3**). En cas de détection d'une séquence sédimentaire Pléistocène ou Holocène dépassant 1,3 m de profondeur, les recherches sont réalisées au moyen de sondages ponctuels selon deux approches méthodologiques : sondages avec paliers et sondages en puits. Les sondages en paliers conduisent à la réalisation de pyramides inversées et permettent aux équipes de pratiquer en sécurité les observations de terrain. Toutefois, la réalisation de tels sondages pouvant nécessité de très larges ouvertures en surface pour une fenêtre de lecture *in fine* réduite, notamment en cas de sondage dépassant 2 m de profondeur, et étant également chronophage, il est privilégié, au-delà de 1,3 m de profondeur la réalisation de sondages préalables en puits. Ces derniers consistent en l'exploration mécanique du terrain en profondeur, sans descente des archéologues dans les sondages. La recherche de vestiges archéologiques est alors pratiquée dans les déblais remontés du godet et déposés en sécurité aux abords du sondage. Les observations d'ordre stratigraphique se font depuis le sommet du sondage lorsque c'est possible et au travers des sédiments remontés du godet. En cas de détection d'un potentiel niveau archéologique préservé ou de structures enfouies, une mise en sécurité du sondage par paliers est alors pratiquée afin de permettre la réalisation des observations archéologiques et géologiques requises. Des sondages en puits peuvent également être nécessaires pour l'exploration de structures profondes apparaissant dans les sondages dits « de surface ».
L'exploration karstique a pour but la détection de potentiels réseaux karstiques et des éventuels vestiges archéologiques qu'ils renferment. Elle intervient dans des zones parfois accidentées et/ou des versants abrupts qui nécessitent des mesures de sécurité particulières, notamment par la création d'accès et de zones de circulation spécifiques pour les agents comme pour les engins **(fig. 9)**.

Figure 7 Vue des tranchées réalisées en rive gauche de la Vienne et sur le versant calcaire

Figure 8 Exemple d'un sondage profond avec paliers de sécurité réalisé dans la vallée de la Vienne

Figure 9 Exploration du front calcaire en rive gauche de la Vienne à la recherche de potentiels réseaux karstiques

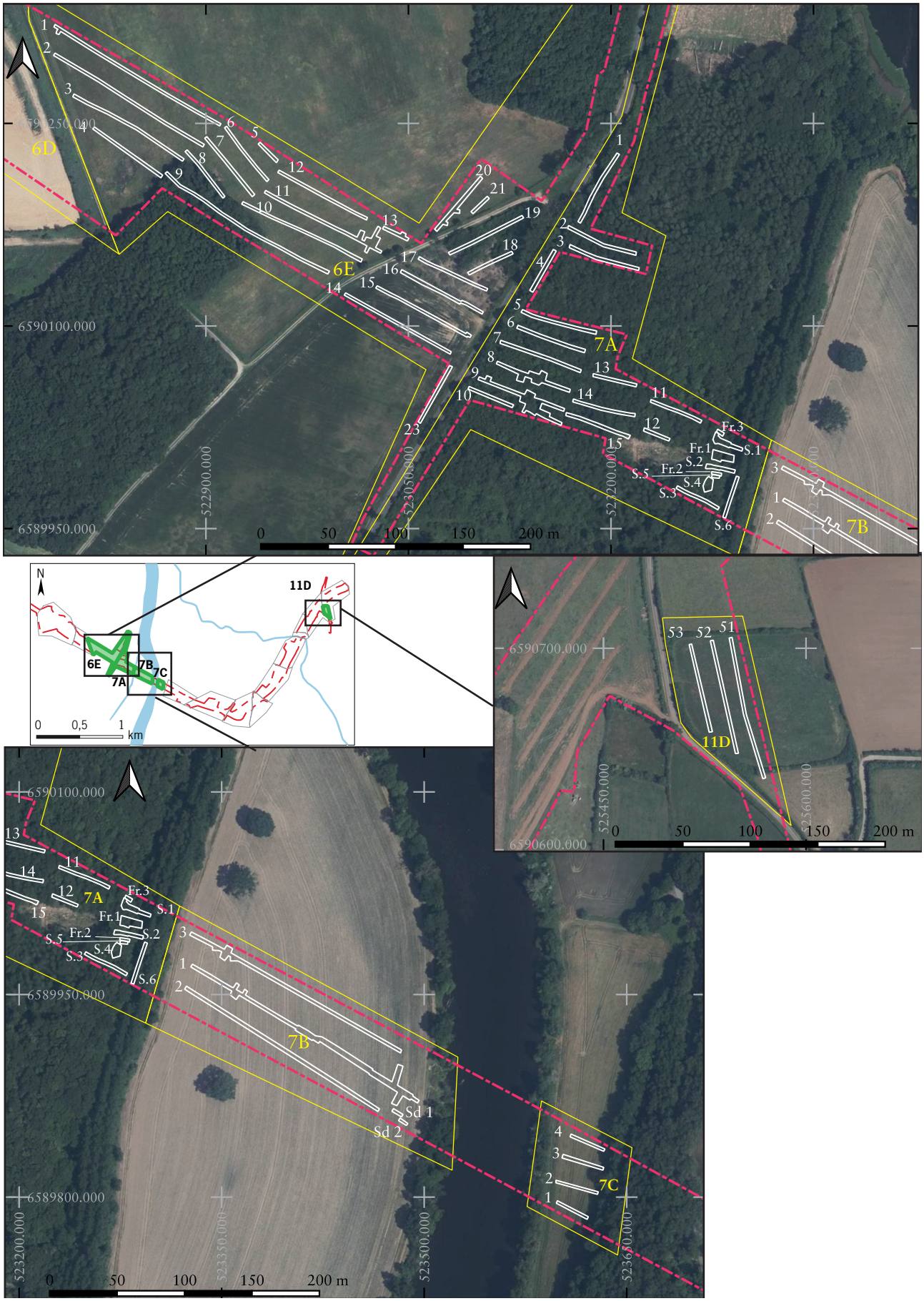

Figure 10 Localisation des tranchées sur fond photographique aérien de l'IGN

Si dans le cas de la phase 1 de l'opération de diagnostic du contournement de Lussac-les-Châteaux des moyens mécaniques spécifiques avaient alors été déployés, tels qu'une pelle hydraulique équipée d'une pince pour déplacer des blocs, de tels moyens n'ont pas été nécessaires lors des phases suivantes. En effet, les versants calcaires de la phase 3, quoique abrupts, ne présentaient pas de blocs affleurant en surplomb et potentiellement instables qui ne pourraient être gérés avec les moyens mécaniques habituellement déployées lors d'une opération de diagnostic archéologique.
La recherche de réseaux karstiques et cavités a été réalisée uniquement mécaniquement. Elle a consisté au « nettoyage » en surface du calcaire sur le versant et à son surplomb à la recherche de failles ou d'ouvertures.

1. 3. 1. 3. Travaux réalisés

La surface explorée de l'emprise pour la phase 3 est de 8 373 m². Elle correspond au cumulé des surfaces d'ouvertures réalisées par les tranchées du diagnostic (cf. **annexe 2**). Elle est à rapporter aux 7,9 ha (79 107 m²) de la phase 3 amputés de 1 ha (9 474 m²) non accessibles, soit une surface de 6,9 ha (69 633 m²) dont elle représente alors 12 %. Les zones non accessibles sont les zones non clôturées et/ou dangereuses (bords de routes, réseaux électriques aériens, etc.), les chemins, les routes et les zones non acquises.
D'une façon générale, l'exploration archéologique a été réalisée au moyen de tranchées continues de moins de 1,4 m de profondeur, ponctuées dans la vallée alluviale de sondages plus profonds de 10 m², espacés les uns des autres de 20 m **(fig. 10 et 11)**. Lors de la phase 2 du diagnostic, la séquence sédimentaire à l'aplomb de l'ancienne terrasse alluviale de la Vienne a été explorée sur 6 m de profondeur et a permis d'identifier une séquence sédimentaire fine potentiellement intéressante au plan archéologique, c'est-à-dire permettant la préservation d'occupations archéologiques, notamment paléolithique, sur 1 à 2 m de profondeur (Connet *et al.* 2024). En conséquence, pour la portion de la phase 3 située sur la même ancienne nappe alluviale de la Vienne, les sondages ont, au plus et ponctuellement, atteint 3 m de profondeur.

Figure 11 Indication des zones de réalisation de sondages profonds indiqués par des points rouges

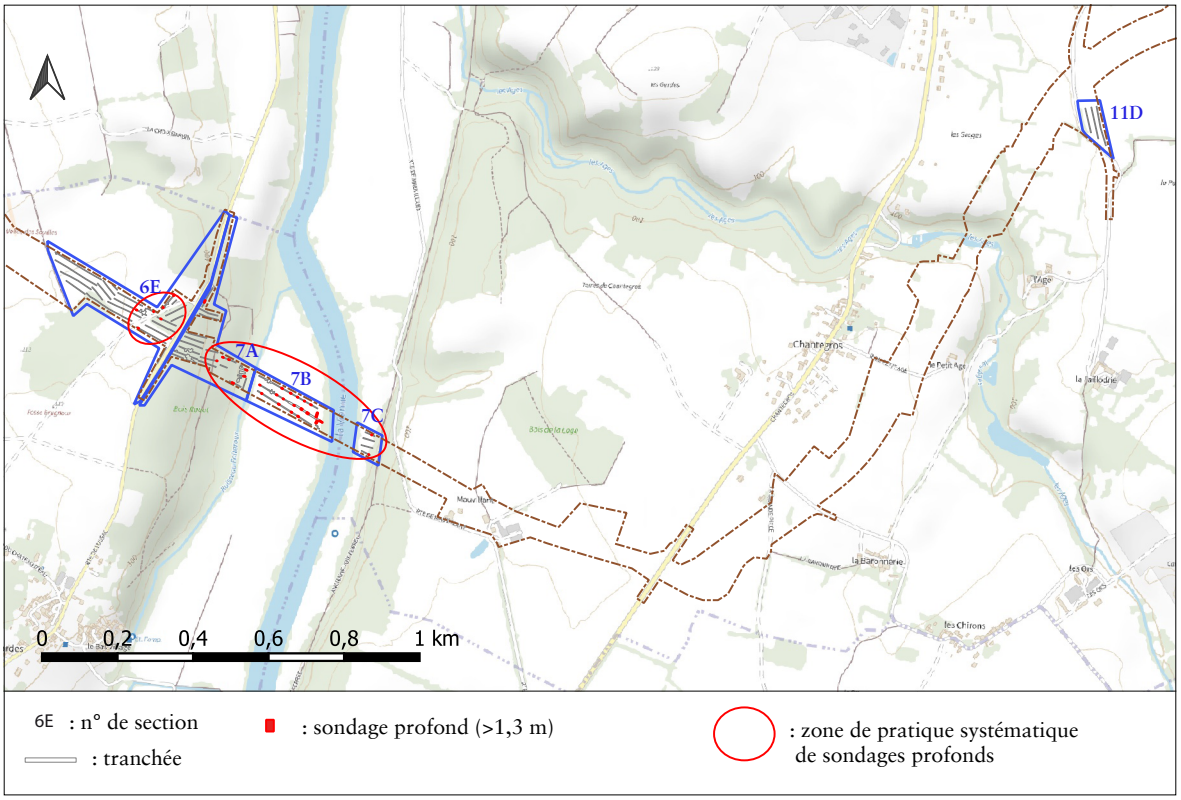

1. 4. Le contexte archéologique

La zone géographique traversée par la déviation de Lussac-les-Châteaux est l'une des rares du département de la Vienne à présenter une richesse patrimoniale aussi importante pour la Préhistoire, et ce, même si sur le tracé de la déviation aucun site ou indice de site archéologique n'était connu avant la présente intervention. Le tracé de la déviation de Lussac-les-Châteaux est en effet à l'écart des principales grottes préhistoriques qui sont situées pour la plupart dans la vallée de l'Arrault, au nord de la ville de Lussac-les-Châteaux, et il est également assez éloigné des occupations de la Protohistoire récente situées également un peu plus au nord **(fig. 12)**. Il est toutefois tout proche de la grotte du Bois-Ragot située sur le versant calcaire en rive gauche de la Vienne. La « richesse » archéologique, principalement paléolithique, de ce secteur est liée à un contexte géologique favorable avec d'une part un réseau karstique bien développé qui s'ouvre sur les versants de la vallée de la Vienne comme de ses affluents et, d'autre part, d'anciennes terrasses alluviales de la Vienne susceptibles de conserver des vestiges paléolithiques.

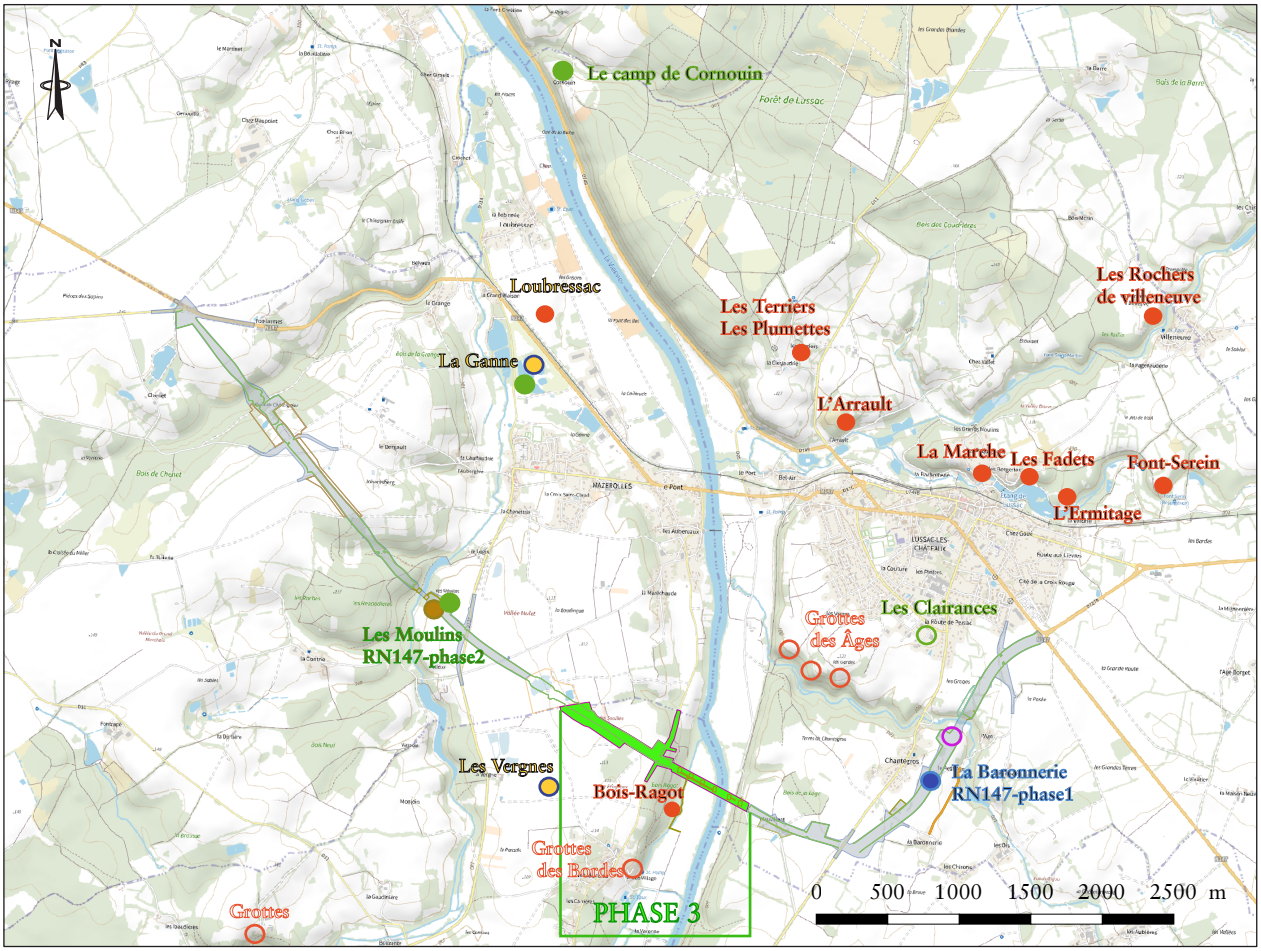

- Site paléolithique en grotte ou abri
- Site paléolithique de plein air
- Indice d'occupation paléolithique en position secondaire
- Grotte et abri sans vestige archéologique recencé (source : Inventaire BRGM des cavités de la Viennne, Dugrillon et coll., 2010)
- Site et indice ( ) d'occupation protohistorique ancienne de plein air
- Site et indice ( ) d'occupation antique et protohistorique récent de plein air
- Site et indice ( ) d'occupation médiévale de plein air

Figure 12 Principales occurrences archéologiques identifiées dans le secteur de l'intervention (source : carte archéologique de Poitou-Charentes, Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers)

L'histoire des recherches préhistoriques sur le secteur de Lussac-les-Châteaux commence au début du XX^e^ siècle par l'exploration des cavités. Les premières fouilles sont réalisées dans la grotte de la Marche par Léon Péricard et Stéphane Lwoff dès 1937 (Péricard et Lwoff 1940). Découvertes et fouilles se succèdent ensuite dans différentes cavités des vallées de la Vienne, de l'Arrault et du Petit Moulin (Lwoff 1957, 1974 ; Chollet et Dujardin 2005) et l'on doit à Jean Airvaux, en 1999, avec les peintures pariétales de la grotte de Font-Serein, les dernières découvertes d'exception sur Lussac-les-Châteaux (Airvaux 2001). Ce sont au total près de dix grottes, abris et réseaux renfermant des vestiges paléolithiques qui sont recensés sur les communes de Mazerolles, Gouex et Lussac-les-Châteaux. La plus proche du projet routier est la grotte de Bois-Ragot qui se situe quelques 150 m au sud du tracé, au pied du versant occidental de la vallée de la Vienne.
Sept de ces grottes conservent des témoignages d'expression graphique du Paléolithique supérieur, principalement des gravures sur parois, dalles et galets, qui remontent pour les plus anciennes au Paléolithique supérieur ancien (peintures du réseau de Font-Serein) et pour les plus récentes au Magdalénien (Bois-Ragot, La Marche, Les Fadets, Réseau Guy Martin, Les Terriers). Ces expressions graphiques sont exceptionnelles par leur nombre et leur densité à l'échelle de l'Europe et font de Lussac-les-Châteaux un territoire unique de témoignages d'art paléolithique sous toutes ses formes, et ce pour l'ensemble du Paléolithique supérieur. Ces vestiges figuratifs et non figuratifs sont associés dans de nombreux cas à des niveaux d'occupations paléolithiques, souvent stratifiés, qui couvrent presque toute la durée du Paléolithique supérieur.
Les plan anciens témoignages d'occupations paléolithiques dans des cavités sont rapportés au Paléolithique moyen. Ils ont été identifiés dans trois cavités : le Rocher de Villeneuve, les Plumettes et l'Ermitage (Airvaux *et al.* 2012 ; Lwoff 1957). Les deux premières sont situées sur un même versant calcaire tourné au sud, en rive droite du ruisseau du Grand Moulin pour le Rocher de Villeneuve et pour les Plumettes du ruisseau de l'Arrault. La troisième, la grotte de l'Ermitage, ouverte au sud également, est située sur le versant calcaire de la vallée du Petit Moulin, affluent de l'Arrault.

Il faut maintenant abandonner les karsts et rejoindre la vallée de la Vienne pour compléter cet inventaire des occupations paléolithiques peu éloignées du projet de déviation de la RN147. Elles sont moins nombreuses que les occupations en grottes et sont toutes situées dans la large vallée alluviale de la Vienne. Deux sites du Paléolithique moyen ont été découverts dans des carrières de granulats en rive gauche de la Vienne. Le premier se situe au lieu-dit la Ganne, sur la commune de Mazerolles. Il a fait l'objet de nombreux ramassages durant la première partie du XX^e^ siècle lorsque la carrière de granulats était en exploitation (Airvaux *et al.* 2012). Le second site a été découvert à l'occasion d'un diagnostic d'archéologie préventive dans une zone d'exploitation de carrière de granulats sur la commune de Gouex aux lieux-dits La Vergne / En Fouet et a fait l'objet d'une fouille en 2022 (Connet *et al.* 2015).
D'autres témoins plus fugaces d'occupations paléolithiques sont identifiés dans la vallée de la Vienne. Nous pouvons citer aux Bordes, sur la commune de Gouex, quelques vestiges lithiques du Gravettien (fragments de pointes de la Gravette) découverts fortuitement à l'occasion de l'aménagement d'un réseau d'irrigation aux XIX^e^ et XX^e^ siècle dans les alluvions de la basse terrasse de la Vienne, quelques 700 m au sud du projet de déviation de la RN147 (Lascoux 2017). Ces vestiges témoignent d'un bon potentiel de conservation des occupations paléolithiques dans toute la vallée de la Vienne, depuis les terrasses les plus anciennes jusqu'à l'actuelle.
Lors de la phase 1 de la déviation de Lussac-les-Châteaux, sur le versant ouest de la vallée des Âges, quelques vestiges lithiques paléolithiques,

essentiellement rapportés au Paléolithique supérieur, ont été mis au jour, remobilisés dans des formations de versant (Connet et Dandurand 2023).

Pour les périodes plus récentes, peu de données sont recensées à proximité immédiate du tracé de la déviation. Les plus proches indices se situent dans la zone d'activité des Clairances, près du raccordement est du projet avec l'actuelle RN147, sur le plateau. Sur ce secteur, lors d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2005, un réseau de fossés contenant des vestiges antiques et une structure de la Protohistoire récente ont été mis au jour (Colonge *et al*. 2005). Distant d'environ 600 m du projet de déviation, ces indices sont inscrits dans un limon argileux. Ils apparaissent à la base de la couche de labours et sont conservés sur 30 à 60 cm de profondeur. Ces découvertes font écho avec celle de trois sépultures du second âge du Fer mises au jour en 1974 dans la carrière de la Ganne (commune de Mazerolles ; Nicolini 1983) et avec celle d'un oppidum de la même époque, le Camp de Cornouin, situé au nord de la commune de Lussac-les-Châteaux (Delage 1935 ; Ducongé 2007 ; Maitay 2009). En 2023, lors de la phase 1 de la déviation, les vestiges d'une occupation de la Protohistoire ancienne, malheureusement très arasés, ont été mis au jour dans la section 10A, au nord du hameau de la Baronnerie, sur la commune de Lussac-les-Châteaux (Connet *et al*. 2023).
Pour les périodes historiques, l'essentiel des connaissances est centré sur les bourgs actuels de Mazerolles, Gouex et Lussac-les-Châteaux, avec des activités artisanales dans la campagne alentour et sur les cours d'eau (moulins). Ces dernières se développent alors principalement durant l'ère industrielle, avec l'installation de forges et de minoteries. Enfin, le diagnostic réalisé en 2024 sur la phase 2 de la déviation de Lussac-les-Châteaux a permis de mettre au jours deux occupations, l'une antique, l'autre médiévale, en surplomb de la vallée du Goberté (Connet *et al*. 2024).

2. Diagnostic géomorphologique

Grégory Dandurand[1]

La phase 3 du diagnostic enclenchée par le projet de contournement de Lussac-les-Châteaux a été l'occasion de réaliser un certain nombre d'observations géologiques et géomorphologiques dans le fond de la vallée de la Vienne et sur son versant ouest. Située juste au nord de la grotte de Bois Ragot, site ayant fourni des vestiges d'occupation du Magdalénien final, de l'Azilien et du Mésolithique, l'emprise linéaire nous a permis de recouper une corniche calcaire abrupte dont les colluvions peuvent potentiellement masquer de possibles entrées de cavités.
Ce secteur est connu pour la présence de plusieurs cavités et abri-sous-roche. Il s'agit cependant d'un karst ténu sous couverture, dont les formes s'expriment peu dans le paysage. Hormis quelques dépressions fermées circulaires et des vallons secs qui sillonnent le plateau sur des distances plus ou moins longues, les morphologies caractéristiques des paysages calcaires sont ici recouvertes par une épaisse formation alluviale.
Plusieurs relevés de logs et de coupes stratigraphiques ont été effectués dans les différents contextes morphosédimentaires de l'emprise afin de caractériser la nature et l'origine des différentes formations sédimentaires, mais aussi afin de préciser les modalités de préservation des vestiges archéologiques. Ces observations bénéficient des connaissances acquises lors d'une prospection pédestre (Connet et Cailhol 2022) et du suivi de l'opération de diagnostic des phases 1 et 2 (Connet et Dandurand 2023). Les hypothèses émises à l'époque sont ainsi précisées et discutées à la lumière des observations réalisées lors de cette dernière phase de diagnostic. Ces observations sont réalisées systématiquement tout le long du tracé du contournement de la RN147 et permettront, à terme, d'obtenir un transect est-ouest détaillé sur environ 8 kilomètres de long et de préciser l'évolution géomorphologique et l'histoire du paysage du cours moyen de la Vienne.

2. 1. Contexte géologique et géomorphologique

2. 1. 1. Le contexte géologique

Le contexte géologique a été établi à partir des cartes géologiques au 1/50 000 du BRGM de Gençay (Mourier *et al*. 1989) et de Chauvigny (Bourgueil et coll. 1971).

2. 1. 1. 1. Les séries carbonatées du Jurassique moyen

Trois termes façonnent les plateaux calcaires orientaux du Montmorillonnais, avec de la base au sommet **(fig. 13) :**

– j1 : Le Bajocien (45 à 50 m d'épaisseur en moyenne) qui affleure largement sur le territoire de la carte, montre des variations importantes de faciès en lien avec les types de domaines de sédimentation. On passe de la base au sommet des calcaires bioclastiques et graveleux à silex (Bajocien inférieur), puis aux calcaires dolomitiques et dolomies (Bajocien moyen), et enfin aux calcaires sublithographiques de Gouex, calcarénites à entroques et des dolomies finement poreuses jaunes (Bajocien supérieur) ;

1. Inrap NA&OM (Poitiers) / UMR5608 TRACES (Toulouse)

– j2 : Le Bathonien (20 m d'épaisseur dans la vallée de la Vienne) est représenté par des calcaires à oncolithes et à oolithes à faciès transgressif sur le toit karstifié du Bajocien supérieur.

2. 1. 1. 2. Les dépôts continentaux tertiaires

Les dépôts continentaux tertiaires sont discordants sur les terrains jurassiques, dont le toit silicifié caractérise une surface structurale anté-Eocène. Ils résultent d'épandages successifs de sédiments détritiques ou de remplissages par des sédiments lacustres d'anciennes zones déprimées du plateau calcaire **(fig. 13)**. Leur histoire complexe est marquée par une succession de phases de sédimentation, d'altération et de remaniement.

2. 1. 1. 3. Les formations quaternaires

Les dépôts quaternaires sont liés à la structuration du réseau hydrographique et à l'action de phénomènes périglaciaires.

– LP : les plateaux sont recouverts par des limons blanchâtres dépourvus d'éléments grossiers dont l'épaisseur varie de 0,50 à 2 m. Cette formation pléistocène principalement d'origine éolienne est composée d'une «poussière» de quartz et d'argile. Remaniée par des ruissellements superficiels, elle prend une teinte plus rougeâtre à ocre en profondeur en formant à ciment ferrugineux plus ou moins induré en lien avec la précipitation du fer dans la zone de battement de la nappe phréatique superficielle.

Figure 13 Bloc 3D illustrant le contexte géologique et géomorphologique de l'opération de diagnostic à partir de la BD Alti RGE 5m et de la carte du BRGM au 1/50 000 (SIG et DAO : G. Dandurand / Inrap)

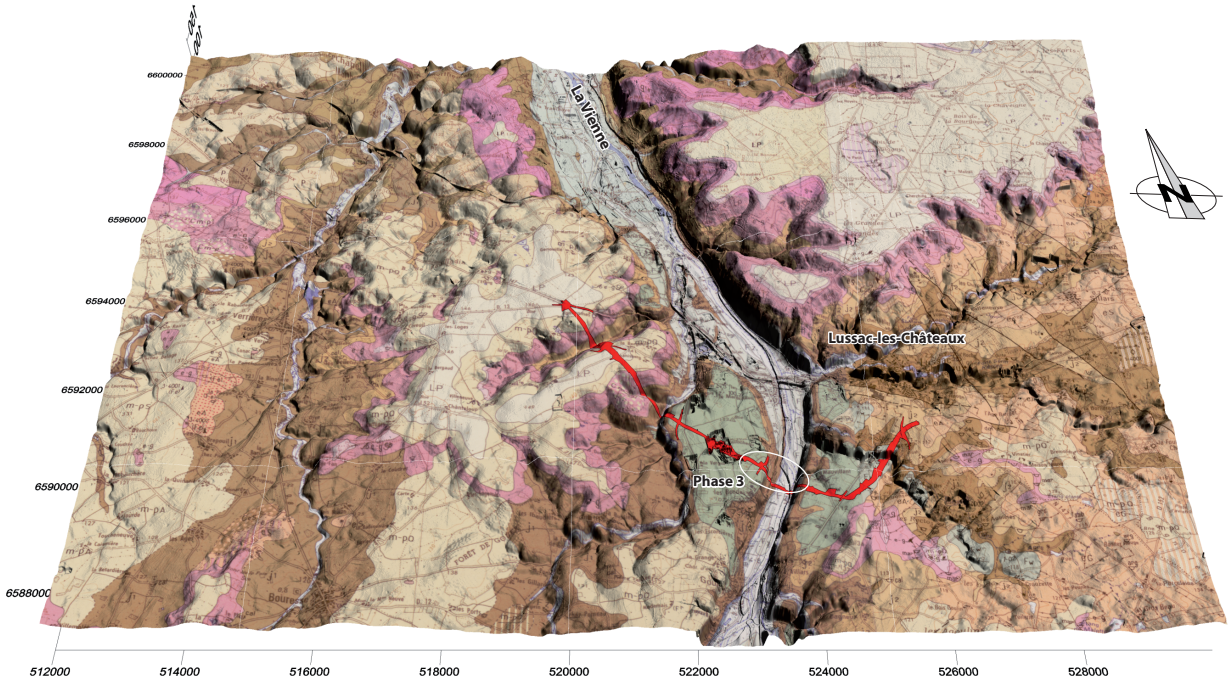

Légende

- Emprise du projet RN147
- Fz — Alluvions actuelles et subactuelles, Limons, argiles et limons tourbeux
- Fy — Basse terrasse de la vallée de la Vienne
- Fw — Alluvions anciennes de la haute terrasse, Sables et graviers
- LP — Limons des plateaux, d'origine éolienne pour l'essentiel
- m –pQ — Mio-Pliocène : Sables rouges à galets de quartz usés
- e-g — L'Eocène-Oligocène : Calcaires blancs pulvérulents et argiles à lentilles de calcaires lacustres
- J2 — Bathonien : Calcaires à oncolithes et à oolithes
- J1 — Bajocien : Calcaires bioclastiques et graveleux à silex, Calcaires dolomitiques, dolomies, Calcaire sublithographique de Gouex, calcarénites à entroques

– Fw : les alluvions anciennes de la haute terrasse de la Vienne (+25-45 m d'altitude) sont représentées de part et d›autre de la Vienne par des sables argileux contenant surtout des galets de quartz dont l›allongement atteint parfois 0,15 m et des galets de roches granitiques et métamorphiques souvent altérés et pulvérulents, très rares en surface. Un sondage entre Mazerolles et le Pont a traversé 6,80 m d'alluvions avant d'atteindre les calcaires jurassiques ;
– Fy : Les basse et moyenne terrasses de la vallée de la Vienne (+15-30 m d'altitude) sont constituées de sables légèrement argileux, à graviers et galets de roches granitiques et métamorphiques souvent altérés, à galets de quartz et quelques galets de silex ;
– Fz : Alluvions actuelles et subactuelles. Limons, argiles et limons tourbeux.
– C. Des colluvions constituées de mélanges d'éléments issus des formations meubles sont actuellement entraînées par le ruissellement le long de nombreux versants. Le fond de certains vallons, temporairement secs, est tapissé par des dépôts argileux à silex et à galets de quartz.

2. 1. 2. Morphologie du secteur

La morphologie du secteur comprend **(fig. 14)** :
– une vaste surface plane à environ 110 m d'altitude, sous-tendue par les alluvions anciennes (Fw) de la Vienne. Ces alluvions reposent sur les calcaires bioclastiques et les calcaires dolomitiques altérés et plus ou moins karstifiés. Plusieurs évidences de ce karst sont notables comme la présence des grandes dépressions fermées circulaires (ex. Fosse Brugnoux), de vallons secs plus ou moins longs faiblement incisés, de petites cavités développées au pied d'une corniche calcaire qui domine d'une dizaine de mètres la vallée de la Vienne.
– Le versant en pente irrégulière est interrompu par un large replat et un ressaut qui sont conditionnés par la lithologie. Les gros blocs métriques roulés présentent des traces de dissolution sous forme de cupules et de cannelures. La dynamique de versant semble donc largement contrôlé par des phénomènes d'altération et de crypto-corrosion, tracés également par les surfaces lapiazées. Le ressaut s'imprime dans les calcaires bioclastiques massifs qui arment une petite corniche en grande partie masquée par des dépôts colluviaux et par des éboulis.
– Le raccordement à la plaine alluviale de la Vienne se fait par un versant à pente forte (> 25°) qui domine le ruisseau du Faîteroux qui suit le front calcaire bordant la Vienne à l'est. Le ruisseau, alimenté en amont par des sources karstiques, s'imprime d'environ 1,50 m dans la basse terrasse alluviale de la Vienne (Fy) et s'écoule à environ 73 m d'altitude.
– Celle-ci, large de 350 m se présente sous la forme d'un très léger relief sableux à environ 75 m d'altitude NGF et relativement plan. Elle est incisée par le cours de la Vienne sur sa bordure est qui coule à environ 71 m d'altitude.

2. 2. Observations stratigraphiques

2. 2. 1. Le rebord du plateau : section 6E

La réalisation de nombreuses tranchées de sondage sur le plateau a permis d'atteindre et de reconnaître une séquence sédimentaire caractéristique d'une nappe alluviale entre 0,50 et 1,50 m de profondeur. Leur relevé a permis de recouper de la base au sommet **(fig. 15)** :
– **Ng** : des graviers centimétriques de quartz blancs emballés dans une matrice de sables grossiers rouges. Cette formation correspond aux dépôts alluviaux de la terrasse notée Fw sur la carte géologique. Des datations réalisées OSL réalisées dans le cadre de diagnostics et d'une fouille archéologiques ont montré que cette nappe alluviale

complexe qui correspond à plusieurs séquences emboîtées s'édifie entre le Saalien et le Weichselien inférieur. En effet, trois datations OSL sur quartz fluviatiles ont été réalisées à la base et au sommet de la séquence alluviale. La datation OSL inférieure ayant donné un âge de 279 110 ± 8 930 ans place le début de l'aggradation alluviale dans le stade isotopique 8 (glaciation saalienne). Les résultats des datations OSL réalisées au sommet de la séquence alluviale ont donné des âges compris entre 96 300 ± 5 120 ans, et 90 350 ± 4 910 ans (Connet *et al*. 2015 ; 2017 ; 2025 en cours), plaçant la fin de la séquence alluviale au stade isotopique 5c-d.

– **Lj** : des limons bruns à jaunâtres à dragées de quartz épars.
– **Lr** : un niveau sablo-argileux marbré brun-rougeâtre et jaunâtre, de structure polyédrique, à précipitations ferro-manganiques.
  Des datations OSL et TL réalisées dans le cadre de diagnostics et d'une fouille archéologiques ont montré que cette couverture sédimentaire s'édifie entre 69 720 ± 2 880 ans et 64 620 ± 3 280 ans, ce qui place cette unité dans le stade isotopique 4 (Connet *et al*. 2015 ; 2017).
– **Lb** : des limons sablonneux lœssiques beige à jaunâtres devenant plus argileux et compacts à la base (horizon inférieur d'un paléosol ?) et prenant une teinte grise à blanchâtre au sommet (lessivage). On observe à la base des fentes en coins qui font penser à des fentes de contraction thermique ou de dessiccation. C'est précisément au mur de cette formation que des vestiges lithiques attribuables au paléolithique moyen ont été découverts entre 0,40 et 0,65 m de profondeur.
– **TV** : des limons sableux gris pulvérulents à radicelles

Ainsi, les différents sondages réalisés au sommet du plateau ont permis de distinguer deux grands ensembles sédimentaires : un dépôt fluviatile grossier gravelo-sableux surmonté par des dépôts de versant limono-sableux qui correspondent probablement à des formations éoliennes remaniées ou colluvions lœssiques dont la partie supérieure correspond à un luvisol holocène ou néoluvisol (Baize et Girard 2008).

Les observations réalisées à partir de la tranchée Tr17, quant à elles, ont permis de préciser la géométrie de ces deux séquences qui dans le détail présentent quelque variation. En effet, nous avons pu mettre en évidence un petit dôme sablo-graveleux dont l'élévation (0,80 m de hauteur) a permis de préserver dans une dépression relative des argiles fines compactes de décantation surmontées en discordance par des formations limoneuses brun rouge à structure polyédrique et emballant de rares graviers. Dans le détail, on y observe des taches noires Fe-Mn, ainsi que des fentes et taches décolorées (bioturbation) formant un réseau polygonal en plan. Sa limite supérieure est ondulée et correspond vraisemblablement à une surface d'érosion. Par-dessus, on reconnaît un niveau de limons brun jaune avec des graviers dispersés, à structure lamellaire bien développée (traces d'anciennes lentilles de glace de ségrégation) et des fentes verticales formant en plan un réseau de petits polygones décimétriques. L'ensemble est recouvert par des limons sableux gris à brun clair (horizon lessivé E du luvisol holocène) colluvionnés qui remobilisent les matériaux grossiers de la nappe alluviale, coiffés par une couche labourée limoneuse brunâtre (TV).

Ainsi la coupe de la tranchée Tr17 montre la présence d'un niveau bioturbé, très riche en précipitations ferro-manganiques qui pourrait correspondre à titre d'hypothèse à un horizon illuvial IIBTg d'un paléosol. Ce niveau pourrait être un équivalent des niveaux humifères plus ou moins dégradés du Weichselien (SIM 4) reconnus sur le site de la Vergne à Gouex, et préservés ici en position d'abri à la faveur d'un piège topographique (Connet *et al*. 2015 ; 2017 ; 2025). La topographie du substratum alluvial présente donc une surface très irrégulière, tracée par la différence d'altitude d'apparition de la grave. Elle s'explique probablement par un système complexe d'emboîtements de terrasses alluviales, qui peut de manière ponctuelle piéger des niveaux de sols associés à des vestiges archéologiques masqués par une couverture limoneuse plus ou moins épaisse.

Figure 14 Contexte morphologique à partir du modèle ombré de la BD Alti RGE 5m et profil topographique de l'emprise de la phase 3 du contournement RN147 (SIG et DAO : G. Dandurand / Inrap)

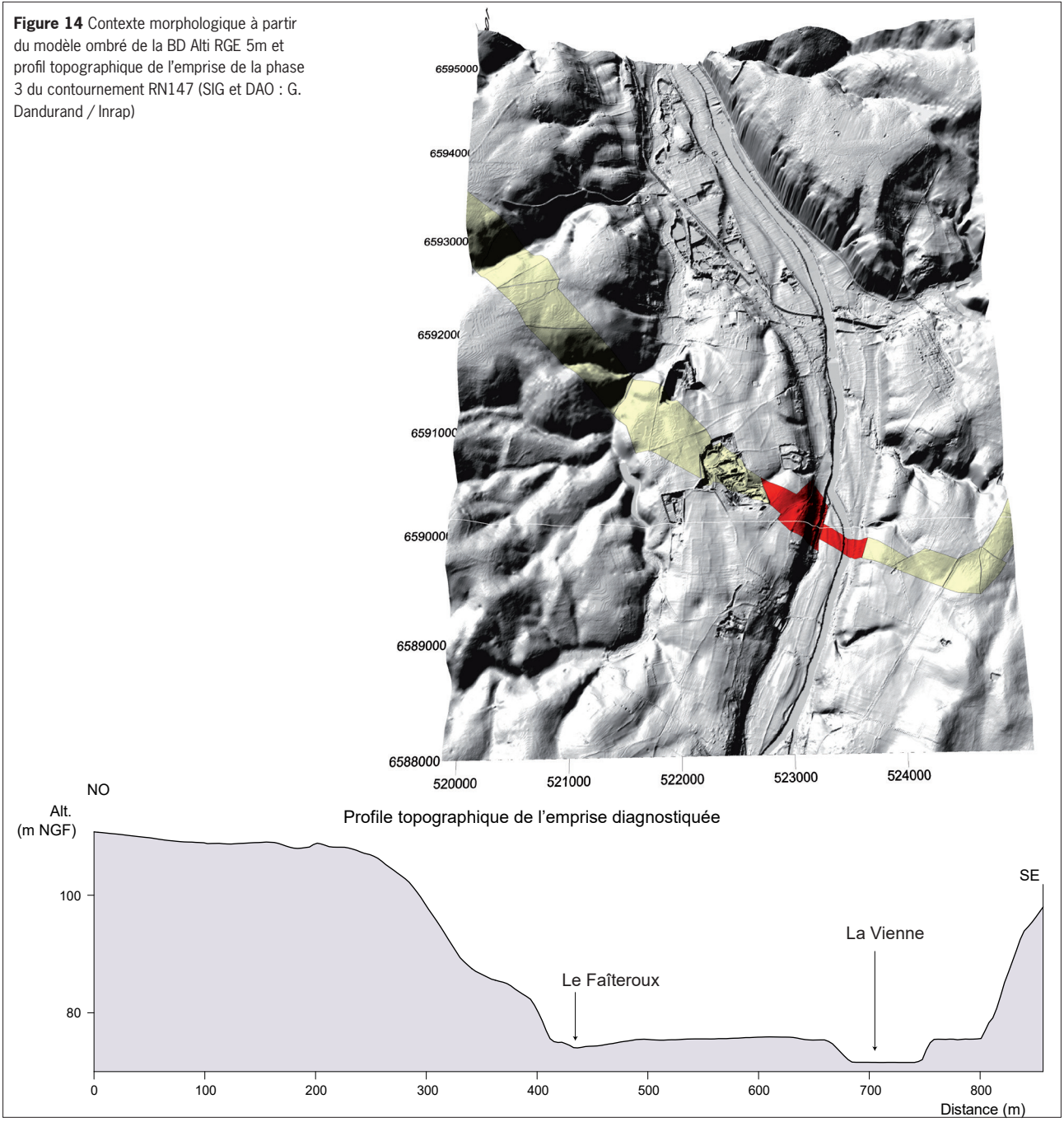

Figure 15 Relevé du log stratigraphique à partir de la tranchée Tr1-section 6E au niveau de la haute terrasse alluviale de la Vienne à 110 m d'altitude NGF (levé et cliché : G. Dandurand / Inrap)

2. 2. 2. Le haut de versant : section 7A

Les sondages réalisés sur la partie haute du versant atteignent le substrat calcaire entre 0,25 et 0,40 m de profondeur. Aucun recouvrement sédimentaire n'a été observé.
Un peu plus bas dans le versant juste au-dessus d'un ressaut topographie, le relevé stratigraphique d'un log à partir du sondage Sd3 a permis de recouper la séquence sédimentaire suivante, marquée de la base au sommet par **(fig. 16)**:

- **j1** : Le toit du substrat calcaire fragmenté atteint à 2,20 m de profondeur.
- **Ng** : Des sables rouges grossiers à gros galets décimétriques de roches métamorphiques pulvérulents.
- **Ns** : Une couche sablo-graveleuse grise à graviers centimétriques de quartz et galets décimétriques de roches métamorphiques pulvérulents. Sa limite supérieure est ondulée et correspond très probablement à une surface d'érosion.
- **Sb** : un ensemble épais (0,95 m) riche en radicelles de sables bruns à intercalations de lentilles de graviers, plus clairs à la base, et plus riches en galets en partie supérieure.
- **Ls** : des limons sableux bariolés brun-ocre à structure grenue, très bioturbés, emballant quelques graviers de quartz centimétriques épars.

La forte épaisseur des sables, qui forme un bourrelet positionné en bordure du replat interroge ici. Ils pourraient possiblement indiquer un remblai anthropique destiné à niveler le terrain et potentiellement lié à l'aménagement d'un chemin.

2. 2. 3. La corniche calcaire : section 7A

Plusieurs sondages ont été réalisés dans le but de mettre au jour des cavités au sein de la corniche calcaire. En effet, plusieurs indices de karstification ont été bien mis en évidence pendant la phase de prospection (Connet et Cailhol 2022). Il nous a donc semblé opportun de vérifier le degré et le type de karstification afin d'évaluer le potentiel de piégeage et conservation de vestiges archéologiques anciens.
Le relevé de plusieurs coupes stratigraphiques à partir de sondages réalisés perpendiculairement à la corniche a permis de mettre en évidence des variations de faciès du substratum sous une épaisseur variable de colluvions grossières. Ces colluvions grossières très hétérogènes sont formées par un ensemble de gros blocs calcaires décimétriques à métriques, de blocs décimétriques de roches métamorphiques et de galets de quartz centimétriques à décimétriques. L'ensemble est surmonté par le sol actuel forestier, formé de gros blocs anguleux décimétriques à métriques qui traduisent une dynamique de versant active **(fig. 17)**.
On reconnaît tout d'abord les calcaires sains en place du Bajocien, composés d'une alternance de bancs sublithographiques de 1,50 m d'épaisseur et de bancs calcaires dolomitiques pourris sableux de 0,80 m d'épaisseur. Ce contraste lithologique contrôle non seulement la morphologie du versant, marquée par une série de replats et de ressauts topographiques, mais aussi son évolution morphodynamique **(fig. 18 et 19)**. Les bancs pourris plus sensibles à l'érosion hydrique fournissent de nombreux matériaux pulvérulents qui forment la matrice fine des colluvions grossières. Ils reculent par érosion régressive, si bien que les bancs calcaires sublithographiques plus massifs se retrouvent en surplomb et finissent par s'effondrer mécaniquement et rouler le long de la pente pour alimenter les colluvions de bas de versant.
Dans le détail, les bancs pourris sont aussi associés à de petites cavités étroites inframétriques **(fig. 20)**. Les deux sont liés. En effet, la faible résistance mécanique des bancs pourris permet le tassement des matériaux

→
Figure 16 Bourrelet sédimentaire sableux (aménagement anthropique) relevé dans le sondage Sd3-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 17 Colluvions grossières à blocs métriques recoupés dans le sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 18 Banc calcaire dolomitique altéré recoupé par le sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 19 Détail du banc calcaire dolomitique altéré donnant un sable fin jaunâtre - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 20 Série de petites cavités mises au jour au-dessus du banc pourri - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 21 Poche d'altérite surmontée par un niveau noirâtre à gris foncé riche en matière organique - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

puis leur évacuation par des écoulements. Un vide se crée progressivement par érosion régressive qui vient en sape sous les bancs calcaires plus massifs. Mais ces cavités ne forment pas un réel réseau karstique. Il s'agit de simple cavité aveugle dont l'évolution récente ne permet au mieux que le piégeage de vestiges en position secondaire.
À cette structure lithologique s'ajoute également un niveau d'altérites sableuses jaune-ocre dont l'épaisseur reste inférieure à 1 m. Elles proviennent de l'altération des bancs dolomitiques **(fig. 21)**. Celle-ci s'illustre par la présence de grandes poches de dissolution subhorizontales dans lesquelles la structure initiale de la roche est conservée. Cette altération isovolumique, ou fantômisation (Quinif 1999 ; Quinif et Bruxelles 2011 ; Dubois *et al.* 2014), traduit une décarbonatation de la roche encaissante dans des conditions de faible gradient hydraulique, très certainement avant le creusement des vallées principales (Connet et Dandurand 2023 ; Gaillard *et al.* 2024).

16

17

18

19

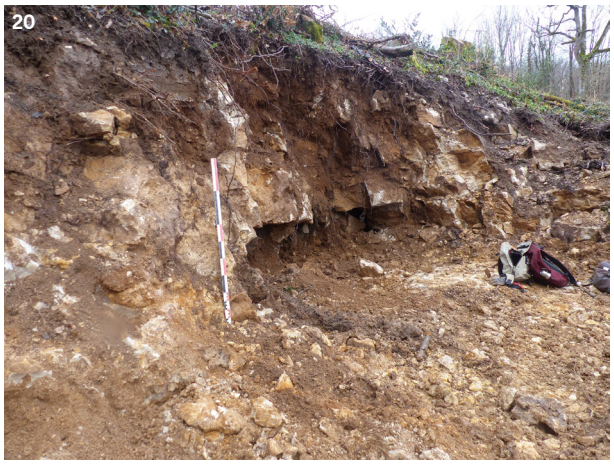
20

21

Dans le sondage Sd2, une de ces poches est visible et montre le passage de la roche saine vers les altérites dans lesquelles on peut suivre en continuité stratigraphique entre la masse saine et la poche altérée les lits de silex noirs, qui présentent néanmoins un épais cortex d'altération **(fig. 22)**. Le résidu sableux est constitué par les rhomboèdres de dolomite libérés de leur ciment calcaire. L'abondance de ce matériel permet là encore l'alimentation et l'accumulation d'une épaisse formation colluviale en pied de versant. On suit la poche de sables fins et le banc de silex noir jusqu'à ce qu'ils soient recoupés par le versant. Le banc de silex est démantelé et les sables sont évacués au fur-et-à-mesure que le versant recule. Ainsi les poches d'altération préfigurent la morphologie du versant qui s'adapte au tassement et à la vidange de l'altérite. Cette dernière provoque le tassement différentiel des blocs, leur basculement et enfin leur effondrement et leur transfert le long de la pente jusqu'en pied de versant.

Les poches d'altérites sont également associées à la présence d'une formation argileuse gris foncé à noirâtre, à structure feuilletée, compacte et riche en matière organique **(fig. 23)**. Elle s'intercale entre la roche saine plus ou moins fragmentée (type brèche) et la roche fantômisée. La forte porosité de ces poches concentre les écoulements (système capacitif et faiblement transmissif) une fois que le niveau de base s'abaisse. L'altérite se tasse alors sur elle-même. Un vide se crée, permettant le piégeage de sédiments allochtones qui peu à peu viennent remplir la totalité des conduits. Ici les sédiments très fins et compacts suggèrent des circulations d'eau très lentes, favorisant le dépôt d'argiles de décantation. Ces caractéristiques traduisent un milieu de sédimentation de faible énergie et un environnement gorgé d'eau ne facilitant pas la destruction de la matière organique. Cette matière organique piégée trace donc soit une activité crypto-corrosive ancienne, qui contribue au démantèlement du versant, soit des variations du niveau de base local. La mise au jour d'une géode d'aragonite ou de calcite brune fibro-radiée va également dans ce sens et témoigne de circulations de fluide **(fig. 24 et 25)**. On ne peut toutefois pas non plus exclure une origine hydrothermale avec des eaux riches en magnésium provenant de l'encaissant dolomitique (CaMg). Quoiqu'il en soit, des circulations deviennent possibles dans le réservoir par libération de volume et apparition d'une perméabilité en grand, notamment par tassement des zones d'altérations fantômisées (Quinif 2010) et effondrement sur place sous forme de couloirs de brèches. Ce type de karstification renvoie à des phénomènes d'altération très lents qui se placent sur un intervalle de temps de plusieurs millions à plusieurs dizaines de millions d'années. Néanmoins ce type de karstification par fantômisation n'interdit pas dans un deuxième temps la mise en place d'un réseau karstique épigène avec le développement d'un drain collecteur et une organisation, voire une verticalisation, de réseaux souterrains.

C'est ce que nous avons pu observer juste au-dessus du niveau d'altérites sableuses. Les sondage Sd1 et Sd4 ont permis de mettre au jour une série de petites cavités peu profondes (rapidement impénétrables), mais dont les morphologies de plafonds et de parois témoignent de circulations karstiques, tracées par les conduits en trou de serrure **(fig. 26 et 27)** et des morceaux de petits planchers stalagmitiques. Une karstification épigène peut donc se mettre en place après la phase d'altération. Elle va localement utiliser les discontinuités et les niveaux poreux issus des phases précédentes d'altération pour structurer des systèmes spéléologiques en lien avec l'évolution locale du niveau de base et l'incision des cours d'eau. Les dolines repérées au sommet du plateau, qui s'impriment dans la nappe alluviale, constituent des points de concentration des eaux qui vont s'infiltrer à travers les dépôts alluviaux pour atteindre le calcaire karstifié et rejoindre via un système de fractures, de diaclases et de poches fantômisées le niveau de base contrôlé par la Vienne. Ces petits boyaux karstiques situés dans la partie inférieure du versant n'ont probablement pas une origine très ancienne. Ils se sont vraisemblablement creusés avec l'incision de la Vienne au cours du Pléistocène supérieur. Ainsi le creusement de la vallée et le recul des versants ont permis non seulement le débourrage des zones fantômisées, mais également des circulations depuis

les plateaux et l'organisation d'un petit réseau de drainage souterrain, mais qui ici n'a pas donné lieu à la formation de vastes salles ayant permis une occupation notamment préhistorique. Les remplissages sédimentaires de grotte que nous avons observés ne présentent pas de stratification particulière ; ils correspondent à un soutirage des dépôts de surface, mais semblent très remaniés par l'activité de fouisseurs et le développement d'un système racinaire assez important. Néanmoins nous avons pu mettre au jour une très belle lame en silex noir dont l'attribution chronologique pourrait très bien la rattacher au Paléolithique supérieur, voire à l'Épipaléolithique.

Figure 22 Silex à cortex d'altération épais identifié en continuité stratigraphique avec la roche saine dans l'altérite sableuse - sondage Sd2-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 23 Niveau d'argile noire gris bleuté riche en matière organique - sondage Sd1-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 24 Géode d'aragonite ou de calcite fumée fibro-radiée (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 25 Détail de la géode ç grands cristaux d'environ 10-12 cm (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 26 Petite cavité avec traces de dissolution et circulation d'eau - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)

Figure 27 Petite cavité étroite de section décimétrique avec chenal de voûte - sondage Sd1-section 7A. C'est précisément à l'entrée de cette cavité qu'une lame de silex noire a été mise à jour (cliché : G. Dandurand / Inrap)

2. 2. 4. Le pied de versant : section 7A

Le raccordement entre le bas de versant et la plaine alluviale au niveau du ruisseau du Faîteroux a pu être documenté. On reconnaît de la base au sommet **(fig. 28)** :

– un dépôt argileux grisâtre hydromorphe type pseudogley conservé dans une dépression située en position d'abri par rapport à un cône détritique ;
– un cône à cailloutis et blocs calcaires grossiers dont le toit est très fortement incliné vers l'aval en direction de la Vienne ;
– en discordance sur les deux dépôts sous-jacents, un dépôt de limons bruns d'inondation, emballant quelques blocs calcaires épars.

Le relevé de coupes stratigraphiques montre clairement une interpénétration des colluvions grossières progradantes issues du démantèlement des versants et des formations fluviatiles fines et hydromorphes qui renvoient à un atterrissement progressif du fond de vallon. C'est la traduction stratigraphique d'une compétition des dynamiques sédimentaires entre la dynamique de versant d'une part et une dynamique fluviatile d'autre part.

Figure 28 Schéma du raccordement du bas de versant au vallon humide du Faîtrou (DAO et cliché : G. Dandurand / Inrap)

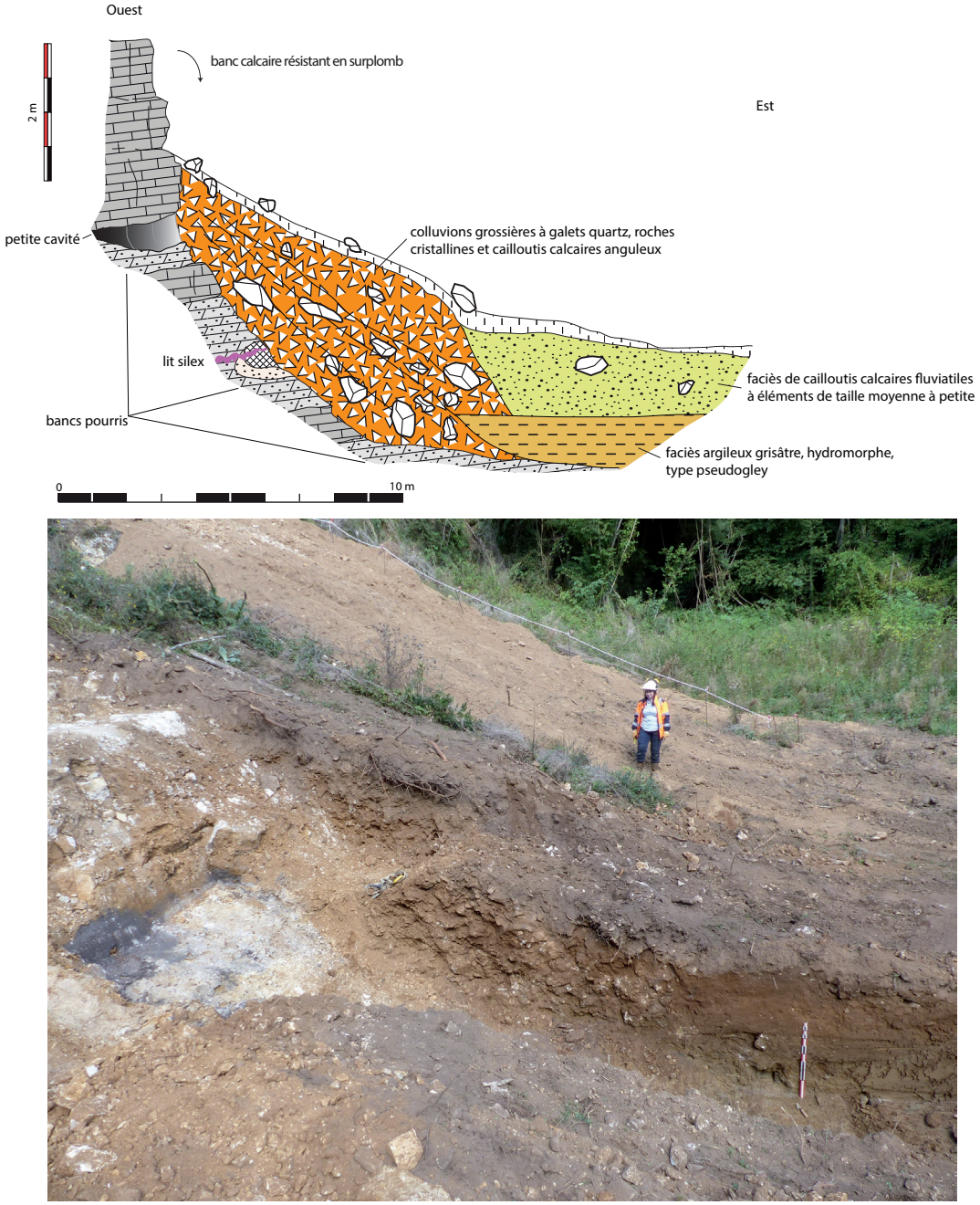

L'histoire holocène du site commence avec la mise en place de dépôts fins hydromorphes fluviatiles du Faîteroux qui traduisent un environnement de faible énergie. Ceci est tout à fait en accord avec la topographie en dépression à très faible pente qui a dû fonctionner en zone humide de type palustre. La planéité du niveau d'apparition de ce faciès plaide aussi pour un environnement palustre, au moins de manière saisonnière.
Ce type d'environnement caractérise notamment le début de l'Holocène, du Préboréal à la première moitié de l'Atlantique. La forte diminution des apports sédimentaires qui fait suite au Dryas récent se traduit par une incision rapide des lits mineurs des grandes vallées et une vidange ou une incision plus ou moins marquée des vallées secondaires. Cette modification géomorphologique s'exprime par une phase d'érosion linéaire et un encaissement généralisé. Le développement d'un sol durant l'optimum climatique expliquerait l'enrichissement en matière organique. Régionalement, les séquences des vallées secondaires et des paléochenaux des grandes vallées sont caractérisées par une tourbification continue jusqu'à l'Atlantique récent et témoignent d'une grande stabilité de la sédimentation. Mais ce type d'environnement stable n'interdit pas des réajustements des versants. Après un hiatus, la sédimentation est suivie par une unité limono-organique couvrant potentiellement la seconde moitié de l'Holocène, notamment le Subboréal. Le début du Subboréal correspond à un regain de l'activité fluviatile et aux premiers éléments caractéristiques d'une modification significative des environnements plus ou moins anthropisés. Le modèle d'évolution sédimentaire (rythme d'accumulation / érosion) n'est proposé ici qu'à titre d'hypothèse. Des datations 14C, couplées à des analyses paléoenvironnementales permettraient de préciser le cadre chronostratigraphique.

2. 2. 5. La plaine alluviale : section 7B

Les tranchées réalisées dans le fond de la plaine alluviale de la Vienne ont permis d'observer en détail la stratigraphie des 2,50 premiers mètres des alluvions. Du haut vers le bas on identifie Les unités sont les suivantes **(fig. 29)** :

- Un podzol (horizon LA, E et BPs), formé par :
  - un horizon de labours LA : sable humifère brun gris foncé ;
  - un horizon éluvial E (Sb) : sables brun-gris clair à graviers dispersés et paillettes de muscovites ;
  - un horizon BPs : sables limoneux brun-beige à verdâtres (Sl), et des sables fins gris plus ou moins oxydés à graviers de quartz dispersés (Sg).
- Des graviers et des sables alluviaux disposés en couches décimétriques subhorizontales, localement déformées, composés dans le détail par une alternance de :
  - Sr : des sables limoneux rougeâtres dont le toit irrégulier marque une troncature ;
  - Sj : des sables jaunes grossiers.
    Ces dépôts ont été reconnus à l'extrémité oriental des tranchées Tr1-Tr2-Tr3.
- Des sables alluviaux à litage entrecroisé. Dans le détail, on observe des bandes d'argile illuviale de couleur brun vif qui se développent dans les sables. Deux formations ont été distinguées :
  - Sh : des sables grossiers légèrement limono-argileux gris attache rouille (hydromorphie) en place et en ballant des galets de roche métamorphique plus ou moins altérés, ainsi que des rognons de silex brun verdâtre. On observe dans le détail des taches et fentes brun vert clair formant un réseau polygonal, des imprégnations ferrugineuses le long des fentes, et quelques précipitations noires (Fe-Mn). Cet horizon pourrait correspondre à l'horizon BTg d'un paléosol holocène. Enfin, on note une nette discordance au toit. Il reste difficile cependant de la caractériser, et de préciser s'il s'agit d'un hiatus sédimentaire ou bien d'une érosion des horizons supérieurs.

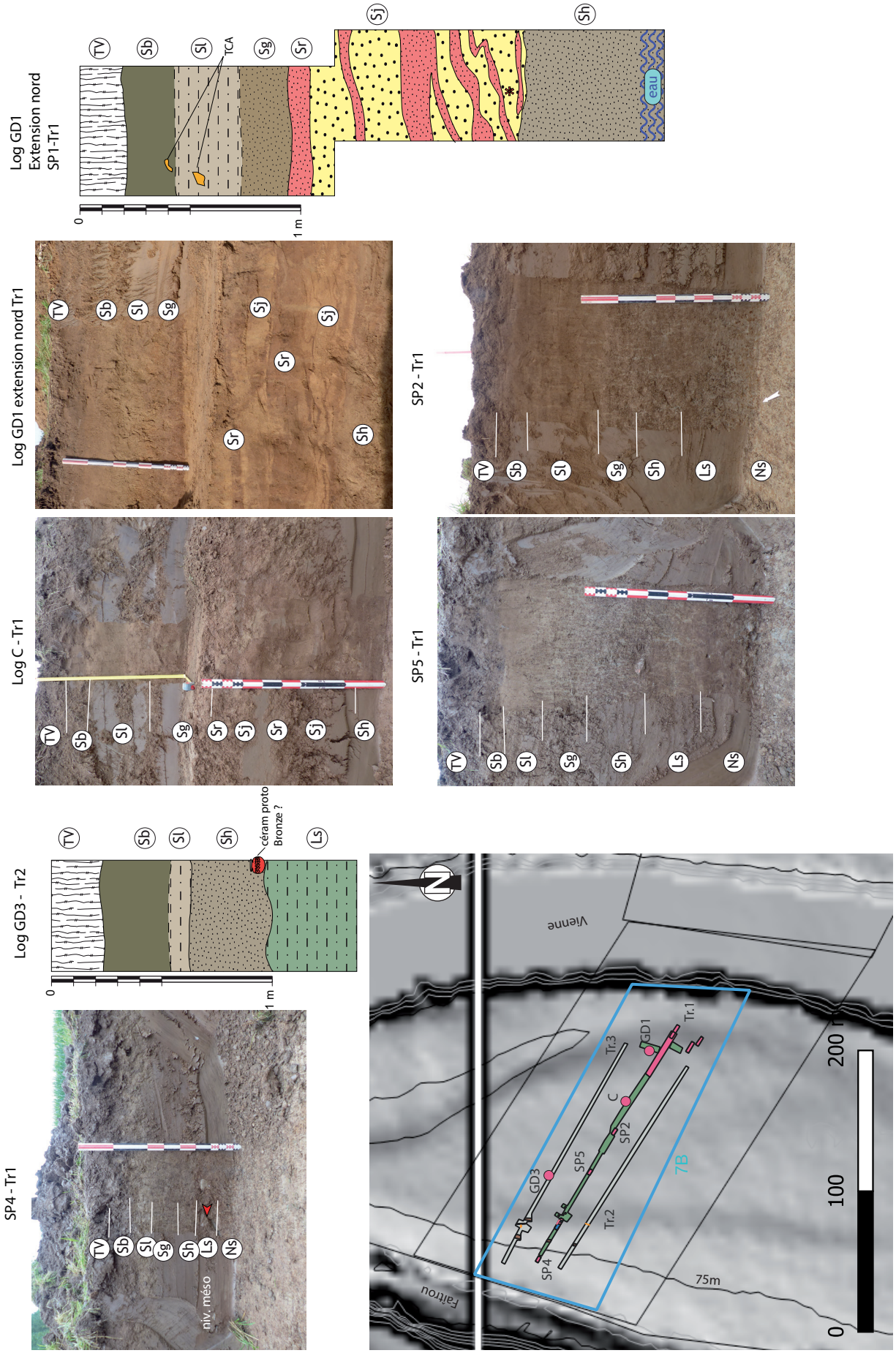

Figure 29 Relevés de logs stratigraphiques au niveau de la basse terrasse alluviale de la Vienne à 75 m NGF (levés et clichés : G. Dandurand / Inrap)

  - Ls : des limons sableux rouille à taches d'oxydation, emballant des galets de granites plus ou moins pulvérulents épars. Le toit ondulé marque probablement une surface d'érosion. Celle-ci pourrait caractériser un phénomène de ressuyages de la surface lors de cycles crues-décrues.
    C'est précisément dans ce niveau que des vestiges lithiques attribués au Mésolithique ancien ont été mis au jour dans la partie ouest de la tranchée Tr1. Le mobilier apparaît entre 0,60 et 0,90 m de profondeur
- Des graviers, galets et sables (Ng) dans une matrice légèrement argileuse et oxydée. Ils constituent la nappe alluviale grossière, notée Fy sur la carte géologique du BRGM. Le toit de la nappe présente un pendage vers l'est. Il a été atteint à 2,70 dans le sondage profond SP1 de la tranchée Tr1, puis à 2,40 m dans le SP8 de la Tr2, à 1,80 m dans le SP9 de la Tr2, à 1,30 m dans le SP10 de la Tr2 et à 1 m dans les SP3-SP4. Cela représente une pente d'environ 7° vers l'est.

Ainsi le relevé stratigraphique des logs dans le fond de la vallée de la Vienne montre que les formations alluviales anciennes affleurent et sont recouvertes de formations colluviales plus ou moins épaisses et de dépôts d'origine anthropique. Sous le sol holocène de type podzol, on recoupe entre 0,40 et 1,80 m de profondeur l'horizon cumulique d'un paléosol attribuable à la première moitié de l'Holocène.

2. 3. Interprétation morphodynamique et intégration des données archéologiques

2. 3. 1. Un karst discret

Si les nombreux sondages réalisés au niveau de la corniche ouest de la vallée de la Vienne ont révélé un puissant dépôt de collusions et d'éboulis gravitaires, comme nous nous y attendions, il s'avère que ces derniers ne masquent pas de grotte, ni de cavités, ou d'abri-sous-roche suffisamment vaste pour avoir fait l'objet de fréquentations humaines. Le diagnostic a permis de préciser la dynamique morphosédimentaire de ce versant, contrôlé essentiellement par des processus d'érosion différentielle, qui exploite les bancs dolomitiques altérés pourris. L'érosion hydrique vient recouper en sape les assises des bancs calcaires massifs qui finissent par se retrouver en surplomb et alimentent en matériaux grossiers les colluvions. Quelques indices de karstification ont néanmoins été mis à en évidence. Les petites grottes découvertes font partie d'un réseau karstique peu développé, dont la dynamique est inhibée par des processus cryoclastiques et de colluvionnement. Malgré tout, nous avons pu reconnaître des morphologies caractéristiques d'écoulements d'eau, ainsi que des fragments de plancher stalagmitique. Mais aucun sédiment de grotte véritablement n'a été mis au jour.

2. 3. 2. Géométrie des formations alluviales

La réalisation de nombreuses tranchées dans le fond de la plaine alluviale de la Vienne a permis d'évaluer la variabilité des séquences stratigraphiques. Sur la terrasse, une grande partie des sondages a atteint le toit de la terrasse caillouteuse entre 1 m et 2,70 m de profondeur, avec un net pendage d'ouest en est. Ce pendage a conditionné la géométrie des dépôts sus-jacents, notamment la couverture limoneuse au sein de laquelle un paléosol a été identifié. Il traduit une phase de stabilité paléoenvironnementale que l'on peut attribuer, compte tenu du dispositif stratigraphique et des vestiges lithiques du Mésolithique qu'il scelle, à la première moitié de l'Holocène. À l'avenir des datations ^{14}C sur matière organique ou par OSL devraient

permettre de préciser le cadre chronostratigraphique. Les dépôts supérieurs correspondent quant à eux, à des formations colluvio-alluviales plus récentes, remaniant des dépôts de versant et fluviatiles, ce qui explique la grande variété de mobiliers archéologiques de différentes périodes mise au jour.

3. Les occupations et vestiges archéologiques

Trois occupations, l'une antique, l'autre mésolithique et la troisième paléolithique moyen, ont été mises au jour sur la phase 3 du diagnostic d'archéologie préventive. L'occupation antique est située en surplomb de la vallée de la Vienne (zone 7A), sur sa rive gauche ; celle du Mésolithique est située dans le fond de vallée de la Vienne (zone 7B), à proximité du ruisseau le Faiteroux ; et celle du Paléolithique moyen est positionnée sur l'ancienne terrasse de la Vienne (zone 6E, cf. **fig. 3A**). Quelques fossés jalonnent le tracé et une sépulture, isolée, a été mise au jour aux abords immédiats d'un ancien chemin récent. Ces structures seront présentées à la suite des sites identifiés sur la base de concentrations de vestiges (mobilier et/ou structures) et précèderont l'exposé rapide des vestiges mobiliers découverts en position secondaire.

3. 1. L'occupation antique de Bois Ragot (section A7)

Elise Sarrazin et Marie-Camille Arqué[2]

Les vestiges antiques sont tous situés dans la portion sud-ouest de la section 7A, dans les tranchées 7A-08, 7A-09 et 7A-10 **(fig. 30)**. Ils sont apparus immédiatement sous la terre végétale, dès 15 cm de profondeur. Leur séquençage a été établi sur la base du mobilier céramique (NR=488) découvert dans ce secteur et dans le comblement des structures. La conservation de l'ensemble est plutôt médiocre, en raison d'un arasement conséquent et d'importantes perturbations dues aux très nombreuses racines et souches d'arbres (du Bois Ragot localisé entre la RD25 et le ruisseau du Fayteroux).
Les vestiges comprennent trois fondations de murs dont deux forment un angle dans la tranchée 7A-08 (F7A-08-01 et F7A-08-02), le troisième (F7A-09-01) paraissant isolé dans la tranchée 7A-09. Au sein de la tranchée 7A-09, deux zones distinctes, appelées 7A-09-E1 et 7A-09-E2, localisées de part et d'autre du mur F7A-09-01, ont livré une quantité non négligeable de terres cuites architecturales et de mobilier en particulier céramique (NR=464). Ces niveaux n'ont pas révélé d'organisation structurée et paraissent résulter du démantèlement ou de l'érosion de l'occupation antique. Le décapage partiel de l'ensemble 7A-09-E1 a permis de dégager trois potentiels trous de poteau (F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-03), à l'ouest du mur F7A-09-01.
Enfin, dans la tranchée 7A-10, un possible niveau de démolition a été observé (F7A-10-01).
Aucun élément datant plus récent que le II^{e} siècle n'a été mis au jour dans ce secteur, qui couvre une superficie globale d'un peu plus de 1 000 m^2.

2. Présentation, description des structures et synthèse : Elise Sarrazin ; étude céramique : Marie-Camille Arqué

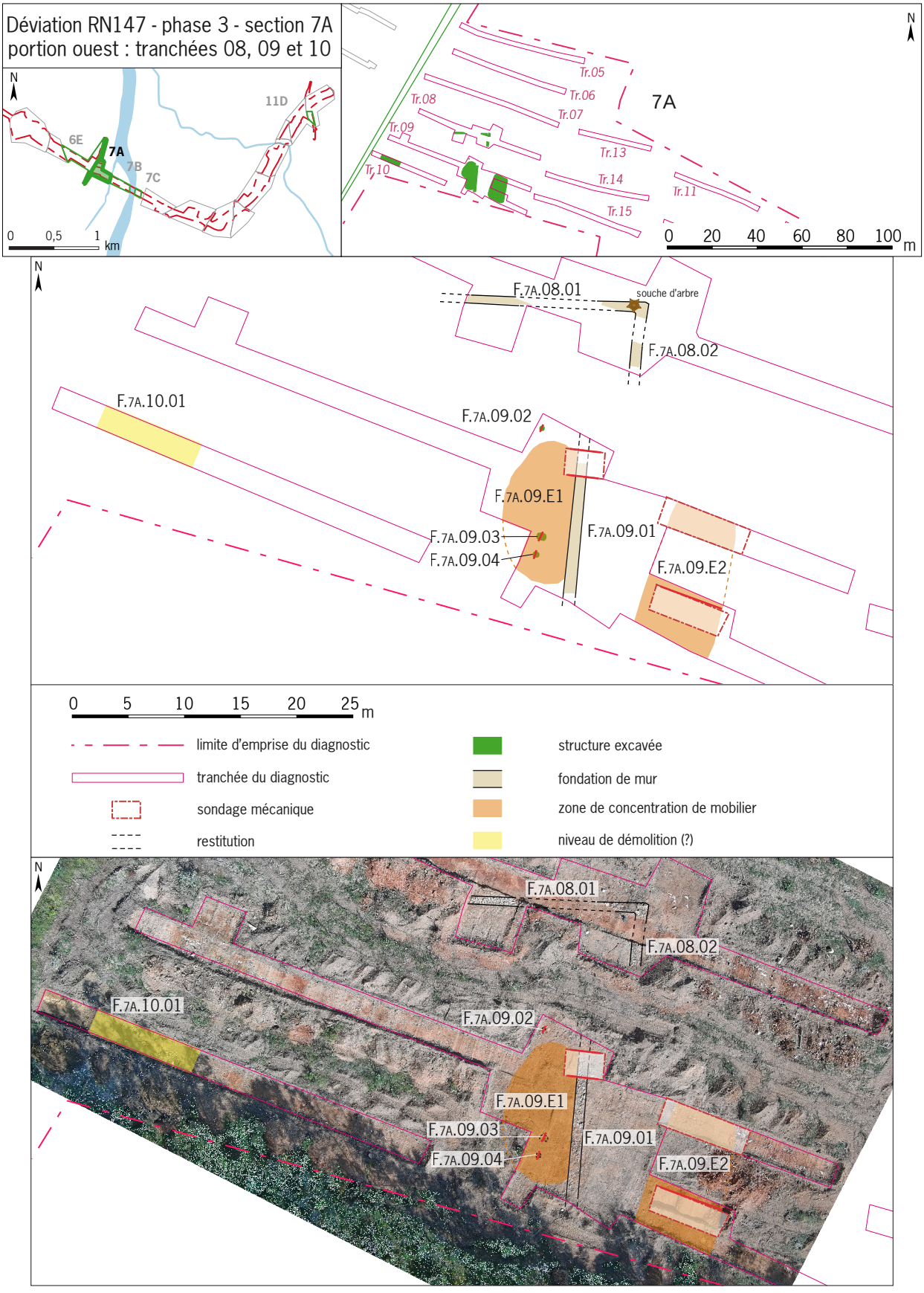

Figure 30 Localisation des structures antiques dans les tranchées 7, 9 et 10 de la section 7A. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

3. 1. 1. Les fondations de murs

3. 1. 1. 1. Le mur F7A-09-01 **(fig. 31)**

Localisé au centre de la tranchée 09, ce mur, orienté nord-sud, est apparu particulièrement mal conservé. Arasé et perturbé par les racines et les souches d'arbres, il a probablement aussi été en partie récupéré ou démantelé puisque sa trace se perd vers le sud et le nord. Ainsi, la partie conservée a été observée sur environ 11 m de long et sa largeur varie de 0,60 à 1 m, selon les portions en raison d'un état de conservation variable **(fig. 32)**. La construction se compose de blocs calcaires non équarris, de silex et de galets présentant des modules de 10 à 30 cm, avec une majorité d'éléments de 15 à 20 cm. L'ensemble est mêlé à un fin limon brun orangé, parfois particulièrement induré. Les blocs sont installés sans organisation particulière dans une tranchée dont le creusement peu lisible atteint au maximum une trentaine de centimètres de profondeur **(fig. 31)**. Un sondage mécanique a été réalisé à l'extrémité nord du mur. Il semble qu'il s'agisse donc du fond de la tranchée de fondation d'un mur en grande partie détruit. Quatre tessons de céramique ont été récolté lors du nettoyage du mur et permettent une attribution chronologique large au Haut-Empire.
Aucune autre maçonnerie susceptible de fonctionner avec ce mur n'a été repérée dans la tranchée 09 ou les tranchées adjacentes. Toutefois, à environ 2,50 m à l'ouest du mur, trois anomalies (F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04, décrits plus loin), pouvant s'apparenter à des trous de poteau, ont été repérées selon un alignement quasi identique à l'axe du mur. Leur état de conservation n'a cependant pas permis d'attester la fonction réelle de ces potentielles structures ou leur lien avec le mur 09-01.

3. 1. 1. 2. Les murs F7A-08-01 et F7A-08-02 **(fig. 33)**

Deux portions de murs formant un angle ont été mises au jour dans la tranchée 08, dans un secteur où le calcaire naturel affleure dans les argiles rougeâtres (altérites) **(fig. 34)**. Une souche d'arbre, installée à l'angle des murs **(fig. 35 et 36)**, a été laissée en place afin de préserver au maximum les vestiges de maçonnerie.
Le premier, F7A-08-01, est orienté est-ouest **(fig. 37)** et mesure près de 16 m de longueur depuis l'ouest jusqu'à l'angle qu'il forme avec le second, F7A-08-02, nord-sud, dont la longueur observée atteint environ 6 m. Celui-ci n'est pas aligné avec le mur repéré dans la tranchée 09 et leurs tracés ne suivent pas exactement le même axe.
Les deux murs sont de facture identique : de très nombreux blocs calcaires non équarris, quelques silex et galets (de 10 à 30 cm, en majorité de 15 à 20 cm), installés sans organisation au fond d'une tranchée de 0,70 m de large et 0,25 m de profondeur conservée, à parois légèrement obliques et fond en cuvette.
Le nettoyage du mur F7A-08-01 a permis de recueillir six fragments de céramique, attribués au Haut-Empire.
Aucune autre maçonnerie pouvant constituer la paroi ouest ou sud du bâtiment n'a été repérée dans la tranchée 09.

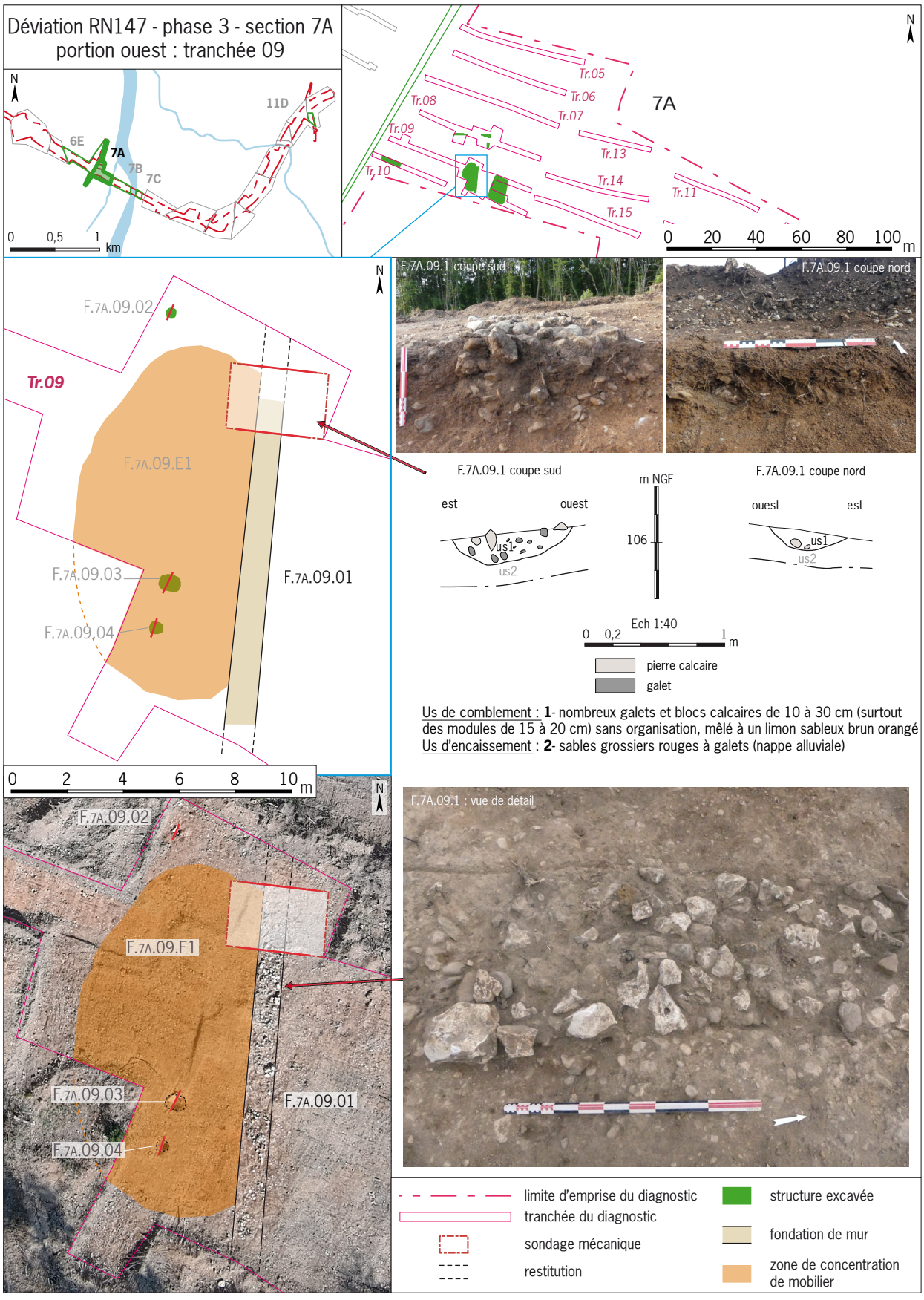

Figure 31 Vues en plan et coupes du mur F7A.09.01. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

Figure 32 Vue oblique vers le sud du mur F7A.09.01.

Figure 33 Vues en plan et coupes des murs F7A.08.01 et F7A.08.02. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

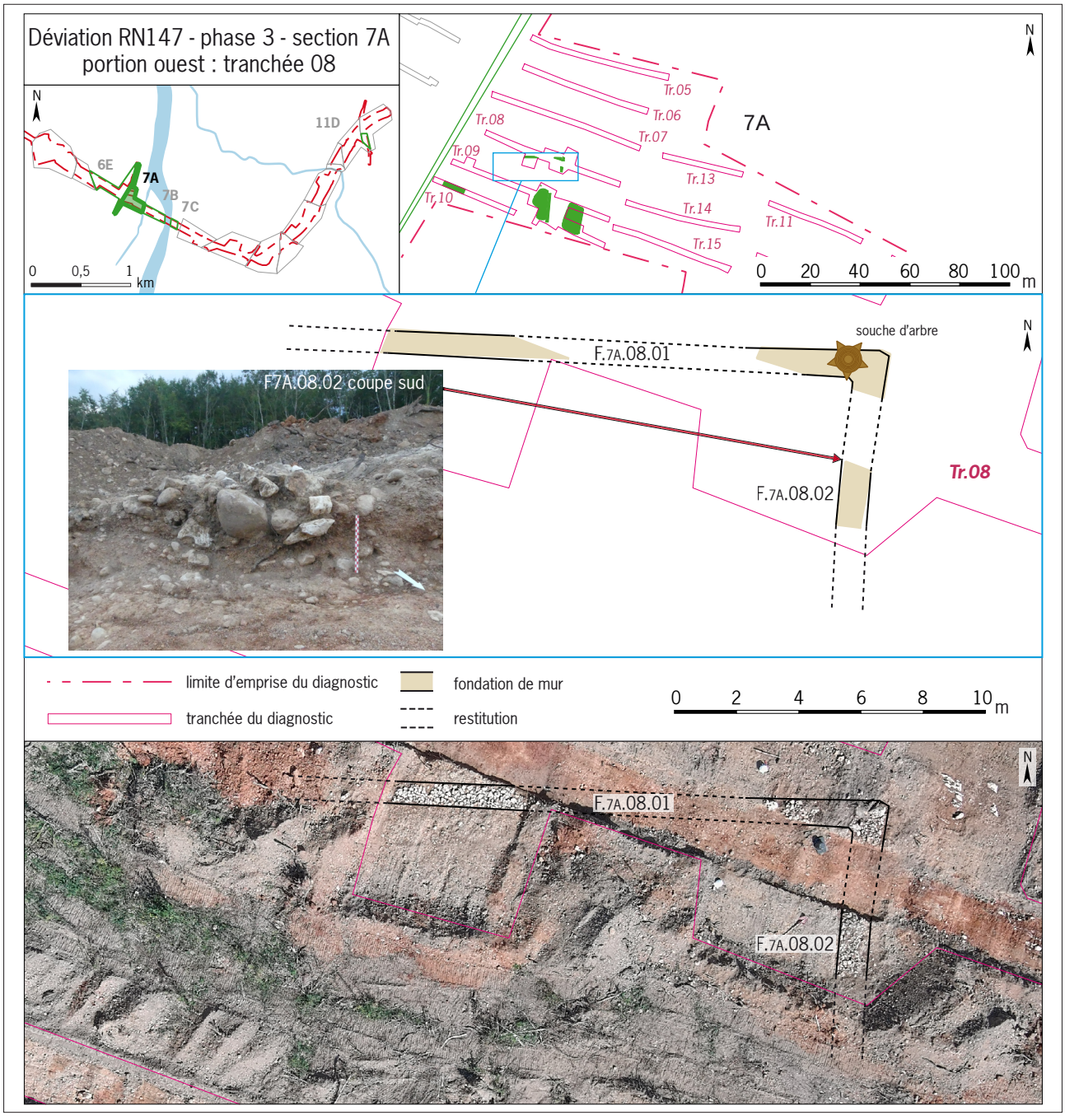

Figure 34 Affleurement de blocs de calcaire dans la tranchée 7A.08.

Figure 35 Vue vers l'ouest de la souche d'arbre à l'angle des murs F7A.08.01 et F7A.08.02.

Figure 36 Vue vers le nord de la souche d'arbre à l'angle des murs F7A.08.01 et F7A.08.02.

Figure 37 Vue oblique vers le nord du mur F7A.08.01.

3. 1. 2. Les structures en creux

Les potentiels trous de poteau F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04 **(fig. 38)**

Trois anomalies ont été observées dans la tranchée 09, à environ 2,50 m à l'ouest du mur F7A-09-01, après le décapage partiel de la zone de concentration de mobilier 7A-09-E1. Celles-ci ont été repérées grâce à la présence de blocs ou de plaquettes calcaires qui paraissaient intrusifs au sein de la nappe alluviale sableuse à galets. La lecture dans ce secteur très perturbé par les racines et souches d'arbres est particulièrement difficile, même après la fouille par moitié de ces anomalies, aussi, seuls les éléments calcaires (dont certains ont bougé au moment du décapage mécanique) et de rares fragments de terre cuite évoquent l'origine anthropique de ces structures **(fig. 39)**.
Le premier possible trou de poteau (F7A-09-02) est localisé vers le nord de l'extension de la tranchée 09, à 3 m à l'ouest de l'axe du mur F7A-09-01.

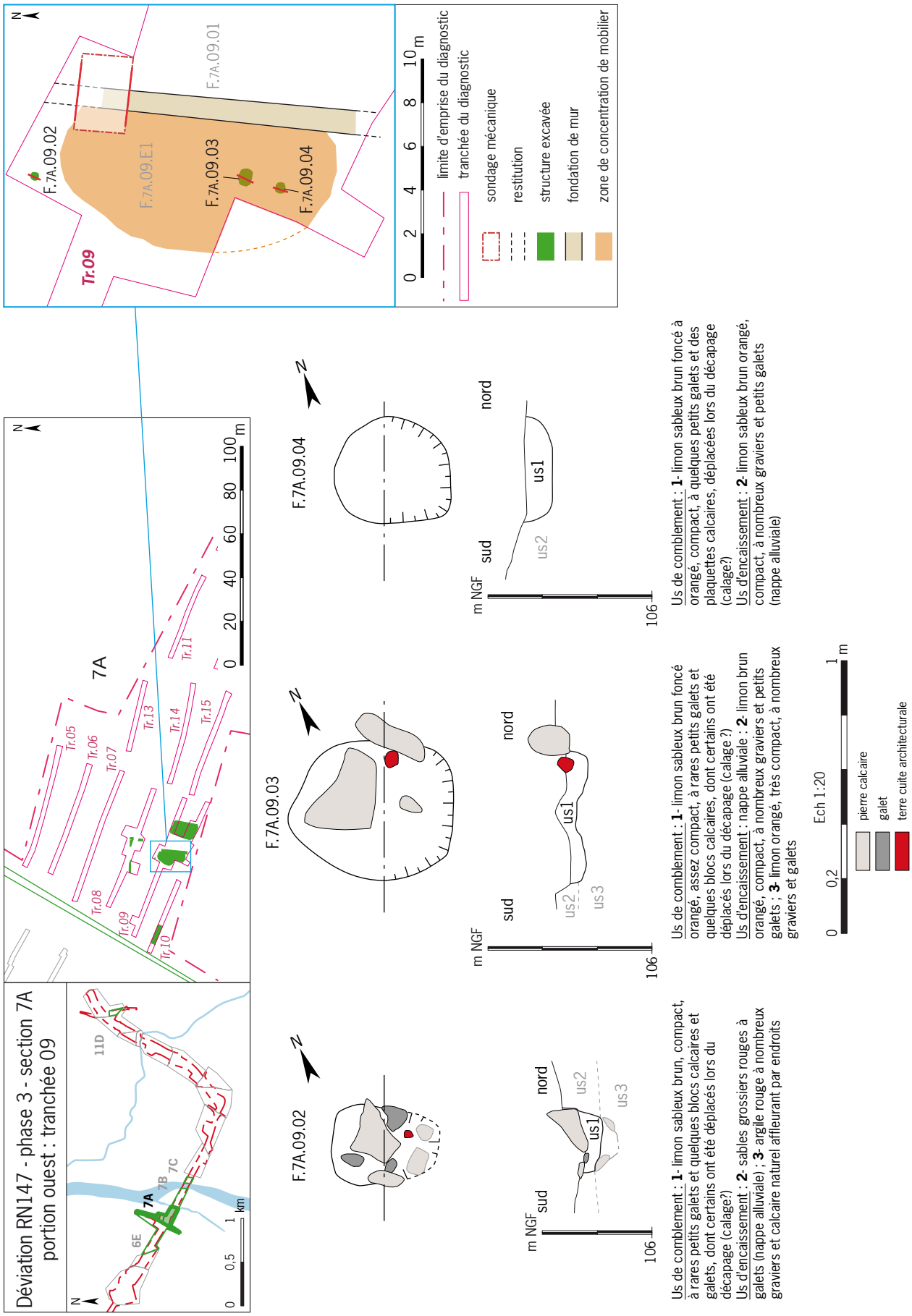

Figure 38 Relevé en plan et coupe des structures F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

Figure 39 Vues des structures F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04.

Il semble de plan ovalaire, d'environ 0,40 m par 0,30 m et n'est conservé que sur 0,06 m de profondeur. Son comblement limono-sableux brun a livré quelques pierres calcaires, galets (modules de 10 à 25 cm) et un fragment de terre cuite, possibles vestiges d'un calage de poteau. Le calcaire naturel affleure dans les argiles rouges au fond du creusement supposé.
Trois tessons de céramique étaient présents en surface de F7A-09-02. Ils se rattachent au Haut-Empire.
La seconde structure (F7A-09-03) est située à environ 9 m au sud de la première et à 2,50 m à l'ouest du mur. De plan subcirculaire, elle mesure 0,60 m par 0,50 m pour une profondeur conservée de 0,08 m. Son comblement se compose d'un limon sableux brun foncé à orangé, assez compact, associé à deux gros blocs calcaires (en partie déplacés lors du décapage) et un fragment de terre cuite architecturale, pouvant avoir appartenu à un calage de poteau.
Le comblement de F7A-09-03 a livré un fragment de vase de stockage en céramique, daté du Haut-Empire et trois fragments de tuile.
Enfin, le dernier potentiel trou de poteau (F7A-09-04) est localisé à 1,20 m au sud-ouest du précédent et à 2 m à l'ouest du mur. Il présente un plan subcirculaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre, pour environ 0,10 m de profondeur. Le creusement supposé est comblé par un limon sableux brun foncé à orangé, assez compact et homogène, à petits galets. Lors du décapage, deux plaquettes calcaires apparemment de chant, ont été arrachées par la pelle mécanique. Celles-ci pourraient évoquer la présence d'un calage de poteau.
Ces trois éventuelles structures ne forment pas un alignement parfait, et aucun élément n'a permis de déterminer si elles ont eu un fonctionnement conjoint avec le mur F7A-09-01.

3. 1. 3. Les « épandages »

3. 1. 3. 1. Les zones de concentration de mobilier 7A-09-E1 et 7A-09-E2 **(fig. 40)**

Immédiatement à l'ouest du mur F7A-09-01, une première zone (7A-09-E1) d'une soixantaine de m² est apparue lors de la réalisation de la tranchée 09. Celle-ci se présente sous la forme d'un niveau peu épais de limon brun orangé assez meuble mêlé à quelques galets et éléments calcaires, à de nombreux fragments de terre cuite architecturale et de céramique **(fig. 41 et 42)**. Ce niveau n'a pas été observé à l'est du mur, qui semble marquer une limite de cet « épandage ».
Lors du décapage de ce niveau, un total de 125 tessons de céramique a été récolté ainsi que deux éléments lithiques (un nucléus et un petit galet brûlé) et deux fragments de *tegulae*. Ces derniers ont été prélevés car ils présentaient la particularité d'avoir subi d'importantes déformations probablement dues à une surcuisson. La présence de ces ratés de cuisson pourrait être un indice de l'existence d'un atelier de tuilier non loin de cette zone. La céramique permet une attribution chronologique large entre les années 40/60 et la fin du II^{e} s. ap. J.C.

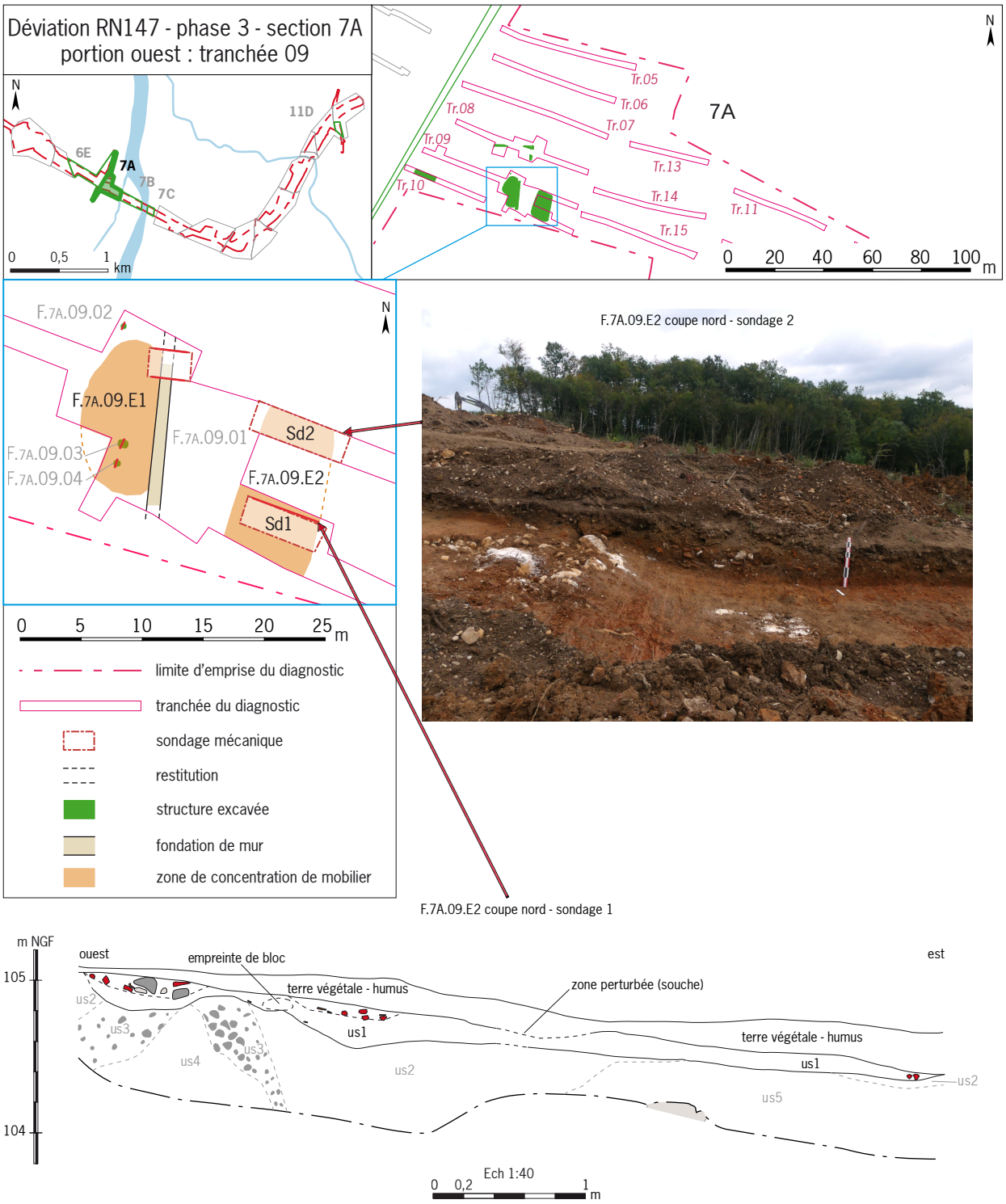

Us de recouvrement : terre végétale - humus : limon fin à petits galets (3 à 4 cm) à très nombreuses racines
Us de comblement : **1**- limon brun clair mêlé à du sable grossier, d'assez rares galets et de nombreux nodules de TCA, avec des éléments de plus gros modules en surface surtout du côté ouest
Us d'encaissement : **2**- sables grossiers rouges à quelques petits galets ; **3**- très nombreux galets dans des sables grossiers rouges ; **4**- argile bariolée rouge à jaune clair très compacte ; **5**- argile rouge compacte à blocs calcaires naturels affleurant par endroits

Figure 40 Localisation des épandages 7A-09-E1 et 7A-09-E2 et relevé de la coupe réalisée dans l'épandage 7A-E9-E2. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

Figure 41 Vue vers le nord-ouest de l'épandage 7A-09-E1.

Figure 42 Vue vers l'est de l'épandage 7A-09-E1.

Un peu plus loin vers l'est, à une distance de 6 à 8 m du mur, une seconde zone (7A-09-E2), très similaire à la première, a été mise en évidence et sondée mécaniquement à deux reprises. Couvrant une superficie d'environ 80 m², elle consiste en une « nappe » d'une épaisseur maximale de 0,30 m, composée de limon brun clair mêlé à du sable grossier, d'assez rares galets, de nombreux nodules de terre cuite architecturale et des tessons de céramique. Des éléments de plus gros modules sont présents en surface, surtout du côté ouest, notamment des fragments de tuile à plat (*tegulae*) ainsi que quelques blocs de calcaire ou de grès. La coupe du sondage 1 a révélé un profil irrégulier, présentant du côté ouest deux dépressions successives, espacées de 1,20 m à 1,40 m, qui ont piégé davantage de mobilier. L'hypothèse d'ornières de chemin a été évoquée, mais n'a pu être confirmée lors du second sondage, réalisé à 4,50 m au nord du premier. Il est cependant difficile d'être catégorique tant les perturbations dues aux racines et souches d'arbres sont nombreuses dans ce secteur.
Lors du décapage et des sondages dans ce niveau, une quantité relativement importante de mobilier a été récoltée, notamment 333 tessons de céramique et cinq fragments de *tegulae*, dont au moins deux ont subi une surcuisson. Ces éléments permettent une attribution chronologique large entre le règne de Tibère et la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Le sondage 1 a livré trois éléments métalliques ferreux : un fragment de tige de clou et deux fragments de plaques apparemment pourvus chacun d'un rivet. Un fragment de schiste provient également de ce sondage. L'une de ses surfaces présente un aspect lustré, mais sa fonction précise n'a cependant pas pu être déterminé.

3. 1. 3. 2. Le niveau de démolition (?) F7A-10-01 **(fig. 43)**

Le niveau F7A-10-01 a été mis en évidence dans la partie ouest de la tranchée 7A-10, à près de 30 m à l'ouest des vestiges antiques de la tranchée 7A-09. Il n'a pas été sondé et n'a été observé qu'en surface, couvrant toute la largeur de la tranchée sur une longueur de 9 m (soit 18 m² observés). Il se compose de très nombreux blocs calcaires de 10 à 30 cm (majoritairement des modules de 15 à 20 cm), apparemment sans organisation, mêlés à des fragments de terre cuite architecturale et à quelques tessons de céramique. L'ensemble s'installe dans les sables grossiers rouges à galets surmontant des argiles compactes jaunes à blanchâtres. L'absence de structuration suggère que ce niveau résulte du démantèlement d'une construction antique.
F7A-10-01 a livré six tessons de céramique attribuables au Haut-Empire et trois fragments de *tegulae* y ont été prélevés.

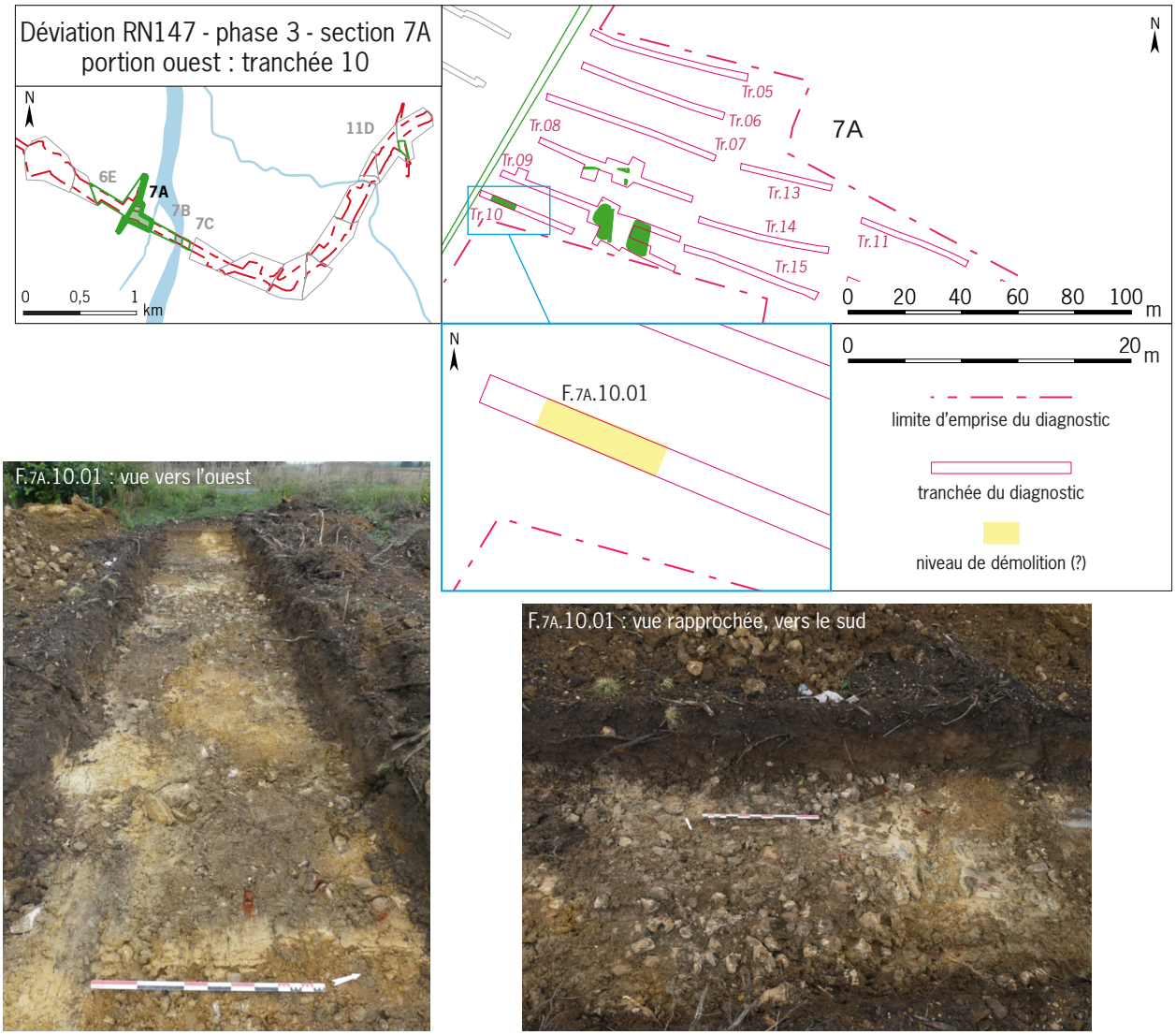

Figure 43 L'épandage F7A-10-01. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

3. 1. 4. Le mobilier céramique

Ce diagnostic a permis la mise au jour d'un lot céramique antique de 514 fragments pour 48 vases distincts identifiés (NMI/Bord), provenant des sections 6E (tranchée 13), 7A (tranchées 8 à 11) et 7B (tranchée 1). L'ensemble du mobilier mis au jour présente un mauvais état de conservation avec une usure prononcée des surfaces.
La répartition du mobilier est très hétérogène au sein de ces différentes sections et tranchées, et l'essentiel du mobilier a été mis au jour dans la tranchée 9 de la section 7A, sous la forme de deux épandages, représentant 89,10% du mobilier découvert.
Le premier livre 125 fragments céramiques pour un NMI de 12. Les éléments les plus caractéristiques sont deux pots Santrot 250 **(fig. 44, F)** dont l'un de petit module **(fig. 44, E)**, deux plats à cuire à bord oblique et pâte grise siliceuse **(fig. 44, C et D)**, une jatte à bord rentrant qui pourrait s'apparenter à un type Santrot 164 (Guitton 2019, p. 93), un pot à lèvre en bourrelet, également à pâte grise siliceuse **(fig. 44, H)**, un pot Menez 146 **(fig. 44, G)** ainsi qu'un bord incomplet de mortier à pâte orangée beige **(fig. 44, B)** et un bord de vase de stockage de type Mougon G de couleur similaire **(fig. 44, A)**.
L'ensemble présente un profil couvrant une large période comprise entre les années 40/60 et la fin du IIe siècle ap. J.-C. En effet, l'absence de céramique fine et de table ainsi que d'importation, ne nous permet pas de caler ce lot avec précision.

Tranchée 7A-09_Epandage 7A-09-01

Tranchée 7A-09_Epandage 7A-09-02

Figure 44 Vue de quelques fragments de céramique des épandages 7A-09-E1 et 7A-09-E2. (cliché et DAO : M-C Arqué)

Le second épandage se compose quant à lui d'un lot de 333 fragments céramiques pour 32 individus. Les éléments les plus caractéristiques sont une coupelle Drag. 24/25 de Centre Gaule datée des années 70 à 150 ap. J.-C., deux tessons appartenant à une amphore de Tarraconaise à pâte claire, quatre pots Santrot 250 à pâte grise siliceuse **(fig. 44, K et L)**, un pot à lèvre rabattue du Nord-Poitou généralement observé dans ce secteur durant les règnes de Tibère et de Claude (Sanchez 2018, p. 863, fig. 746, n° 11 et 12), pas moins de dix pots à lèvre éversée simple **(fig. 44, O)**, deux plats à bord oblique **(fig. 44, P)**, un bord de plat NF 558 à lèvre bilobée daté de la première moitié du II^e^ siècle (**fig. 44, M** ; Guitton 2019, fig. 50, n° 13), huit jattes Thésée-Pouillé IV-2 datées des années 70/100 à 200 **(fig. 44, Q)** et un bord de marmite tripode Santrot 85/90. Bien que l'on dénombre 33 fragments céramiques en *terra nigra*, seul un bord a été observé mais n'a pu être identifié compte-tenu de son état de conservation. Cent-douze fragments de céramiques à pâte claire ont également été mis au jour et les rares formes identifiées sont un vase de stockage de type Mougon G **(fig. 44, I)**, un bord de pot à lèvre pincée à pâte brune micacée du Val de Loire **(fig. 44, J)** et un vase à lèvre en amande éversée. L'ensemble présente un caractère très hétérogène, couvrant une large période comprise entre le règne de Tibère et la première moitié du II^e^ siècle ap. J.-C.

Le reste du mobilier mis au jour, dans les zones externes à ces épandages ne livre que peu de fragments céramiques. Les rares récipients mis au jour s'apparentent à des cruches, coupes, jattes, marmites tripodes et vases de stockages de types indéterminés. Ces différents lots sont attribués au Haut-Empire romain, sans plus de précision.

Le mobilier mis au jour lors de la phase 3 du diagnostic préalable au contournement de Lussac-les-Châteaux se révèle chronologiquement hétérogène. Les éléments les plus anciens semblent appartenir aux années

15 à 50 ap. J.-C. et les plus récents, à la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. La concentration de mobilier dans la tranchée 9 de la section 7A, associée à la présence de quelques structures antiques, permet de caractériser une occupation antique peu dense et peu tournée vers les zones d'approvisionnement exogènes, dans ce secteur.

3. 1. 5. Synthèse

L'ensemble des vestiges antiques se concentrent donc dans la partie sud-ouest de la section 7A, sur une superficie d'environ 1 000 m². Le site est difficile à définir compte-tenu de son état de conservation. Les données recueillies permettent uniquement d'évoquer une implantation antique modeste, caractérisée par des constructions simples, d'aspect peu soigné. Ce caractère modeste a également été observé dans le mobilier recueilli, principalement céramique, qui s'avère notamment pauvre en approvisionnements d'origine exogène. Cette occupation, rattachée aux Ier-IIe siècles, a sans doute été partiellement démantelée et apparaît particulièrement arasée et perturbée. Elle se développe potentiellement hors emprise vers le sud-ouest, les tranchées situées plus au nord (7A-01 à 7A-07) s'étant, elles, révélées négatives.

3. 2. Une occupation du premier Mésolithique dans la vallée de la Vienne (section 7B)

Dans le fond de vallée de la Vienne, sur sa rive gauche, une concentration des vestiges lithiques, identifiée sous le terme d'iso 1, a été mise au jour à proximité du ruisseau du Fayteroux, dans le tiers est de la tranchée 1 de la section 7B **(fig. 45 et 46)**. Elle comprend 76 silex taillés dont plus de la moitié (NR=45) sont de très petits déchets de taille de taille infra-centimétrique. La proposition de rattachement de ce petit ensemble au premier Mésolithique repose sur des critères techno-typologiques avec la présence, notamment, de deux micro-armatures de type triangle (cf. *infra*).

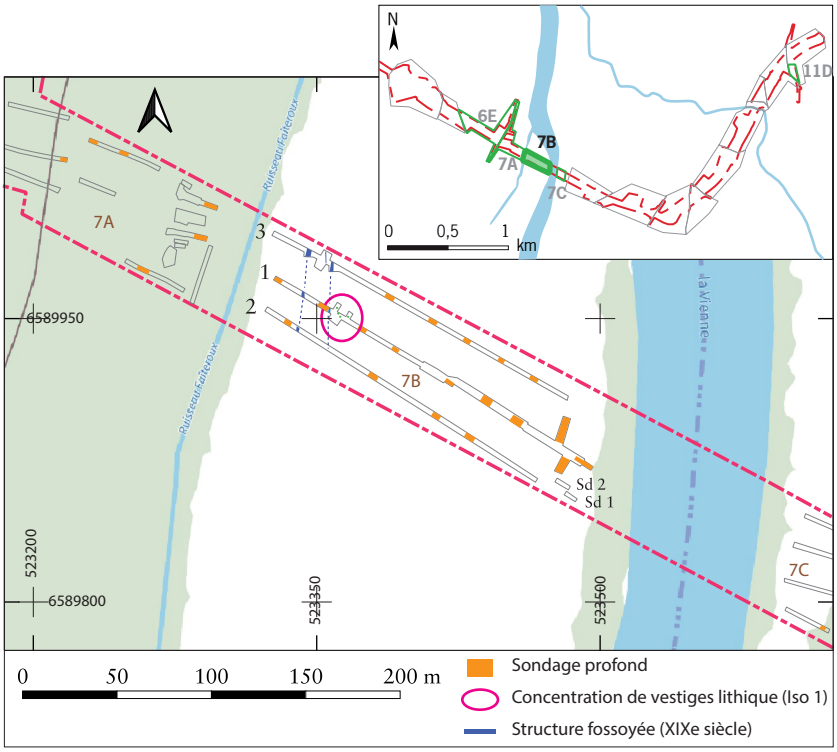

Figure 45 Localisation de la zone de concentration de vestiges du mésolithique

Figure 46 Vue vers l'ouest des extensions pratiquées dans la tranchée 7B-01 à la hauteur de la concentration de vestiges lithiques « iso 1 »

3. 2. 1. Méthodologie

La découverte, dans la portion ouest de la tranchée 1, entre les sondages SP3 et SP12, de quelques pièces lithiques taillées (4 pièces sur 3 m²) a justifié une exploration approfondie conduisant à l'ouverture d'un secteur de 70 m². Cette surface comprend des extensions réalisées de part et d'autre de la tranchée 7B-1, vers le sud et vers le nord **(fig. 47)**. La première (extension sud) a été réalisée dès la découverte des premiers vestiges taillés et a permis d'explorer mécaniquement, par passes fines, une surface de 15 m². C'est dans cette zone qu'ont été découvertes les deux armatures[3]. La seconde extension (extension nord) a consisté en l'ouverture de deux zones de 8 à 10 m² chacune en vue de pratiquer des sondages manuels. Trois sondages manuels, notés C1, C2 et C3, de 1 m² chacun et espacés de 1 à 1,5 m ont alors été implantés **(fig. 48)**. Ils ont été fouillés soit entièrement, soit partiellement, selon la nature des découvertes[4]. Un quatrième sondage, noté C4, de 1/16e de mètre carré, a permis de réaliser des prélèvements et le tamisage de toute l'épaisseur sédimentaire susceptible de contenir des vestiges archéologiques. Ce tamisage a été réalisé à la sortie de l'opération de terrain et a permis d'estimer la nature et le nombre de vestiges archéologiques conservés aux différentes profondeurs (passes de 5 cm) de la séquence sédimentaire.
Dans les trois carrés de fouille manuelle, les vestiges de plus de 5 mm ont été relevés en 3 dimensions alors que les vestiges de moindre dimension ont été rassemblés par passes de 5 cm d'épaisseur.
En sus des observations stratigraphiques, les galets et graviers de plus de 1 cm ont été décomptés dans les quatre zones de fouille manuelle, par passes de 5 à 10 cm d'épaisseur.
Profondeurs et surfaces explorées dans les carrés 1 à 4 :

– Carré 1 : 1 m² sur 30 cm de profondeur. Fouille manuelle fine de toute la séquence sédimentaire, depuis la surface de décapage jusqu'à la nappe alluviale grossière.

3. À ce moment-là, quelques vestiges lithiques, possiblement mésolithiques, avaient été découverts en position secondaire dans les sables, plus à l'est. Toutefois, ils étaient mélangés à des vestiges possiblement plus anciens comme à de plus récents, et rien ne permettait alors de supposer la conservation de potentiels niveaux d'occupations, de quelque période que ce soit.

4. La mise au jour, dans le carré C3, d'une concentration de gros galets dont l'agencement était de prime abord étonnant a nécessité de garder en place cette concentration et a limité son exploration en profondeur à la moitié de la surface initialement prévue.

– Carré 2 : fouille manuelle fine de 1 m² sur 10 cm de profondeur depuis la surface de décapage. Fouille manuelle du demi mètre carré nord sur 30 cm de profondeur jusqu'au sommet de la nappe alluviale grossière.
– Carré 3 : fouille manuelle fine de 1 m² sur 12 cm de profondeur depuis la surface de décapage. Demi mètre carré ouest fouillé sur 25 cm de profondeur jusqu'à l'apparition des sables qui surmontent la nappe alluviale grossière.
– Carré 4 : prélèvement par passes de 5 cm de 1/16e de m² (SE) sur 40 cm de profondeur (25 litres). Tamisage de ces prélèvements à maille de 1 mm.

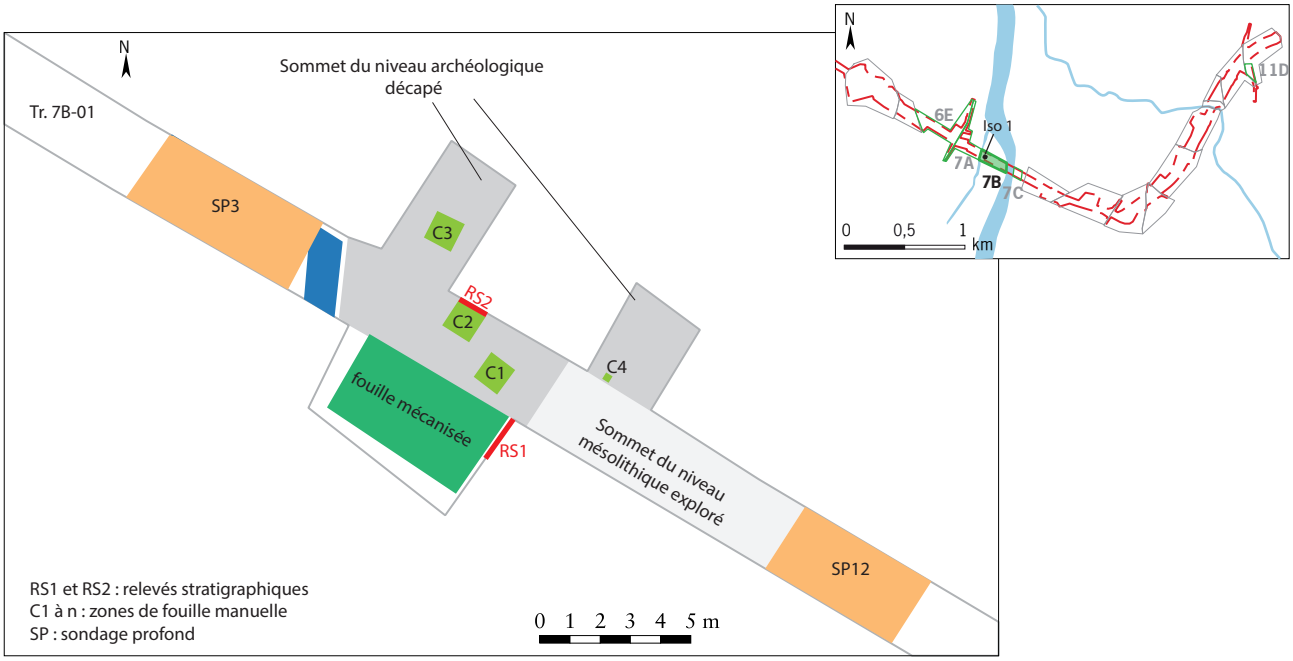

Figure 47 Plan des extensions et des travaux réalisés sur le secteur mésolithique (iso 1) de la tranchée 7B-01.

Figure 48 Vue de la zone de découverte des vestiges mésolithiques (tranchée 7B-01)

3. 2. 2. Données topographiques, stratigraphiques et estimation de la conservation du niveau archéologique

3. 2. 2. 1. Localisation des vestiges mésolithiques et étendue du niveau archéologique

La section 7B présente un profil légèrement ondulé d'est en ouest, soit de la Vienne au ruisseau du Faîteroux qui suit le front calcaire bordant la vallée à l'ouest. Les vestiges mésolithiques qui constituent l'iso 1 se situent sur la moitié ouest de la rive gauche de la Vienne, dans une zone dont la topographie actuelle accuse une pente légère de l'ordre de 0,4 % vers l'ouest **(fig. 49)**. Juste à l'ouest de l'iso 1, une petite butte se dessine dans le paysage. Elle suit l'axe de la vallée et porte le reliquat d'une ancienne haie fossoyée notée sur la cadastre du XIXe siècle et encore présente dans le paysage

avant le remembrement des année 1980, au dire des riverains. Les fossés descendent jusqu'à 0,9 m de profondeur et ont détruit les potentiels vestiges mésolithiques qui, eux, apparaissent autour de 0,6 de profondeur et sont observés jusqu'à 0,9 m.
Si l'iso 1 semble constituer le cœur de la concentration de vestiges du Mésolithique, quelques éléments lithiques pouvant être rattachés à cette période ont été mis au jour sur le reste de la section 7B. Dans la portion est de la section 7B, il s'agit de quelques vestiges lithiques conservés dans des sables limoneux qui renferment également des vestiges de périodes plus anciennes comme plus récentes (du Paléolithique supérieur à la Protohistoire). Ces sables sous-tendent directement la couche de labour.
Dans la moitié est de la tranchée 7B-01, juste à l'est de SP6, soit 100 m au sud-est de l'iso 1, un petit nucléus à éclats et un éclat courbe de recintrage pourraient potentiellement appartenir au Mésolithique, sans toutefois être nécessairement liés à la concentration de l'iso 1.
Dans la tranchée 7B-01, l'exploration de l'unité sédimentaire de l'iso 1 montre que les vestiges lithiques disparaissent vers l'est au-delà du sondage SP12 et vers l'ouest à partir des fossés du parcellaire récent. Dans la tranchée 7B-3, à l'ouest du sondage SP13, soit directement au nord de l'iso 1, quatre pièces lithiques taillées mises au jour dans la même unité sédimentaire que celles de iso 1 se rattachent sans doute au Mésolithique. Ces vestiges, qui comptent une pièce dessilicifée, étaient conservés entre 0,5 et 0,65 m de profondeur et ne montraient pas de concentration. Dans la tranchée 7B-2 située au sud la tranchée 7B-1, seul un éclat a été découvert dans la même séquence sédimentaire que ceux de l'iso 1. Tous les autres vestiges de ces tranchées proviennent des sables qui recouvrent l'iso 1 et clôturent la séquence sédimentaire de cette portion de la vallée de la Vienne.
Les données recueillies dans les différentes tranchées et sondages réalisés sur la section 7B permettent ainsi d'observer la présence de vestiges mésolithiques dans les limons argilo-sableux qui sous-tendent les sables sur une surface d'environ 1 000 m² centrée sur l'iso 1. Ce niveau pourrait alors se développer sur une vingtaine de mètres d'est en ouest et sur une trentaine de mètres du nord au sud.

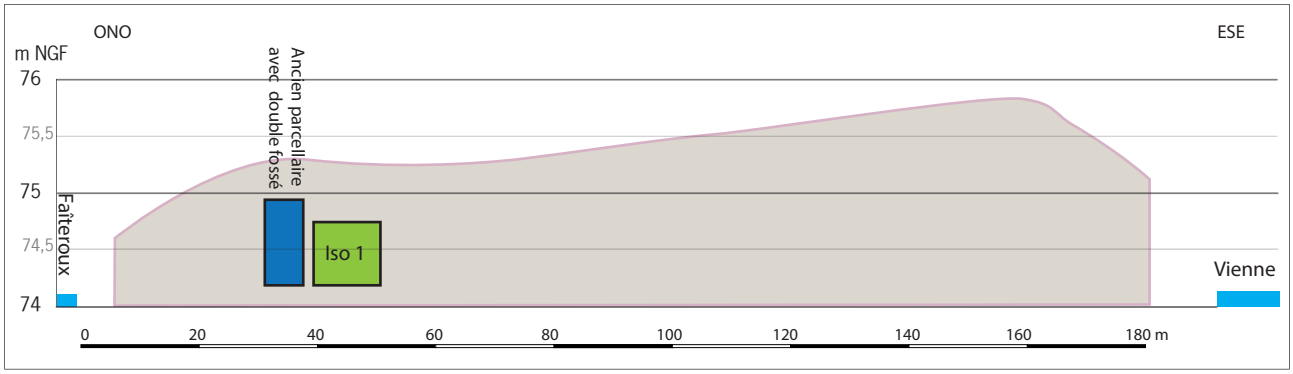

Figure 49 Profil topographique de la vallée de la Vienne à la hauteur de la tranchée 7B-01.

3. 2. 2. 2. Données stratigraphiques et taphonomiques

Les premiers vestiges apparaissent entre 60 et 65 cm de profondeur et sont présents sur une trentaine de centimètres d'épaisseur au sein de deux unités sédimentaires argilo-sableuses à graviers et galets disposés parfois en rubans (us3 et us 4 **; fig. 50A, 51 et 52**). Ces unités sédimentaires sont encadrées d'ensembles plus sableux qui correspondent, pour l'ensemble supérieur (us 2 et us 1) aux sables limoneux qui terminent la séquence alluviale fine en partie remobilisés par les labours, et pour la partie inférieure (us 5) par des sables, graviers et galets, qui forment le toit de la nappe alluviale grossière. Une troncature est observée entre les unités 2 et 3 (cf. *supra* chap. 2). Elle implique probablement celle de la partie supérieure du niveau archéologique.

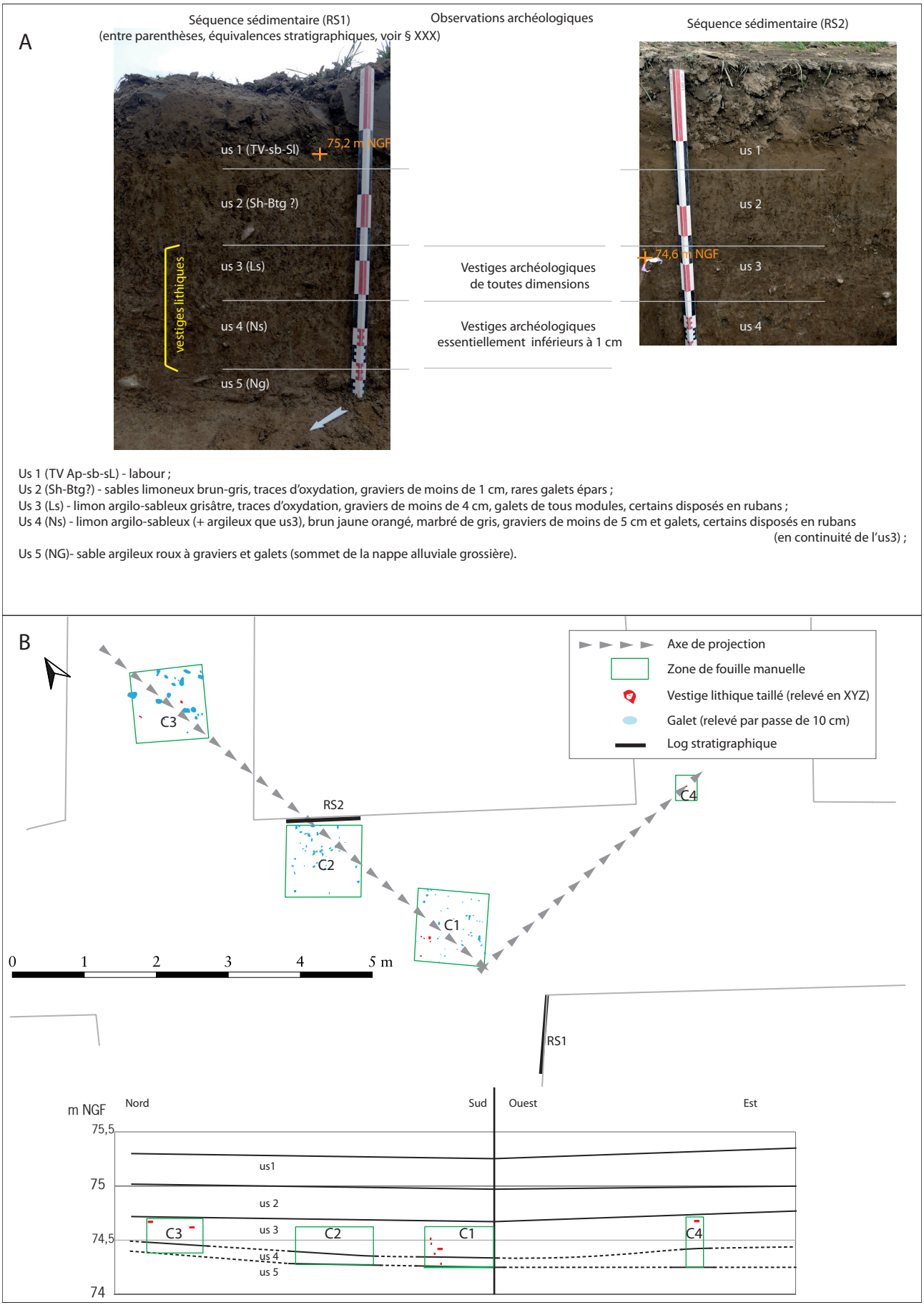

Figure 50 A - séquence stratigraphique de la partie ouest de la vallée de la Vienne à la hauteur de Iso 1 (voir fig. 47 pour la localisation des relevés stratigraphiques). B – projection des vestiges lithiques taillés mis au jour dans les zones de fouille manuelle. (Cliché de la séquence LS2 : Frédérique Galard).

Figure 51 Vue du sommet du niveau archéologique (sommet us3) sur la zone de fouille mécanisée de l'iso1, dans la tranchée 7B-01.

Figure 52 Nappe de galets en rubans dans l'unité 3 de la tranchée 7B-03.

Une gradation de la fraction fine entre les unités 2 et 4, l'unité 2 étant plus sableuse et la 4 étant nettement plus argileuse que l'unité 3, a été relevée lors de la fouille et confirmé lors du tamisage. Cette gradation se retrouve dans les vestiges archéologiques présents dans les unités 3 et 4. C'est ainsi que ceux contenus dans la partie supérieure de l'unité 3 sont de modules variés, alors que plus en profondeur et notamment dans toute l'épaisseur de l'us 4, les vestiges archéologiques sont essentiellement de taille infra-centimétrique. Dans l'hypothèse où la gradation de la fraction fine pourrait être d'origine pédologique, les éléments archéologiques les plus fins et les plus petits auraient plus aisément migré en profondeur depuis l'unité 3 vers l'unité 4 par le jeu de l'action biologique liée à l'évolution d'un sol. L'unité 3 pourrait alors correspondre à l'horizon contemporain de l'occupation mésolithique alors que l'unité 4 pourrait correspondre à celle de migration des vestiges dans le sol.

La série archéologique est numériquement trop faible pour permettre la réalisation d'une analyse de fabrique. Aussi, la réflexion menée sur la conservation du niveau archéologique ne peut s'appuyer que sur des présomptions.
L'examen macroscopique du mobilier lithique taillé ne révèle que très rarement des altérations d'origine mécanique telles que des ébréchures ou un émoussé des arêtes (2 cas seulement) alors que le matériel est fortement fragilisé chimiquement. Ce constat va dans le sens de vestiges peu, voire non remobilisés après leur dépôt initial.
La présence, en nombre, des plus petits éléments lithiques permet de proposer que les vestiges n'ont pas été soumis à un tri post-dépositionnel. En outre, leur répartition différentielle dans les unités sédimentaires 3 et 4, lesquelles peuvent composer deux horizons d'un même sol, suggère une plutôt bonne conservation de l'occupation malgré les perturbations liées à l'évolution du sol. Toutefois, la troncature observée au sommet de l'us3 signifie potentiellement celle également du niveau archéologique. Dans ce sens, la très faible densité de vestiges (< 20 pièces / m²) et l'absence de concentration constituent des arguments en faveur d'une conservation partielle du niveau archéologique, alors partiellement démantelé dans sa partie supérieure. Ainsi, même si le niveau archéologique peut être considéré comme en place (malgré une redistribution des vestiges), il est probable qu'il ne soit pas intègre. Toutefois, il reste possible que les zones testées aient été, par manque de chance, positionnées dans des zones de très faible densité de vestiges et que certains autres secteurs réservent des concentrations relevant de zones d'activité spécifiques.

3. 2. 2. 3. Composition du niveau archéologique

Le niveau archéologique se développe dans les unités sédimentaires 3 et 4, soit sur une trentaine de centimètres d'épaisseur **(fig. 50)**. La nature acide de l'environnement n'a pas permis la conservation de vestiges organiques et seuls sont présents des vestiges lithiques taillés. Des petits charbons de bois sont également observés dans toute l'épaisseur du niveau archéologique mais leur association avec l'occupation mésolithique ne peut être formellement attestée. En effet, ils sont également présents sur toute la surface explorée de la section 7B et dans toute la séquence sédimentaire superficielle, y compris dans les us1 et 2. Aussi, en l'absence de concentration spécifique, rien ne permet de proposer que les charbons de cette zone soient contemporains de l'occupation mésolithique. En outre, aucun galet du niveau mésolithique ne porte de trace de chauffe manifeste[5].
Les vestiges lithiques sont peu abondants et ne dessinent pas de concentration. En effet, les trois carrés de fouille manuelle n'ont livré que quatre pièces, hors éclat ou fragment de moins de 1 cm **(tabl. 1 et fig. 50, B)**. Il en va de même de la zone fouillée mécaniquement où 22 pièces de plus de 1 cm étaient dispersées sur une surface d'une dizaine de mètres carrés dans la portion est de ce secteur, et sur une épaisseur de 30 cm (entre 65 et 95 cm de profondeur).
L'us 3 où apparaissent les premiers vestiges lithiques taillés renferme des galets qui parfois dessinent des concentrations se développant dans toute l'épaisseur du niveau archéologique, comme par exemple dans la zone fouillée mécaniquement et dans les carrés 2 et 3 *(*cf. *supra* et **fig. 51 et 53**). Leur décompte dans les trois carrés de fouille manuelle montre que si les plus petits modules sont présents dans les deux unités sédimentaires contenant des vestiges archéologiques (us 3 et 4), les plus gros semblent plus nombreux dans l'us3 **(tabl. 1)**. Lors de la fouille du carré C3, si de prime abord la concentration de galets de l'us3 paraissait assez lâche, la fouille a fait apparaitre une configuration singulière, avec un alignement pouvant résulter d'un blocage des galets contre un élément rectiligne, peut-être un tronc d'arbre. Il est probable que les mésolithiques aient occupé un espace où des galets étaient visibles, aussi, dans l'hypothèse où le niveau archéologique serait conservé dans toute sa puissance, il faut envisager la possibilité qu'ils aient pu utiliser certains blocs, voire en avoir réorganisé l'agencement.
Le niveau archéologique est dilaté et a été soumis à la bioturbation. Il est peu dense en vestiges archéologiques, avec moins de 20 pièces par mètre carré (petits éclats compris). Les quelques mètres carrés testés n'ont révélé aucune concentration de vestiges et aucun aménagement de l'espace n'est perceptible.

Tableau 1 Décompte des vestiges lithiques taillés et des blocs naturels présents dans les carrés de fouille manuelle

	Vestiges lithiques taillés (NR)		Fraction grossière naturelle (NR)			
	< 1 cm	> 1 cm	de 1 à 3 cm	de 3 à 5 cm	de 5 à 10 cm	>10 cm
Carré 1 (us4) **1 m²**	16 (nt)	4	734	64	13	
Carré 2 (us 3 et 4) **1/2 m²**	0 (nt)	0	395	127	34	0
Carré 3 (us3 et 4) **1/2 m²**	0 (nt)	2	>113	84	31	2
Carré 4 (us 3 et 4) **1/16e de m²**	13 (t)	1	63	10	3	0

(nt= non tamisé, t=tamisé)

5. Cette question nécessiterait un examen plus approfondi car certains matériaux ne présentent pas toujours de stigmates évidents de chauffe en superficie. Ces stigmates dépendent souvent de la durée et de l'intensité de la chauffe.

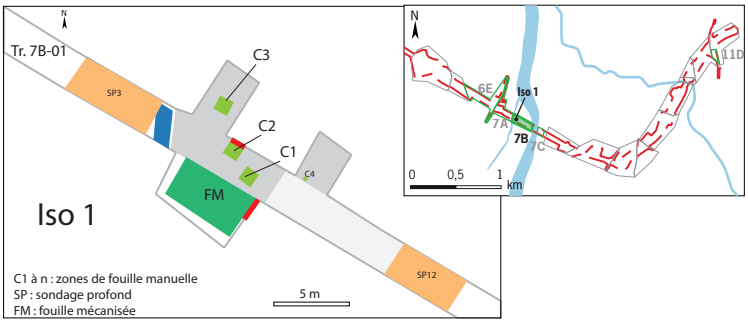

Coupe Est

Carré C2

us 3 sommet

us 3 base

Carré C3

us 3 sommet

us 3 base (moitié est) et us 4 base (moitié ouest)

Carré C1

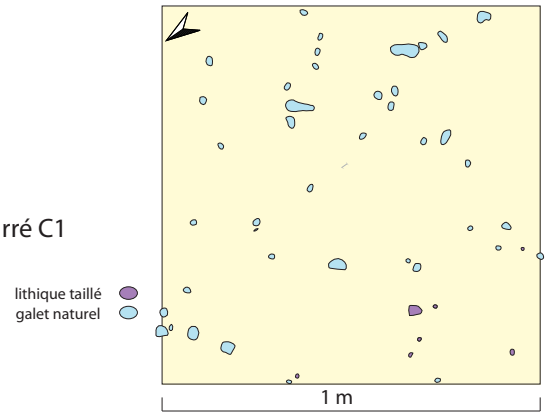

us 3 et 4
(relevé des galets et des vestiges lithiques taillés)

us 4
(1 silex taillé dans le quart ouest, galets non photographiés)

Figure 53 Vues et relevé des carrés C1, C2 et C3 de la tranchée 7B-01. (relevé et dessin E. Sarrazin, clichés E. Sarrazin, Frédérique Galard et Nelly Connet)

3. 2. 3. Les vestiges lithiques : matières premières, données technologiques et typologiques

Le nombre total de vestiges lithiques taillés mis au jour dans l'iso 1 de la tranchée 7B-01, est de 71 pour une surface ouverte de 80 m² (42 éléments de 1 cm et plus, 29 éléments de moins de 1 cm). A ce petit ensemble sont ajoutées cinq pièces mises au jour plus au nord, dans la tranchées 3. La série lithique prise en compte ici comprend donc au total 76 pièces. Onze d'entre elles proviennent du décapage de l'us 3 et toutes les autres des zones de fouille manuelle ou mécanique, notamment toutes les pièces mesurant moins de 1 cm.

3. 2. 3. 1. Matière première et état de surface du mobilier

Il s'agit exclusivement de silex de structure fine qui pour certains sont des matériaux présents dans l'environnement proche du site (silex du Bajocien, du Bathonien, et silex Tertiaire ; cf. *infra* **fig. 55 n°1, 2 et 5 et fig. 57 n°1 à 3**). L'origine de 59 d'entre eux est plus difficile à déterminer. En effet, la grande majorité des pièces taillées présente une forte altération chimique qui dénature la teinte du matériau, devenu uniformément blanc, comme sa structure, totalement dissilicifiée **(fig. 54)**. Toutefois, sachant que les silex du Jurassique comme du Tertiaire s'altèrent difficilement, et que ce sont les seuls produits siliceux présents dans l'environnement proche du site, il est probable que les silex dessilicifiés de l'iso 1 aient une origine plus lointaine. Il pourrait s'agir de silex exogènes rapportés de plusieurs dizaines de kilomètres depuis le nord et l'ouest.
Dans l'ensemble, et considérant la fragilité des pièces altérées chimiquement, elles ne portent que très rarement d'altérations post-depositionnelles d'origine mécanique telles que des ébréchures sur des bords aigus ou un émoussé des arêtes (deux cas seulement) et peuvent être considérées dans un bon état de conservation.

3. 2. 3. 2. Données technologiques et typologiques

La série lithique de l'iso 1 comprend quelques produits corticaux, des produits de mise en forme, des éclats ainsi que des lames et des lamelles d'entretien comme de plein débitage, de nombreux petits déchets, et des nucléus à petites lames et à lamelles **(tabl. 2)**. Ces différents éléments forment un ensemble cohérent qui se rapporte à une chaine opératoire de production de lames et de lamelles. Malgré la faiblesse numérique de l'échantillon, il est possible de proposer que presque toute la chaine opératoire de production est représentée, avec toutefois peut-être une sous-représentation des produits corticaux et une surreprésentation des nucléus.
C'est un ensemble de pièces de petites dimensions qui, tous produits confondus, dépassent rarement 7 cm **(fig. 55 et 56)**. Les longueurs des négatifs des derniers produits extraits des nucléus et celles des éclats, lames et lamelles sont comparables, variant de 20 et 40 mm de longueur.

Tableau 2 Décompte de l'industrie lithique de l'iso 1 de la tranchée 7B-01.

Catégorie	Nombre de restes				
	entier	Longeur (mm)	fragmentaire	total	dont outils
Éclat	22	moyenne=28	8	30	1
Lame	1	42	5	6	
Lame à crête	1	69		1	
Lamelle	4	moyenne=19,5	1	5	2
Nucléus	3	moyenne=42	1	4	
Petit déchet (0,5 à 1 cm)	6		11	17	1
Petit déchet (< 0,5 cm)	9		4	13	
Total	46		30	76	

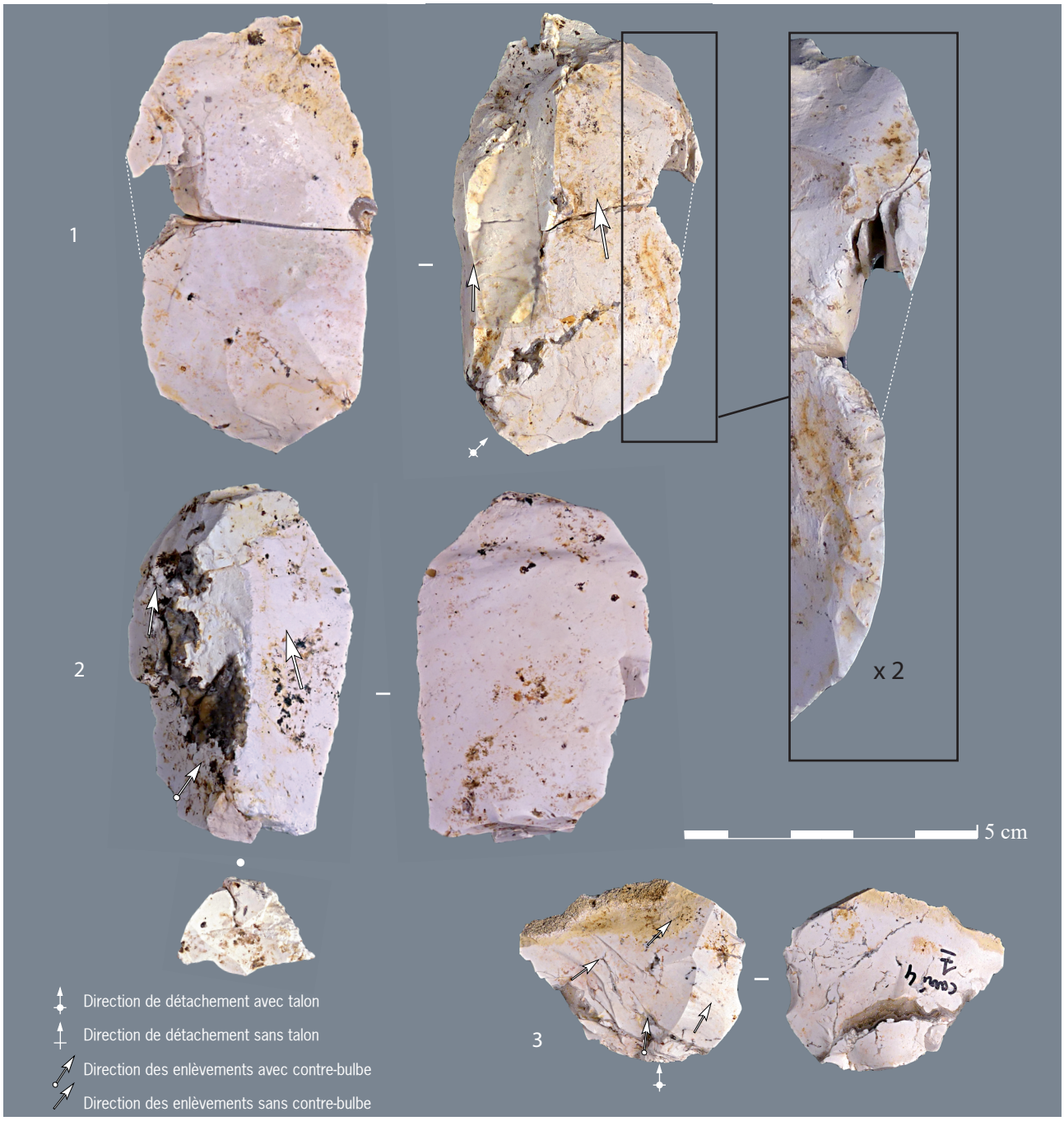

Figure 54 Divers éclats du secteur mésolithique (section 7B), n° 1 – racloir (cassure récente), n° 2 et 3 – éclats. (Échelle 1/1)

Bien que la série soit assez réduite, sa composante technologique montre une réelle cohérence qui peut se résumer par une recherche de produits laminaires et lamellaires depuis des nucléus cintrés, selon une modalité unipolaire, détachés depuis des plans obliques par percussion tendre tangentielle **(fig. 55 et 56)**. Les produits allongés paraissent de morphologie assez irrégulière, avec des bords rarement rectilignes et des profils variant de rectilignes à courbe, voire tors **(fig. 55)**. La mise en volume des nucléus comprend quelques éclats corticaux et leur entretien est assuré par des produits débordants latéraux pour les productions laminaires, et plus fréquemment par des produits larges et tors de recintrage pour la production lamellaire **(fig. 56)**. Les productions laminaires et lamellaires semblent dissociées, avec une production lamellaire sur des très petits volumes correspondant, dans les deux cas présents, à des éclats ou à des fragments d'éclats exploités sur leur tranche **(fig. 56 n° 4 et 5)**.

Deux nucléus mis au jour dans la tranchée 7B-03, une vingtaine de mètres au nord de l'iso 1 pourraient témoigner d'un troisième objectif de production dans l'hypothèse où ces nucléus se rapporteraient à la même occupation que celle de l'iso 1 : celui d'une production d'éclats peu allongés ou de courtes lames plates. Si l'un des nucléus est dénaturé par son utilisation comme percuteur **(fig. 57 n° 4)**, l'autre montre une organisation plurifaciale du volume avec une exploitation unipolaire des différentes surfaces pour l'obtention de courtes lames assez larges **(fig. 57 n° 1)**.
Quatre outils sont présents dans l'iso 1 : deux microlithes triangulaires construits par retouches abruptes (triangles scalènes, **fig. 56 n° 1 et 2**), un racloir **(fig. 54 n° 1)** et un éclat fin à retouches abruptes **(fig. 57 n° 3)**.

Figure 55 Divers éclats du secteur mésolithique (section 7B ; échelle 1/1)

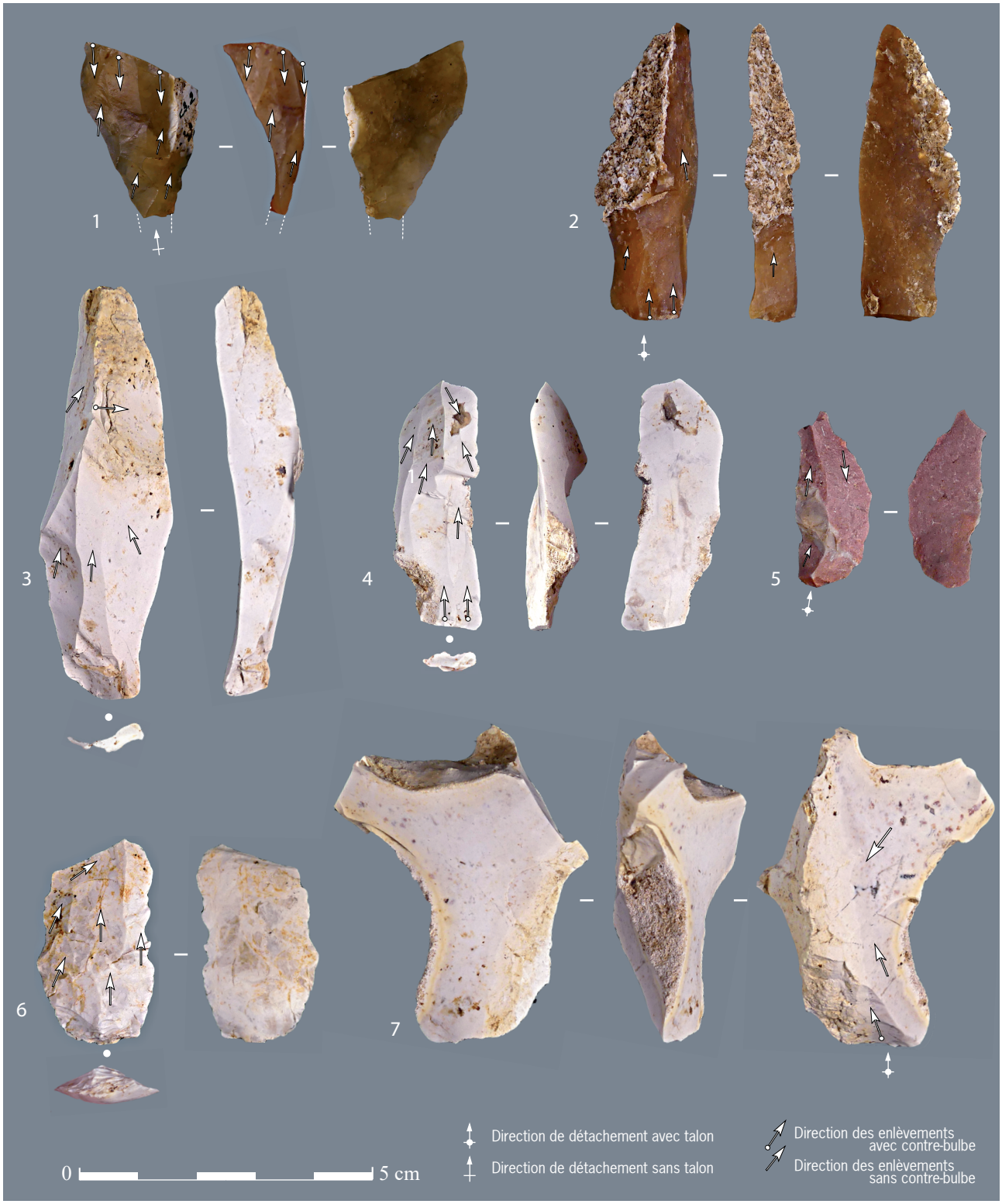

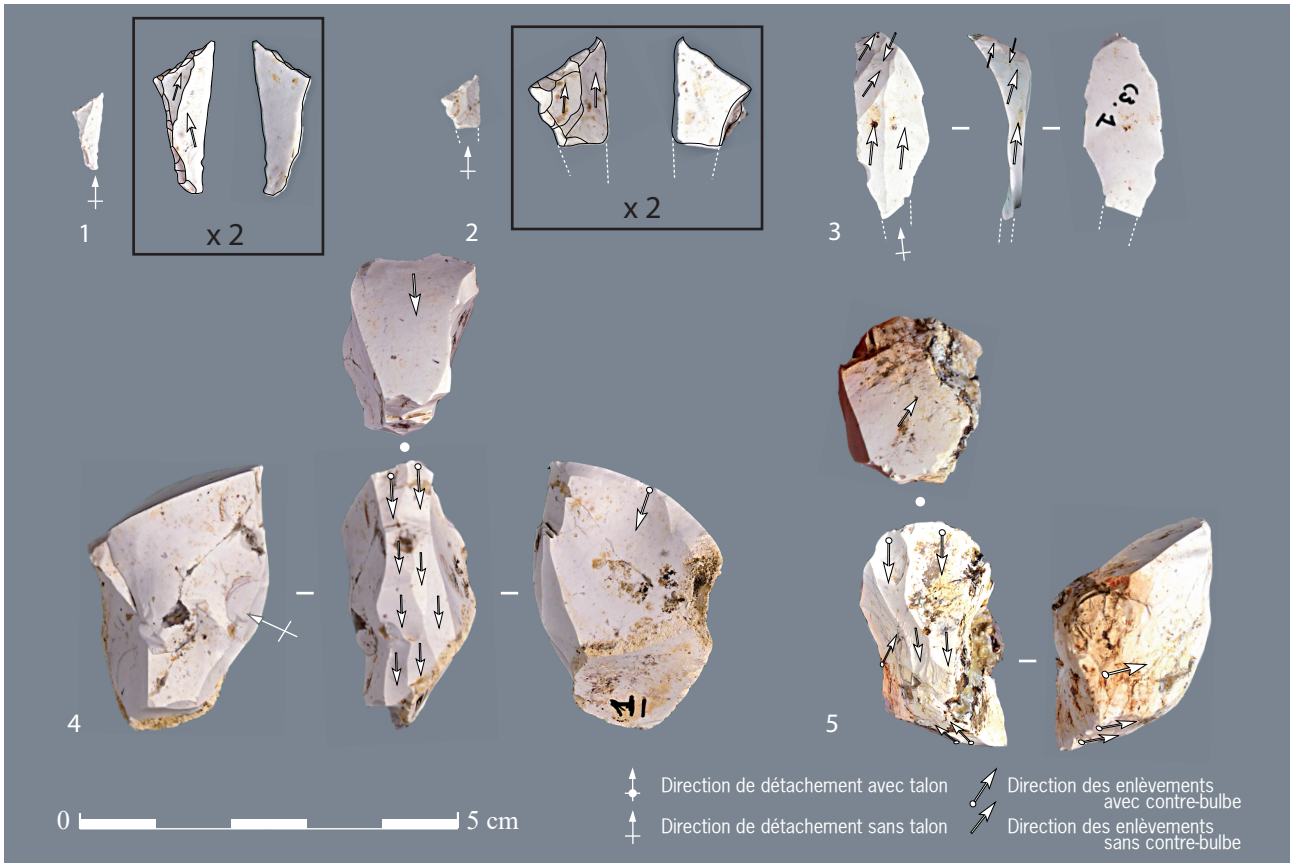

Figure 56 Production lamellaire du secteur mésolithique (section 7B), n° 1 et 2 – triangles, n° 3 – lamelle de recintrage, n° 4 et 5 : nucléus. (Échelle 1/1)

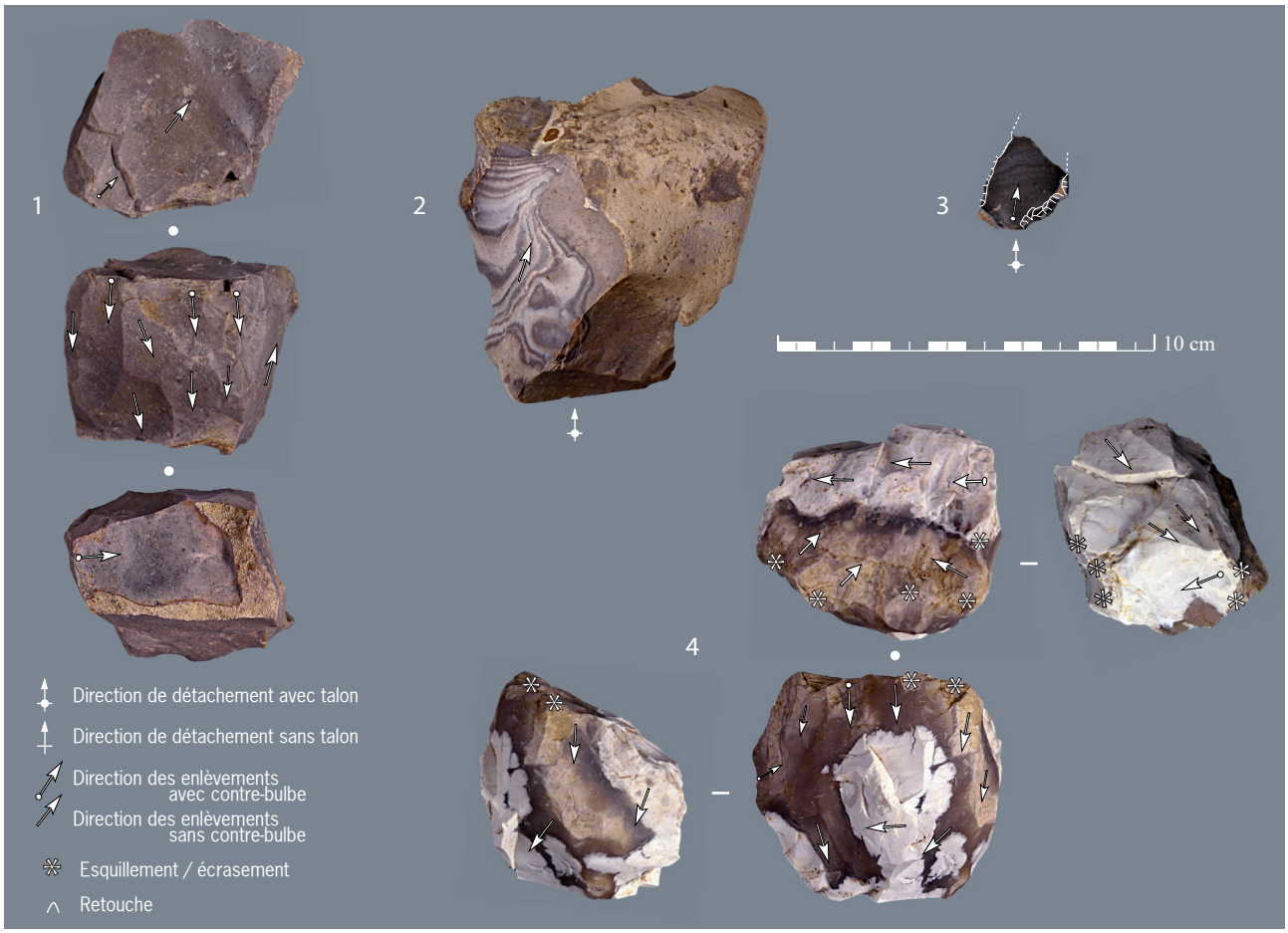

Figure 57 Vestiges lithiques possiblement à rapportés à l'ensemble mésolithique ; n° 1 et 4 – nucléus (tr. 7B.03 à l'ouest de SP13), n° 2 et 3 – éclat et éclat retouché (tr. 7B.01 SP12, à l'est d'iso 1)

3. 2. 3. 3. Proposition d'attribution culturelle

Les deux armatures triangulaires permettent de proposer un rapprochement avec le Sauveterrien, culture matérielle du premier Mésolithique principalement représentée au sud de la Loire (Valdeyron 1994). La percussion directe tendre et une organisation unipolaire de la production lamellaire observées dans la série lithique de l'iso 1 constituent deux éléments également largement documentés pour les industries de cette période (par ex. Valdeyron *et al.* 2008 ; Marchand 2014). De plus, l'irrégularité des nervures et la courbure souvent marquée des éclats allongés de l'iso 1 sont des faits redondants observés dans les productions lithiques du premier Mésolithique (*op. cit.*).

Si le Mésolithique est aujourd'hui bien documenté dans la façade ouest de la partie centrale de la France (Marchand *et al.* 1998 ; Michel 2007 et 2011), les sites du premier Mésolithique sont plus rares dans la Vienne. Le site le plus connu et le mieux documenté est sans aucun doute celui de l'Essart à Poitiers, dans la vallée du Clain, qui a livré des occupations du premier et du second Mésolithique ainsi que des vestiges du Néolithique récent (Marchand 2009 et 2010). Plus au nord, dans la vallée de la Vienne, le site de plein air de la Plaine d'Antran (commune d'Antran) renfermait les vestiges en partie remobilisés d'une occupation du premier Mésolithique ainsi que des vestiges du Néolithique et de l'âge du Bronze final (Ricard *et al.* 2015).
Plus en amont de la vallée de la Vienne, ce sont d'abord dans les abris et les grottes que les vestiges du premier Mésolithique ont été repérés. C'est ainsi que l'abri des Rocs à Bellefonds (Michel 2013) et l'abri 1 de la Garenne à Valdivienne (Michel 2009a), plus près de Gouex, comportent des ensembles lithiques rapportés au Sauveterrien, tout comme d'ailleurs la grotte de Bois-Ragot situées elle juste 300 m en amont de l'iso 1 de la présente intervention (Chollet et Dujardin coord. 2005). Ces séries de grottes ou d'abris n'offrent pas la même qualité de conservation que celle de l'occupation de plein air de l'Essart. En effet, la série lithique de l'abri des Rocs souffre de l'ancienneté des fouilles[6] (absence de cotation des objets) et les quelques éléments attribués au Mésolithique de l'abri de la Garenne à Valdivienne sont en position secondaire, mélangés à des vestiges d'autres périodes (Michel 2009b ; Jousseaume 1996). Quant à La grotte de Bois-Ragot, les éléments sauveterriens présents dans la couche 3, au sommet de la séquence archéologique, sont mélangés à l'industrie azilienne qui constitue l'essentiel des vestiges (Valentin 2005). Tous ces sites témoignent toutefois d'une occupation ou du moins d'une fréquentation de cavités et de leurs abords durant le premier Mésolithique qui atteste de la forte présence de ces populations dans cette portion de la vallée de la Vienne. Cette fréquentation s'est trouvée confortée par la découverte de vestiges du Mésolithique attribués au Sauveterrien lors d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2014 à Civaux, sur la rive gauche de la Vienne (juste au nord de la centrale nucléaire, quelques kilomètres au nord-est de l'iso 1 (Brunie *et al.* 2014).
Ce petit panorama la vallée de la Vienne en amont de sa confluence avec la Creuse montre que si la fréquentation de ce secteur durant le premier Mésolithique semble importante, les occupations sont souvent mal conservées et/ou partiellement documentées. Dans cette perspective, le petit ensemble mis au jour lors de la phase 3 du diagnostic du contournement de Lussac-les-Châteaux parait important, non seulement parce qu'il constitue l'occasion de mieux connaitre les traditions techniques de ces groupes, mais aussi parce que, dans l'hypothèse où il s'agirait d'une occupation unique, ce qui est possible (cf. *supra*), il constitue une encore rare opportunité de documenter une partie des activités et le mode de vie des populations de cette période.

6. La reprise des fouilles par Joussaume et son équipe dans les années 1990 a essentiellement concerné les ensembles du second Mésolithique et du Néolithique (Michel 2013)

3. 3. L'occupation du Paléolithique moyen de la vallée des Souilles

Une petite concentration de mobilier lithique est apparue à l'extrémité orientale de la tranchée 6E11. Ce petit ensemble est positionné sur le versant occidental d'un court petit vallon orienté au nord-est puis à l'est et débouchant sur la Vienne **(fig. 58)**. D'après les courbes altimétriques, le vallon débute une centaine de mètres au sud-ouest du site et se développe sur tout au plus 400 m de longueur. Il entaille les alluvions anciennes de la Vienne et est comblé de limons fins, sableux, de teinte claire (cf. *supra* GD). À la hauteur du site, la profondeur du vallon est estimée à environ 1 m et il atteint près de 3 m de profondeur à l'amorce du versant oriental de la vallée de la Vienne, dans la tranchée 1 du secteur 7A **(fig. 58)**.
Le faible enfouissement des vestiges archéologiques et la présence de rares éléments intrusifs plus récents, tel un petit fragment de terre cuite architecturale, ne remplissaient pas les conditions optimales à la réalisation de datations radiométriques (TL sur silex chauffé ou OSL sur sédiment).
Les vestiges se composent de 38 restes : 35 éléments taillés en silex et 3 éléments en quartz. Ils sont répartis sur une surface de 60 m² et apparaissent à une cinquantaine de centimètres de profondeur, emballés dans un limon fin de teinte clair **(fig. 59)**.
Trois sondages manuels, de chacun 1 m², ont été réalisés dans cette zone afin d'explorer ce qui apparaissait comme un potentiel niveau archéologique **(fig. 60)**. Ces sondages se sont avérés négatifs, sans aucun vestige archéologique, même infra centimétrique.

3. 3. 1. Aspects taphonomiques

Quatorze pièces ont fait l'objet d'un relevé en planimétrie et en altimétrie au sein de la tranchée 11 (32 m² au total). Les projections réalisées à partir du mobilier archéologique montrent une légère pente, de l'ordre de 3 %, en direction du sud-ouest et une dispersion verticale des objets sur tout au plus 10 cm **(fig. 61)**.

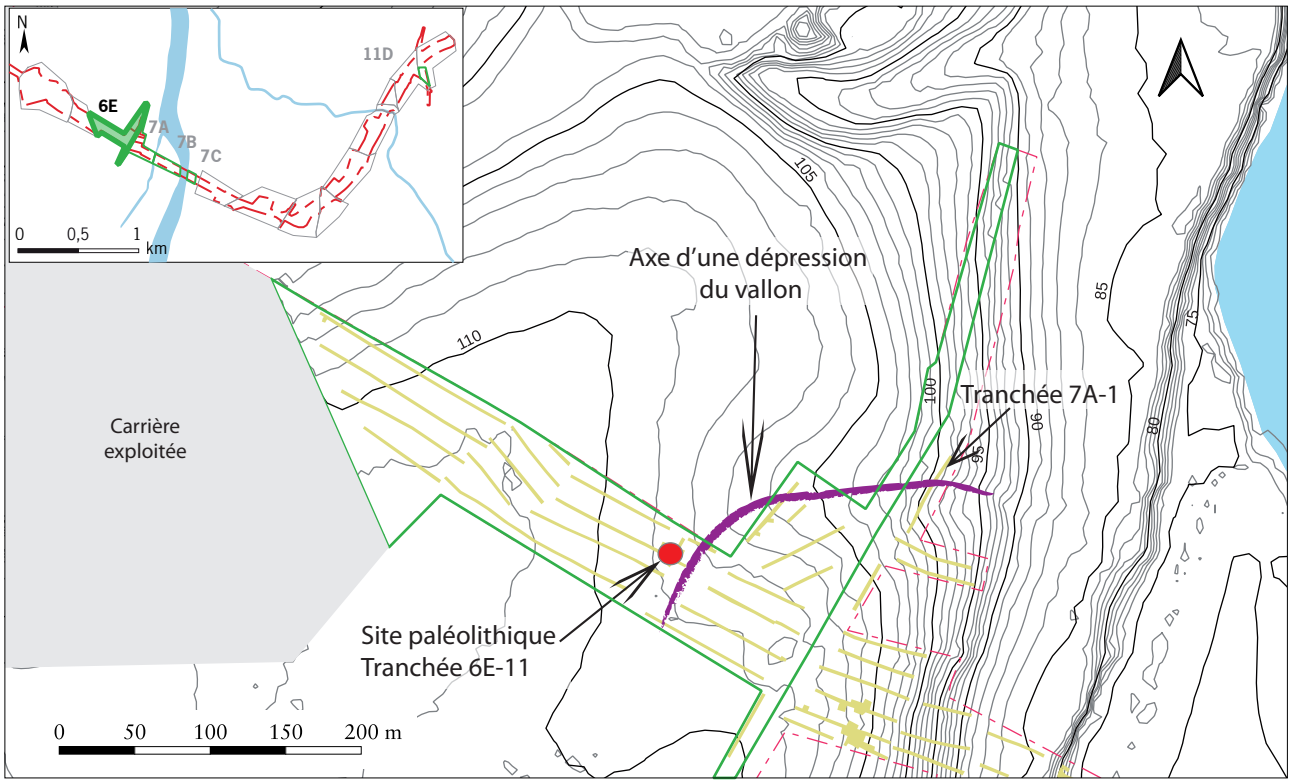

Figure 58 Localisation du site paléolithique de la tranchées 11 sur une carte topographique du secteur

Figure 59 Extrémité est de la tranchée 6E11 avec au premier plan quelques silex taillés

Figure 60 Sondages manuels

Le niveau archéologique est peu dense (< 1 pièce/m²), mais aussi peu étendu. Les vestiges sont dispersés en planimétrie, sans concentration aucune ni orientation préférentielle et les plus fins d'entre eux étaient plutôt disposés à plat.
Les pièces sont relativement fraiches avec des bords coupant et des arêtes vives, et elles ne portent pas de trace de chahutage pouvant être consécutifs d'un transport sur des distances significatives (cf. *infra* et **fig. 62 et 63**). À l'occasion des sondages manuels, les fractions grossières (> 3 mm) ont été mises de côté afin de renseigner rapidement la composition de la couche sédimentaire qui contient les vestiges archéologiques. Pour un volume de 0,1 m³ de sédiment, le sondage manuel 1 a livré 1 caillou roulé de 4 cm pour 20 de 1 à 2 cm et 30 de moins de 1 cm ; quant au sondage manuel 2, il a livré 1 caillou roulé de 7 cm, 3 de 2 à 4 cm et seulement 2 cailloux de moins de 2 cm. Les vestiges archéologiques sont pour la plupart de module plus important que les petits galets présents dans le sédiment. Ils dépassent en effet dans la plupart des cas 5 cm et seul un objet taillé mesure moins de 2 cm. D'après ces observations, le comblement du vallon, colluvial, a pu modifier l'agencement initial des vestiges et en éroder une partie, voir les déplacer. Il est sans doute également à l'origine du tri granulométrique du mobilier archéologique visible dans le déficit des plus petits éléments (absence de pièces de moins de 3 cm). Toutefois, la présence de deux remontages et d'un raccord de pièces cassées, ce qui, au regard d'une série aussi réduite, est relativement important, signent une assez bonne cohérence de l'ensemble lithique.
Ces différents éléments suggèrent que cette petite série lithique mise au jour dans la tranchée 6E-11, bien que partiellement conservée, semble former un ensemble homogène et autorise la réalisation d'une analyse techno-économique.

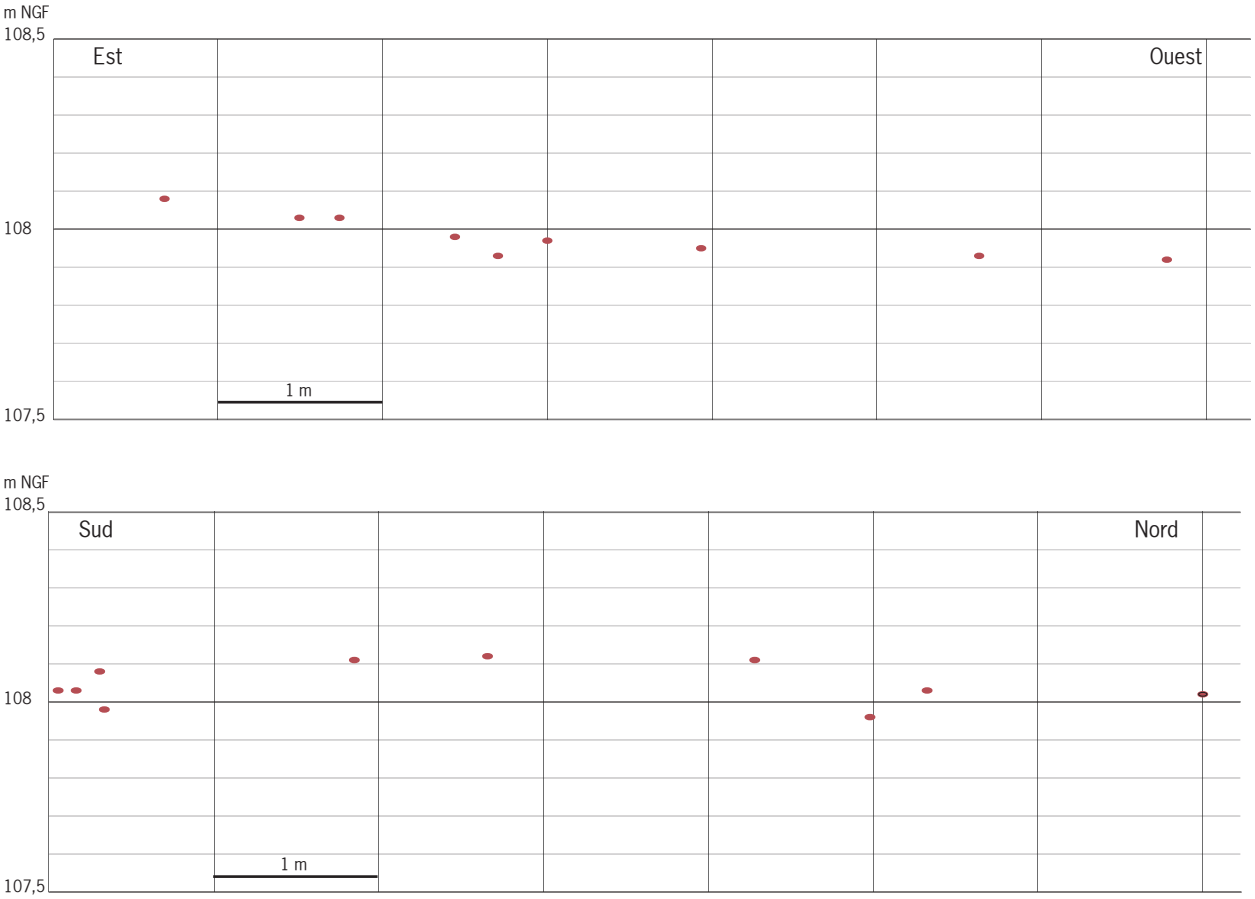

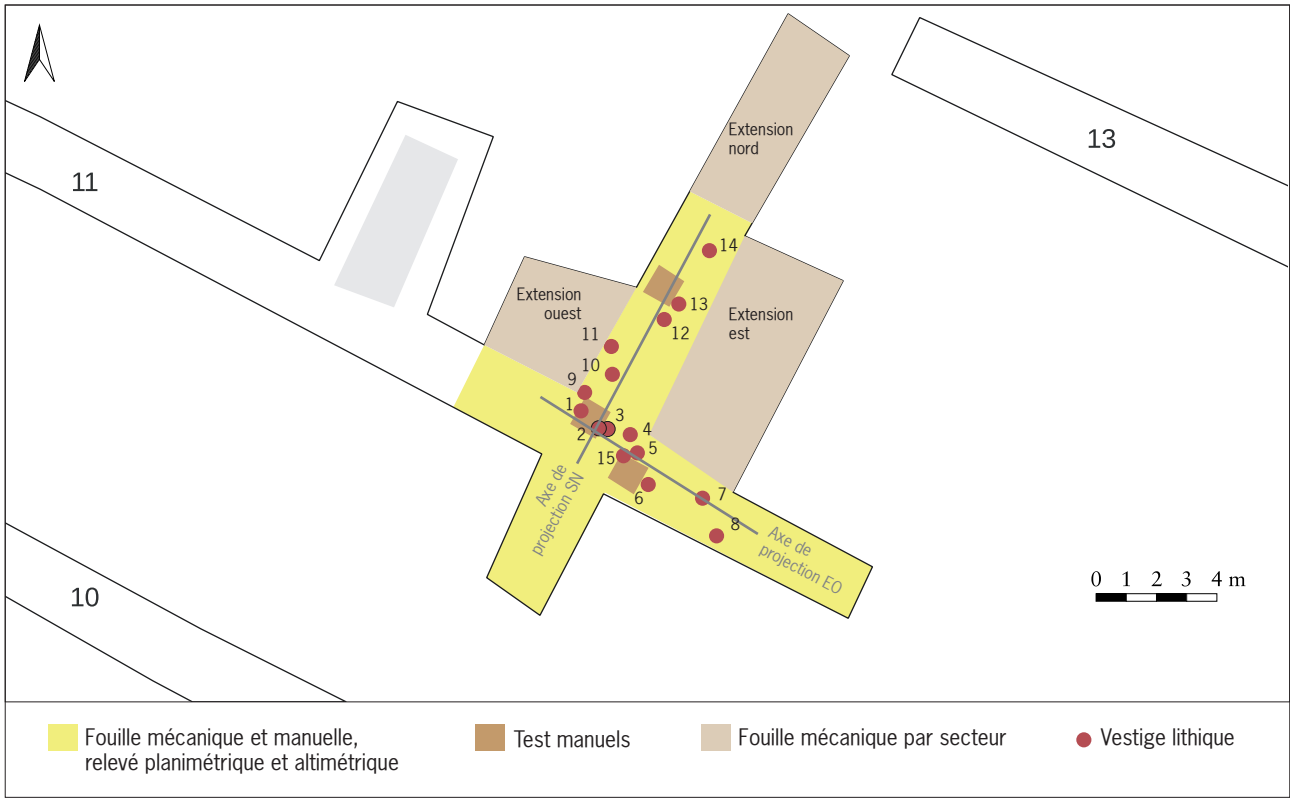

Figure 61 Localisation des vestiges lithiques taillés dans la tranchées 6E11 et projections de ces mêmes vestiges selon les axes est-ouest et nord-sud

3. 3. 2. Le choix de la fouille complète des vestiges de l'occupation du Paléolithique moyen

Au regard de la faible étendue du site, fouillé sur plus de la moitié dans le cadre de l'évaluation archéologique initiale au moment de la découverte des vestiges dans la tranchée 6E-11, de sa conservation partielle, et de l'absence d'autres concentrations de vestiges dans une zone plus élargie, il a alors été décidé, sur avis et conseil du Service Régional de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, de procéder à la fouille totale du site. Elle a été réalisée mécaniquement, par passes fines et surveillance des déblais. Cette fouille mécanisée s'est développée sur trois secteurs, à partir de la tranchée 6E-11 : extension nord, extension ouest et extension est **(fig. 61)**. Les vestiges de ces trois extensions n'ont été relevés ni en planimétrie ni en altimétrie. Ils se trouvaient à proximité immédiate de la tranchée de découverte initiale et sur le même plan altimétrique que les vestiges relevés en trois dimensions. *In fine*, la surface conservée du site est estimée à 60 m² pour une surface totale explorée de 115 m².
Les vestiges se répartissent ainsi : 15 pièces relevées en trois dimensions, 14 pièces dans l'extension est, 4 pièces dans l'extension ouest, et 5 pièces dans l'extension nord.

3. 3. 3. Les vestiges lithiques, aspects lithologiques, techniques et typologiques

La série est constituée principalement d'éclats larges ou peu allongés, qui sont pour la plupart de grandes dimensions (entre 5 et 10 cm) et épais (>1,5 cm) **(tabl. 3)**. Il est à noter la présence d'un petit éclat chauffé.

Les matières premières exploitées sont locales. Il s'agit tout d'abord d'un silex brun bioclastique, de structure fine, présent dans les affleurements du Bajocien de Gouex, Mazerolles et Lussac-les-Châteaux auquel peut être rapporté la quasi-totalité de l'industrie en silex. Seules deux pièces, dont une lame épaisse, sont issues d'un autre matériau siliceux. C'est un silex grenu opaque, de teinte crème, ponctué de grosses inclusions bioclastiques. Dans l'ensemble, les cortex sont peu érodés, marquant le prélèvement des blocs au plus proche des gîtes d'origine. L'importante fragmentation observée dans cette industrie est sans doute le reflet de la fragilité et de l'irrégularité de la plupart des matériaux siliceux exploités.
Un galet de quartz taillé sur lequel remonte un fragment d'éclat ainsi qu'un petit éclat de quartz, qui lui est appareillé, complètent la série lithique.

Au plan technique, la percussion est dure, rentrante. Les talons sont lisses, voire corticaux, les angles de chasse sont ouverts (autour de 100°) et les bulbes sont dans l'ensemble bien développés **(fig. 62, n° 1 et 2)**. Seule la lame épaisse et un proximal d'éclat présentent un angle de chasse plus fermé, de l'ordre de 70°, et un bulbe peu prononcé **(fig. 62, n° 3)**.

Tableau 3 Composition de l'industrie lithique de la tranchée 6E-11

Matériau	Groupes techniques	Nombre de reste		
		Entier	Fragment	Total
Silex	Grand éclat épais	7	11	18
	Petit éclat fin	3	1	4
	Lame	1		1
	Eclat bulbaire	1		1
	Eclat de retouche	1		1
	Esquille		1	1
	Outils retouchés	2		2
	Casson		5	5
	Nucléus	1		1
	Nucléus/percuteur	1		1
Quartz	Bloc	1		1
	Eclat		1	1
	Casson		1	1
Total		18	20	38

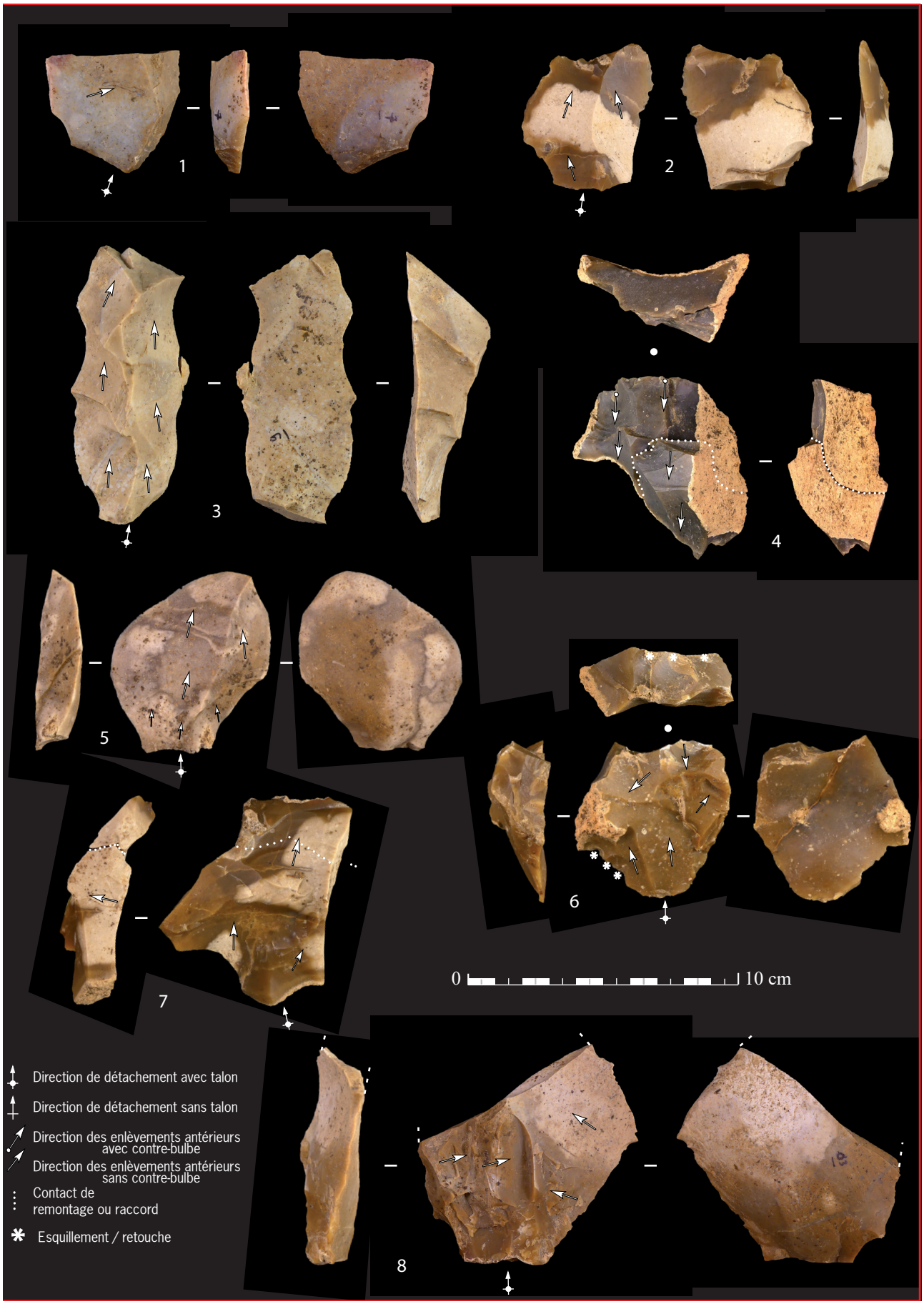

Figure 62 Vestiges lithiques de la tranchée 6E11

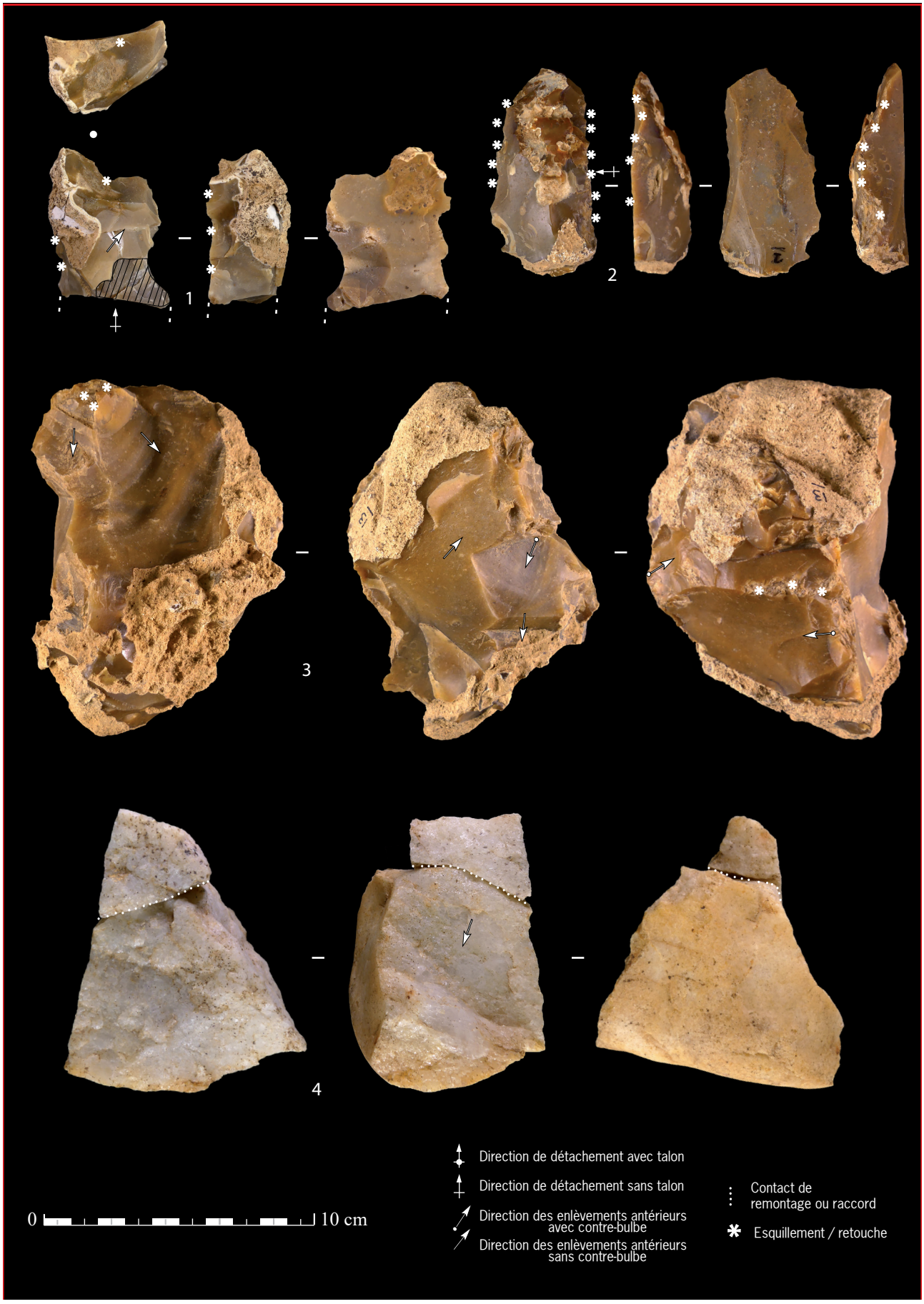

Figure 63 Vestiges lithiques de la tranchée 6E11

Hors la lame épaisse et la plupart des petits éclats fins, les éclats sont le plus souvent soit réfléchis, soit outrepassés. Ces « accidents » de taille sont la conséquence de l'exploitation de matériaux de médiocre qualité (volumes et structures irréguliers) pour lesquels le recours à une percussion violente est nécessaire. Il est à noter à ce propos que la lame épaisse, qui constitue un des rares exemples de pièce non rebroussée ni outrepassée, est extraite d'un matériau de meilleure qualité que les autres éclats.

L'organisation de la production est unipolaire dans la plus grande majorité des cas **(fig. 62, n° 2 à 5)**. Deux grands éclats permettent de proposer que celle-ci puisse être « tournante », c'est-à-dire intervenant successivement sur plusieurs surfaces d'un nucléus **(fig. 62, n° 6 et 7)**. Une organisation centripète de la production d'éclats est attestée par deux éclats **(fig. 62, n° 6 et 8)**, suggérant alors que plusieurs modalités de production soient présentes, peut-être alors adaptées aux volumes exploités. La petitesse de la série ne permet pas d'aller beaucoup plus loin dans la réflexion, notamment concernant l'adéquation possible entre modalité de production et objectifs recherchés.
Il est observé que les éclats à dos et présentant un bord aigu semblent légèrement plus nombreux que ceux présentant deux bords aigus, ces bords « coupant » étant alors de délinéation rectiligne à convexe.

Trois pièces portent des retouches. Dans un cas il s'agit de courtes retouches discontinues localisées sur une portion de bord abrupt d'un éclat à dos **(fig. 62, n° 6)**. Ces retouches pourraient être d'origine accidentelle et alors relever de l'utilisation de l'objet (emmanchement ?). Dans le même secteur a été mis au jour un éclat épais, en partie abimé par le godet de la pelle hydraulique, et présentant une série d'encoches dessinant un bord macro-denticulé associé à une large encoche en bout **(fig. 63, n° 1)**. Un plan de fracture (volontaire ?), situé à l'opposé de l'encoche, porte plusieurs points d'impact au contact de sa face plane. Ils marquent une utilisation spécifique de l'outil, peut-être secondaire, en objet de percussion, ce qui est fréquent au Paléolithique moyen (Thiébaut *et al*. 2010). La troisième pièce retouchée est un éclat épais, partiellement cortical, extrait d'un gros éclat ou d'un casson **(fig. 63, n° 2)**. Quelques retouches scalariformes affectent son bord aigu et forment un fil peu régulier de délinéation légèrement denticulée.
Un bloc de silex de bonne taille, peut-être initialement utilisé ou testé pour une production de supports, présente de nombreux impacts de percussion, sans doute contre une matière dure, allant jusqu'à l'écrasement de certaines arêtes **(fig. 63, n° 3)**. Ces marques sont présentes sur certaines nervures de négatifs d'éclats, ce qui permet d'exclure un hypothétique acharnement qui serait lié à l'extraction d'éclats et permet de proposer son utilisation en outil de percussion.
Le galet de quartz **(fig. 63, n° 4)** ne présente pas de macro traces pouvant signifier son utilisation en outil de percussion. Seul un léger piquetage est visible sur une zone bombée naturelle, mais il pourrait avoir une origine naturelle.

3. 3. 4. Aspects techno-culturels

Le petit ensemble lithique de la tranchée 6E-11 se caractérise par une production d'éclats courts et épais, souvent à dos, issus d'une production de préférence unipolaire qui peut combiner plusieurs surfaces exploitées. La percussion est dure, rentrante, et portée sur un plan lisse formant un angle ouvert avec le plan de détachement. Les quelques pièces retouchées rentrent dans la catégorie des denticulés et encoches. Si ces quelques données permettent de proposer une appartenance de cette série au Paléolithique moyen elles ne permettent guère, seules, d'aller plus loin.
Des similitudes paléotopographiques et sédimentaires entre la petite occupation de la phase 3 du diagnostic de Lussac-les-Châteaux et le site

Paléolithique moyen de la Vergne 3 à Gouex (Connet *et al.* 2015), situé seulement 740 m au sud-sud-est, offrent toutefois matière à comparaisons **(fig. 64)**. Ces deux occupations sont en effet contenues dans des colluvions limono-loessiques piégées dans des dépressions peu profondes qui entaillent la terrasse ancienne de la Vienne, en rive gauche de cette dernière. Les datations réalisées sur la séquence de Gouex la Vergne 3 donnent un âge situé autour de 90 000 BP pour le sommet de la séquence fluviatile et de 65 000 BP pour la séquence sédimentaire contenant les vestiges archéologiques (Connet *et al.* en cours). Dans l'hypothèse d'une correspondance entre les dépôts sédimentaires des deux sites, l'occupation mise au jour dans la tranchée 6E-11 pourrait s'inscrire dans la seconde moitié du Weichsélien ancien (entre -90 et -70 ka) ou dans le Pléniglaciaire inférieur (-72 à – 60 ka), auquel cas elle serait sub-contemporaine de l'occupation de la Vergne. Les deux occupations n'affichent toutefois pas de convergence techno-typologique, l'industrie de la Vergne 3 se caractérisant pas une production Levallois de pointes retouchées (études en cours, N. Connet).

L'occupation de la tranchée 6E-11 ne présente aucune convergence techno-typologique avec les industries Levallois à grands racloirs du Paléolithique moyen récent connues dans le secteur (sites de la Ganne à Mazerolles, des Rochers de Villeneuve et des Plumettes à Lussac-les-Châteaux ; Airvaux *et al.*, 2012). Les rares industries à denticulés, non Levallois, plus proches techno-typologiquement de l'industrie mise au jour lors du présent diagnostic d'archéologie préventive et situées dans un rayon d'une trentaine de kilomètres de Gouex sont rares et restent non datées (*op. cit.*). Tout au plus peut-on dire pour la couche N du site des Rochers de Villeneuve (Lussac-les-Châteaux), situées sous la couche J, elle datée et rapportée au Paléolithique moyen récent, qu'elle est antérieure à 46 000 BP. Cette dernière se distingue alors de l'industrie de la tranchée 6E-11 par une production Discoïde. La petite occupation mise au jour dans la tranchée 6E-11, au lieu-dit Vallée des Souilles, s'ajoute alors à la courte liste des industries à denticulés du Paléolithique moyen du secteur.

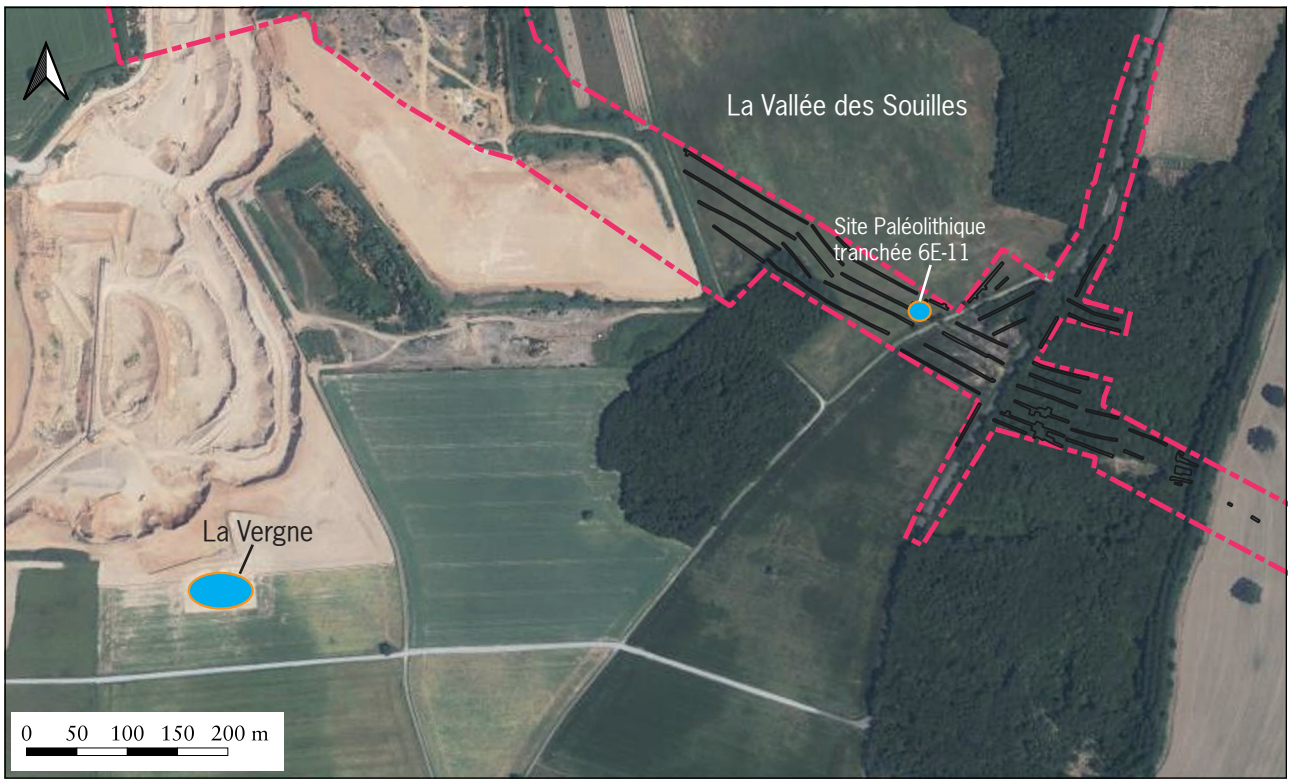

Figure 64 Localisation du site paléolithique moyen de la tranchée 6E11 par rapport au site de la Vergne fouillé en 2022

3. 4. Les structures isolées et les vestiges d'époque contemporaine

Les structures isolées comptent une sépulture, des fossés et de possibles aménagements aux abords de ces derniers.

3. 4. 1. Les fossés, creusements linéaires, les zones d'épandage de blocs calcaires et de galets

Les creusements linéaires sont au nombre de cinq et disséminés sur toute la phase 3 du diagnostic en rive gauche de la Vienne. Aux abords de trois de ces fossés, deux zones d'épandage de blocs calcaires et de galets ont été observés. Une sépulture isolée découverte dans la tranchée 7B-03, entre deux fossés, fait l'objet ici d'une mise en contexte et son étude anthropologique détaillée est reportée au paragraphe suivant (cf. *infra* chapitre 3.4.2).

Le premier creusement linéaire(F6E-01-01) est situé à l'extrémité nord-ouest de la portion 6E de l'emprise **(fig. 65)**. Il a été détecté dès la base de la couche de labour et est préservé sur 20 cm de profondeur. Il est large de 80 cm et présente un profil asymétrique légèrement évasé. Il est orienté est-ouest et ne se surimpose à aucune limite répertoriée sur les cartes depuis le XIX^{e} siècle. Entrevu à une pointe du projet, il se prolonge en dehors de l'emprise et sa nature n'a pu être définie.

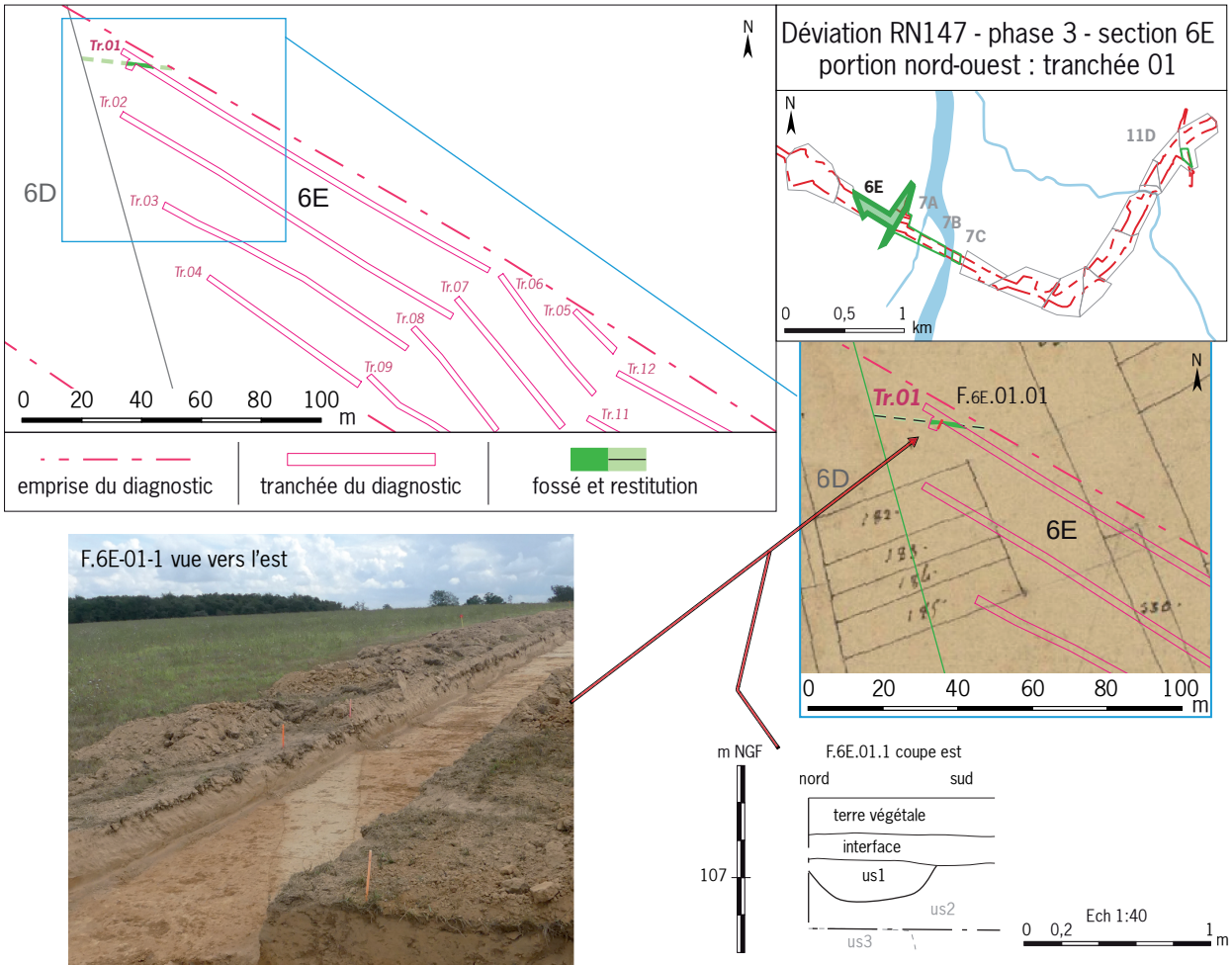

Figure 65 Localisation du fossé F 6E-01-01 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vue du même fossé depuis l'ouest avec le relevé de la coupe nord-sud réalisée dans l'extension de la tranchée 6E-01. (Cliché et relevé F. Galard ; DAO E. Sarrazin)

Us de recouvrement : terre végétale ; interface : limon sableux beige compact à quelques graviers
Us de comblement : **1**- limon sableux beige fin, compact et homogène, à rares petits graviers (limons loessiques remaniés)
Us d'encaissement : **2**- limon loessique sableux brun orangé, à quelques graviers et nodules d'oxydes ; **3**- limon loessique sableux brun orangé à nombreux graviers et petits galets (sommet de la nappe alluviale)

Le second (F6E-13-01) et le troisième (F6E-20-02) se situent tous deux à l'extrémité est de la section 6A **(fig. 66)**. La structure allongée F6E-13-01, orientée SO-NE présente une limite dans la tranchée 6E-13 et son prolongement vers le nord-est est hors emprise. De paroi presque verticale et à fond plat, il est comblé de blocs de calcaire et de galets. Aucun élément mobilier n'y a été découvert autre que quelques fragments roulés de terre cuite architectural (non prélevés). Dans le même secteur, le fossé F6E-20-01, orienté SSO-NNE présente des bords évasés et un fond plat. Conservé sur une soixantaine de centimètres de profondeur, il est comblé de limons sableux fins et ne contenait, lui non plus, aucun autre mobilier que quelques fragments de terre cuite architecturel (non prélevés). Ces fragments de terre cuite architecturale sont à mettre en relation avec l'épandage d'une quinzaine de centimètre d'épaisseur (F6E-20-02) de blocs calcaires et galets qui contenait quelques éléments de terre cuite architecturale également et était affleurant sous la couche de terre labourée. Aucun de ces éléments n'est mentionné sur les plans cadastraux depuis le 19e siècle et l'âge comme la nature de ces aménagements ne peuvent être précisés.

Figure 66 Localisation des fossés F 6E-13-01 et F 6E-20-01 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vues des mêmes fossés vers le nord et le nord-est avec le relevé du fossé et F 6E-20-01 (en bas à droite). (Relevé, cliché et DAO E. Sarrazin)

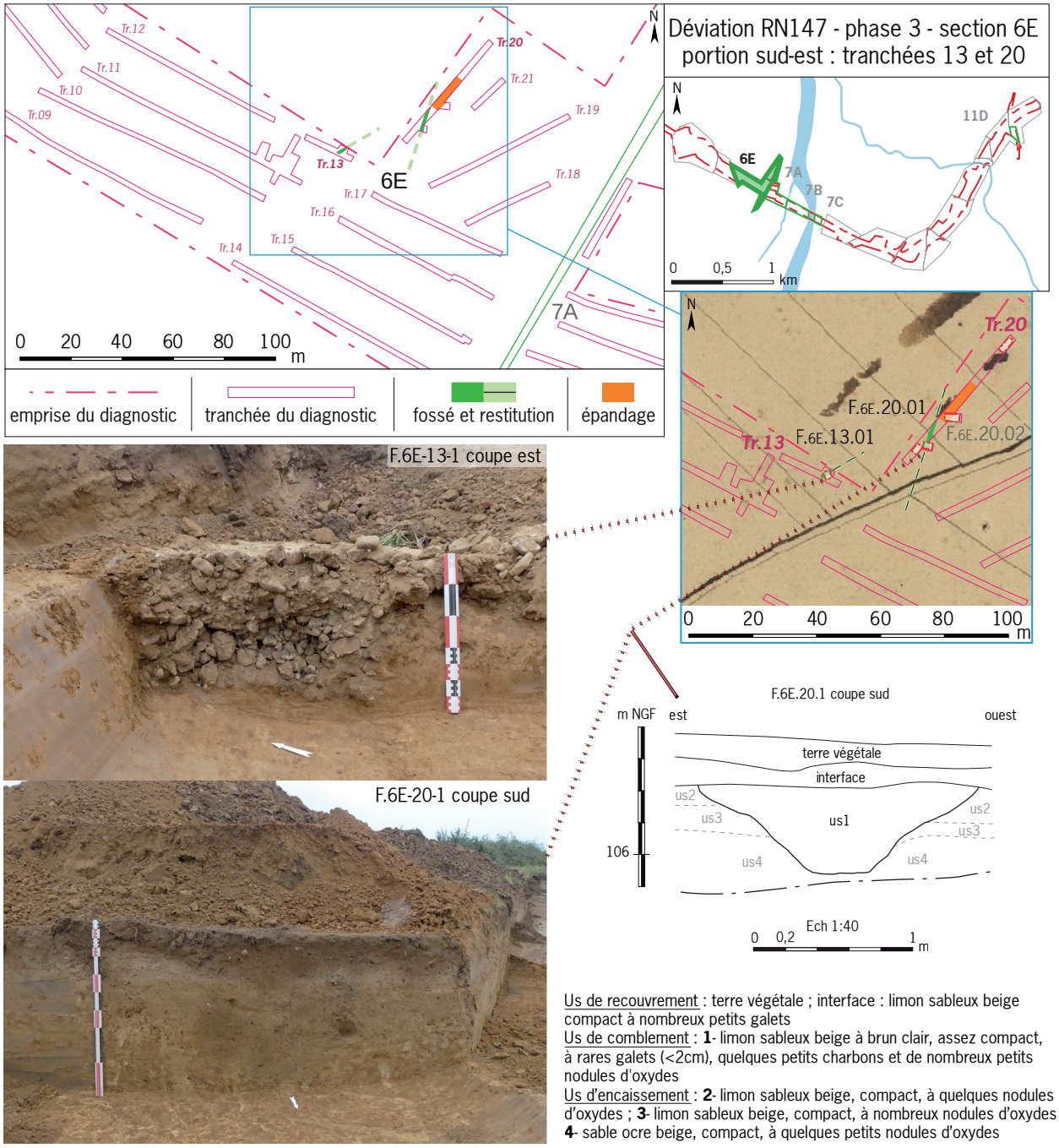

Us de recouvrement : terre végétale ; interface : limon sableux beige compact à nombreux petits galets
Us de comblement : **1**- limon sableux beige à brun clair, assez compact, à rares galets (<2cm), quelques petits charbons et de nombreux petits nodules d'oxydes
Us d'encaissement : **2**- limon sableux beige, compact, à quelques nodules d'oxydes ; **3**- limon sableux beige, compact, à nombreux nodules d'oxydes ; **4**- sable ocre beige, compact, à quelques petits nodules d'oxydes

Les deux dernières structures linéaires posent moins de problèmes de caractérisation comme de datation puisqu'elles se surimposent à des limites parcellaires portées sur le cadastre du XIXe siècle **(fig. 67)**. Ils sont situés à l'extrémité ouest de la section 7B (F7B-03-04=7B-01-03=7B-02-08 et F7B-03-07=F7B-01-01). Ils sont parallèles, orientés nord-sud et sont espacés de 10 m l'un de l'autre. Entre eux, un apport de blocs calcaires et de galets (< 20 cm) a été observée de loin en loin, sur une largeur variable de 0,7 m environ et sur moins de 20 cm de profondeur, directement à la base de la couche de labour (F7B-03-06=F7B-01-02). Ces structures s'inscrivent dans une zone argileuse, très humide et proche du Faîteroux et il peut être proposé que les apports de blocs entre les deux fossés aient eu pour but d'améliorer le cheminement entre les fossés, si toutefois ils sont contemporains. De part et d'autre de la bande délimitée par les deux fossés ont été repérés des chablis qui témoignent sans doute d'anciennes plantations d'arbres en bordure des fossés. Explorés dans le tranchée 3, les deux fossés parallèles ne présentent pas les mêmes profils. Le plus à l'est mesure 0,9 m à l'ouverture (sous le labour), est de profil arrondi et bords légèrement évasé, et conservé sur 0,45 m de profondeur.

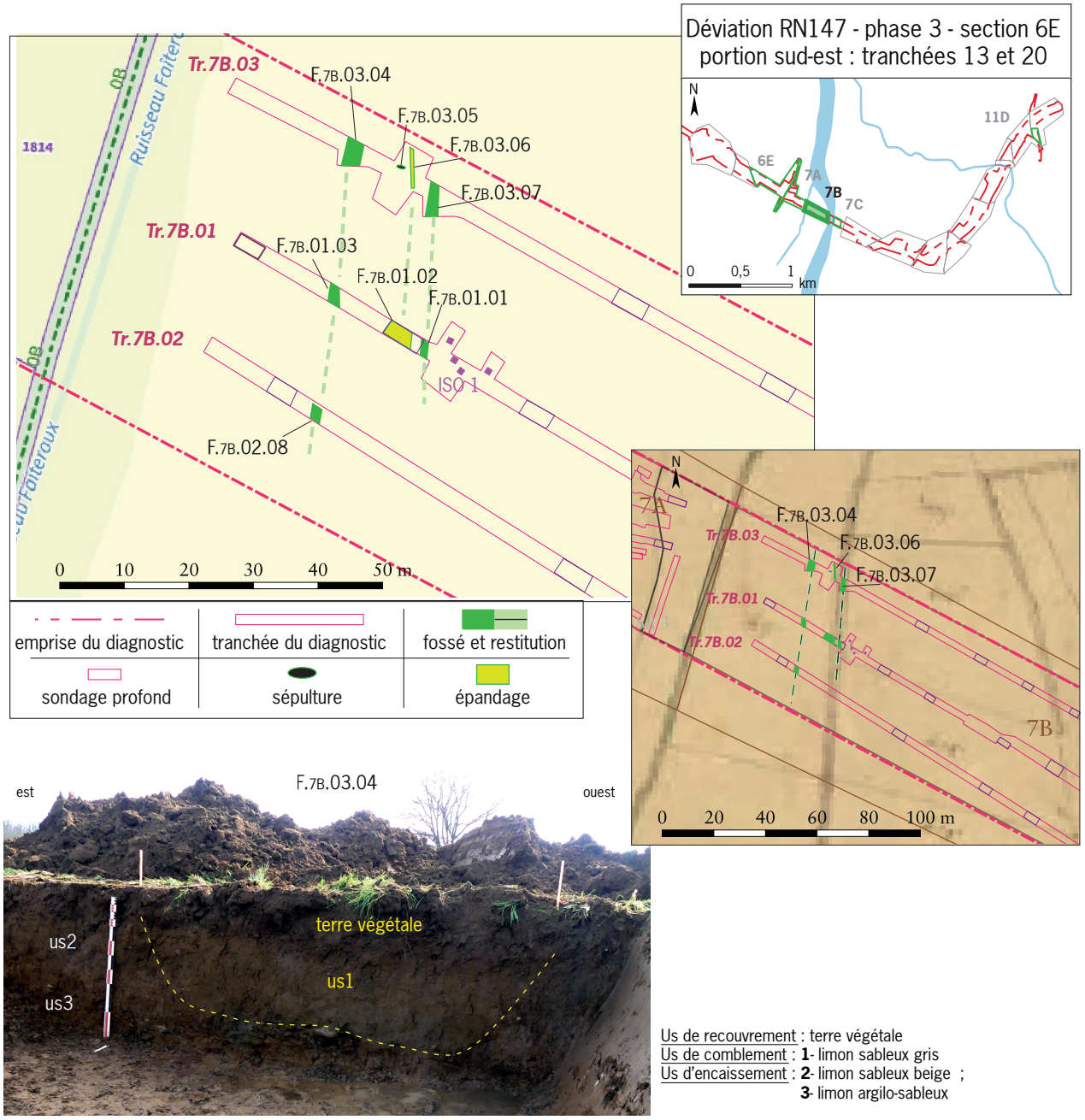

Figure 67 Localisation des fossés F 7B-03-01 et F 7B-03-07 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vue du fossé F 7B-03-04 vers le sud

Celui plus à l'ouest est plus large (2,7 m), présente un fond plat et des bords évasés, mais est de même profondeur que le précédent (conservé sur 0,45 m de profondeur). Aucun mobilier archéologique n'était présent dans les zones testées des fossés comme dans les zones d'épandage. Entre ces deux fossés, dans la tranchée 7B-03, une inhumation (F7B-03-05, cf. *infra*) a été mise au jour (cf. *infra*). Elle apparaissait directement sous la couche de terre labourée, entre le fossé F.7B.03.04 et l'épandage de pierre calcaire F7B.03.06. Le corps était orienté tête à l'ouest et aucun élément datant n'était contenu dans la fosse à peine visible. L'exploration des abords de cette sépulture sur plus de 70 m² entre les deux fossés n'a pas livré d'autre inhumation. En l'état, même sans élément datant, plusieurs facteurs permettent de proposer un âge relativement récent pour cette inhumation : sa localisation aux abords d'un possible chemin ou du moins d'un possible fossé contemporain ou au plus moderne ; son orientation est-ouest ; la présence, même mal conservé, de la plupart des éléments du squelette qui, enfouis en pleine terre dans un environnement particulièrement acide, se détériore très vite.

3. 4. 2. Une sépulture dans la section 7B (F7B-03-05)

Elsa Ciesielski

Figure 68 Vue zénithale de la sépulture F7B-03-05 (cliché : F. Galard)

La sépulture très arasée d'un enfant a été mise au jour 0,4 m sous le niveau de surface actuel. La fosse n'était visible que sur une petite portion (au NO, à l'extérieur du membre supérieur gauche) : ses parois sont à distance des ossements et le fond semble plat **(fig. 68)**.
Le comblement (US 5_1) est un limon argileux gris (présence de radicelles et de bioturbation). Il est meuble, homogène et présente de fines traces de charbon de bois. Quelques minuscules nodules d'alliage cuivreux ont été perçus au moment de la fouille à hauteur de la tête et du thorax de l'individu.
La lecture de la position de l'individu (US 5_2) n'est pas aisée mais il semble allongé sur le dos, tête à l'ouest. Les membres inférieurs sont légèrement fléchis et peut-être légèrement sur le côté droit. Le membre supérieur gauche est en extension le long du corps, tandis que la lecture de la position du membre supérieur droit est plus hypothétique, il est peut-être hyper-fléchi. Aucun élément ne permet de discuter du mode d'inhumation.

3. 4. 2. 1. Biologie

La représentation osseuse est quasiment nulle : hormis quelques esquilles correspondant aux restes de diaphyses des grands os longs, seules les dents et quelques fragments de voûte crânienne subsistent après prélèvement et lavage **(fig. 69)**.
D'après les données de Moorrees *et al.*, compilées par A. Schmitt *et al.* (2008) l'âge dentaire est de [6,19 ; 14,92] ans. Les os n'étant pas conservés il est difficile de préciser l'âge mais aucune dent déciduale n'est présente et une facette d'usure occlusale est visible sur les M2 inférieures (et M1 est usée). L'occlusion étant effective, selon les diagrammes de D.H. Ubelaker (p.64, 1999) cela correspond à un âge de [12,5 ; 17,5] ans. On peut conclure à la présence d'un individu immature dont l'âge est probablement situé aux alentours de la puberté (classe [10-14] ?).
On peut noter la présence de caries au moins sur P1 et P2 inférieures droites (moyennes) et sur M1 inférieure gauche (envahissante), et l'absence de tartre et d'hypoplasies.
Le sexe d'un individu immature est indéterminable en l'absence d'analyse ADN.

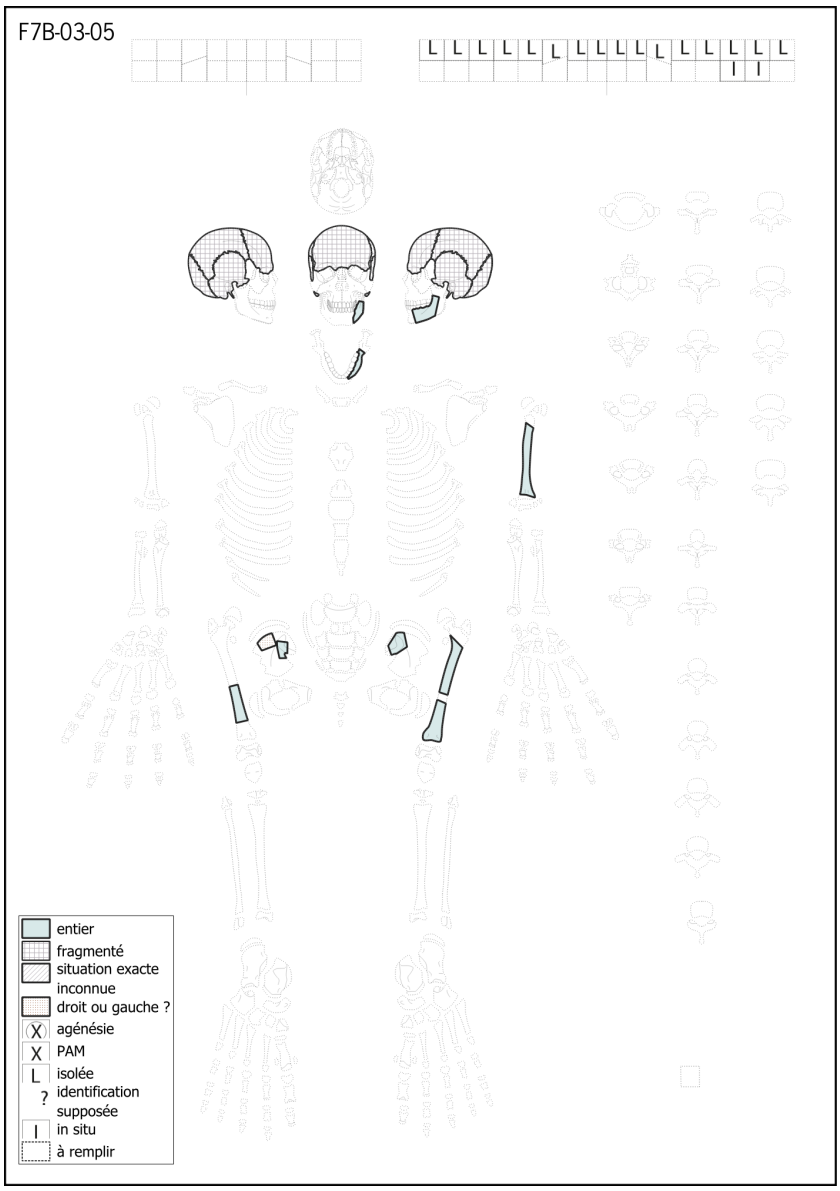

Figure 69 Fiche de conservation de l'individu F7B-03-05 (DAO : E. Ciesielski)

3. 4. 2. 2. Interprétation

L'absence d'architecture, de mobilier et le fait que cette sépulture est isolée ne permet pas de la rattacher à une période particulière. Une datation récente est toutefois envisagée (cf. *supra*).

3. 5. Le mobilier isolé et/ou colluvionné

Les différentes catégories de vestige mobilier isolé, c'est-à-dire hors site, sont présentées en suivant pour chaque section, et remis en contexte.

3. 5. 1. La section 6E

Dans cette section, trois tranchées (12, 20 et 21) contenaient des vestiges en position secondaire dont les plus signifiants peuvent être rapportés aux périodes néo-protohistorique et antique.

3. 5. 1. 1. Tranchée 6E-12

Deux éclats corticaux ont été mis au jour à l'interface de la couche de labour et des limons, à la hauteur des vestiges du Paléolithique moyen de la

tranchée 6E-11. Ils sont dans un bon état de conservation et l'un présente une double patine. Aucune chronologie ne peut être avancée pour ces deux objets.

3. 5. 1. 2. Tranchées 6E-20 et 6E-21

Dans ces deux tranchées, une couche de colluvion sableuse constituant la partie sommitale de la séquence en partie remobilisée par les labours contenait des vestiges lithiques et céramiques entre 30 et 50 cm de profondeur mais au plus jusqu'à - 70 cm de profondeur. Ces vestiges étaient présents sur les deux tranchées et sur une surface totale de 150 m². Les vestiges céramiques, au nombre de 32 (193 gr) se rapportent à la Protohistoire, sans qu'il soit possible d'en préciser la chronologie (cf. *infra* 3.5.3.2). Ils sont érodés et très fragmentés, dénotant leur transport depuis leur lieu d'abandon initial. Les vestiges lithiques, au nombre de 11, présentent différents états de surface, de frais à roulés, montrant des apports différés dans le temps. Les pièces les mieux conservées sont un nucléus à éclats et un macro-denticulé. En l'état des données, ces deux objets au moins pourraient être cohérents avec une fréquentation Néo-protohistorique.
Des fragments de *tegulae*, mêlés à des blocs de calcaire et à des galets de silex, étaient présents sous la couche de labours sur une surface d'une trentaine de mètres carrés, dans la tranchée 6E-20, dans ce qui a été interprété comme un épandage (F 6E-20-02 ; **fig. 70**). Cet épandage se situe à moins d'un mètre d'un fossé non daté (F 6E-20-01) s'ouvrant sous la couche de labour et conservé sur 22 cm de profondeur.

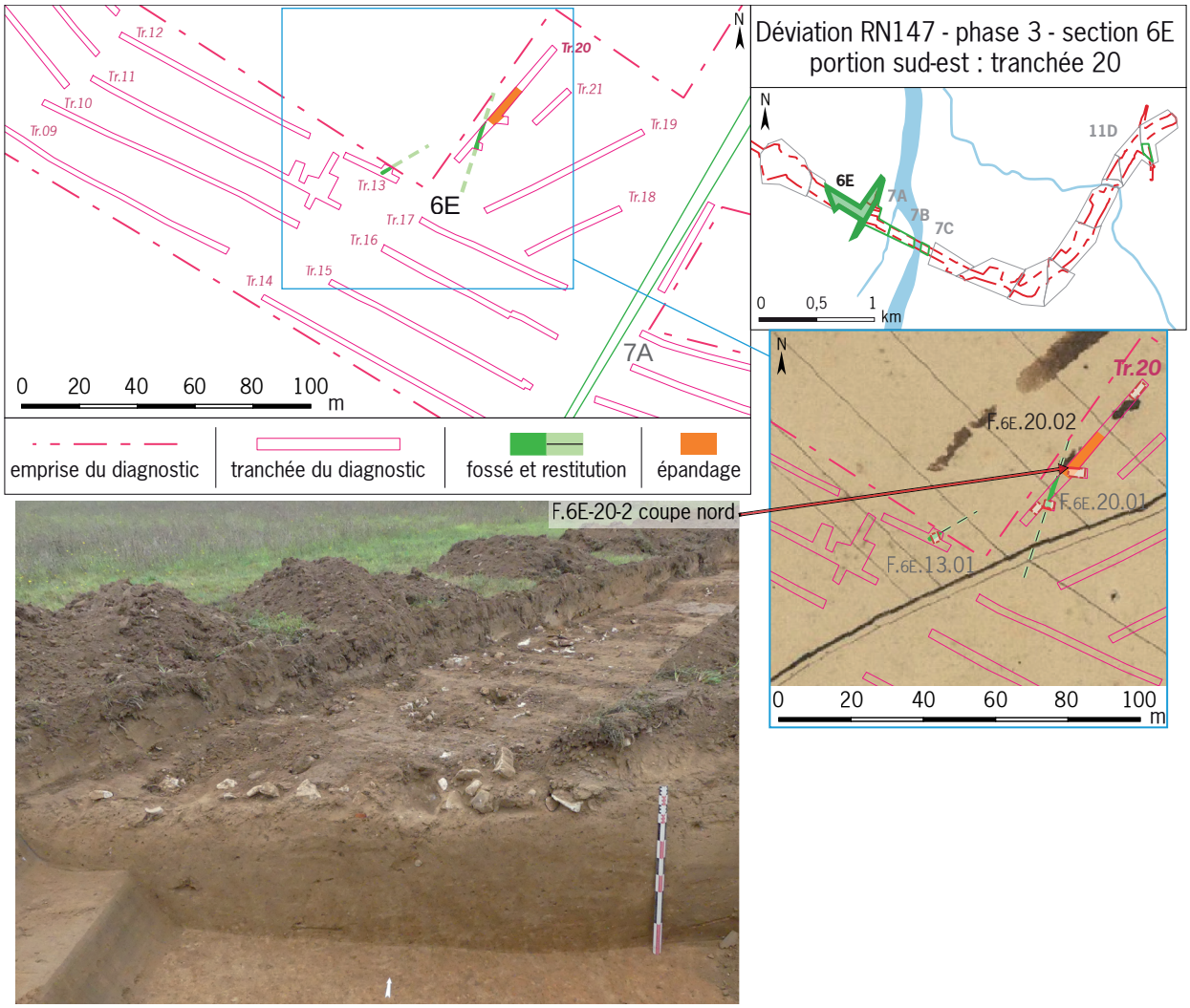

Figure 70 Localisation et vue de l'épandage F.6E-20-02 de blocs de calcaire et de galets de la tranchée F 6E-20. (Cliché et DAO E. Sarrazin)

3. 5. 2. La section 7A

En-dehors de la zone antique centrée sur les tranchées 7A-8 à 7A-10, quelques vestiges céramiques et lithiques ainsi que de rares éléments de terre cuite architecturale (non récoltés) étaient présents dans les colluvions de surface. Il s'agit par exemple de deux fragments de céramique peut-être d'âge protohistorique, chacun isolé dans les tranchées 7A-3 et 7A-13, à l'amorce du versant de la vallée de la Vienne. Dans la couche d'humus de la tranchée 7A-3, un fragment de pot modelé à lèvre en quart de rond[7], situé entre le 15e siècle et le 17e siècle a été trouvé dans la couche d'humus. En surplomb de la vallée, les tranchées 7A-11 et 7A-12 renfermaient entre 0,40 et 1 m de profondeur, dans une couche de colluvions sableuses possiblement d'origine anthropique (aménagement de terrasse ?), quelques vestiges céramiques et lithiques (1 silex taillé et 4 tessons) qui peuvent se rapporter à la Protohistoire et à la période antique.

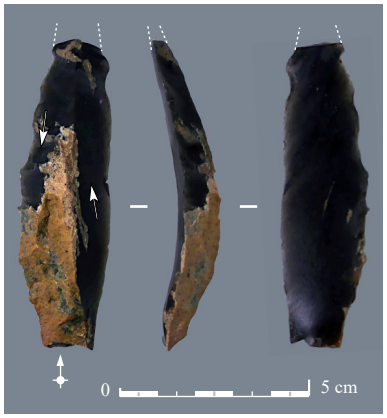

Figure 71 Petite lame en silex noir (sondage 1 de la section 7A). (Échelle ½)

Plus à l'est, l'exploration du versant calcaire en rive gauche de la Vienne, a permis la découverte d'une lame partiellement corticale en silex noire posée sur une pierre en surface d'une petite cavité karstique (60 cm de hauteur de plancher à plafond – sondage 1 de la section 7A). Cette lame pourrait parfaitement s'inscrire dans une industrie du Paléolithique récent, et hypothétiquement dans le Magdalénien[8] **(fig. 71)**. Sa présence en surface de cette cavité qui se poursuit en petit boyau contre la paroi pose question. En effet, la fouille de cette zone n'a pas permis de trouver d'autre vestige et cette lame reste bien isolée. Aucun autre vestige pouvant lui être associé n'a été mis au jour en rebord de la falaise d'où elle aurait pu avoir « percolé ». Toutefois, une hypothétique occupation au-dessus de la falaise aurait pu avoir totalement disparue, d'autant que la séquence sableuse qui y a été observée renferme des éléments qui ne sont pas antérieurs à la Protohistoire. Cette lame pourrait aussi avoir été déposée dans cette petite cavité il y a plusieurs milliers d'années, lors de fréquentations par des populations du Paléolithique récent. Rappelons en effet que cette découverte se situe moins de 300 m en aval de la grotte de Bois-Ragot qui a été intensément occupée pendant le Paléolithique récent.

En contrebas du versant calcaire et en rive gauche du Faîteroux, quelques vestiges céramique d'âge protohistorique étaient présents dans les alluvions de la rivière (cf. *infra* 3.5.3.2).

3. 5. 3. La section 7B

C'est la portion de la phase 3 du diagnostic du contournement de Lussac-les-Châteaux qui a livré le plus de vestiges archéologiques en position secondaire, avec 34 éléments lithiques (33 silex taillés et un fragment de quartz) et 49 fragments de céramique. Tous ces vestiges étaient contenus dans les limons sableux qui closent la séquence alluviale, à des profondeurs variant de 0,3 et 1 m. Ils se rapportent à différentes périodes allant du Paléolithique récent à l'époque moderne. Ces vestiges sont en position secondaire, remobilisés et mélangés au grè des crues de la Vienne pour la plupart, et sinon compris dans le comblement également limono-sableux de structures linéaires avec lesquelles il est difficile de les associer pleinement. Il en va de même d'un tesson du XIIe siècle découvert sous le squelette de la sépulture F7B-03-5 (cf. *supra* 3.4.2) qui a été déposé plus surement par les crues qu'au moment de la dépose du corps.

7. Détermination : Brigitte Véquaud, céramologue médiéviste Inrap.

8. Lame de flanc détachée par percussion tendre, de profil courbe.

3. 5. 3. 1. La céramique médiévale et moderne de la section 7B

Brigitte Véquaud[9]

Le diagnostic archéologique a mis au jour un petit lot de 18 tessons qui se répartissent en deux périodes chronologiques : médiévale et moderne.

- La céramique médiévale : XII^e^-XIII^e^ siècles

Dans la sépulture F5 de la tranchée 7B-3 **(fig. 72, n°1),** la lèvre en bandeau d'un pot à cuire est en pâte sableuse rose micacée (17l). Une datation du XII^e^ siècle est proposée.
Entre les sondages profonds SD6 et SD2 de la tranchée 7B-01 **(fig. 72, n° 2),** un fond de cruche en pâte semi-fine blanche (1k/1f) est associée à une panse épaisse de récipient en pâte sableuse rose micacée (17l). Une datation large des XI-XIII^e^ siècles est proposée.
Dans le fossé 3 de la tranchée 7B-1 **(fig. 72, n° 3),** 3 tessons de pichet sont en pâte sableuse fine beige (6c M). Un décor à la molette de bâtonnet orne la panse. Une datation du XIII^e^ siècle est proposée.

- La céramique moderne : XV^e^-XVII^e^ siècles

Dans l'us 2 du sondage profond 6 **(fig. 72, n° 4),** il a été mis au jour 4 tessons en pâte brune granuleuse modelée (17ae gr NT) caractéristique des céramiques du Limousin aux XV^e^-XVII^e^ siècles. Un tesson en pâte semi-fine claire (1f) est médiéval.
Dans la tranchée 2, à partir de 30 cm **(fig. 72, n° 5),** une lèvre à inflexion externe à profil en quart-de-rond et 3 tessons sont également en pâte brune granuleuse modelée (17ae gr NT). Ils sont associés à une panse de récipient en pâte grésée à glaçure externe (21c gl) et à deux tessons médiévaux résiduels en pâte sableuse rose micacée (17l) et en pâte claire semi-fine (1f).

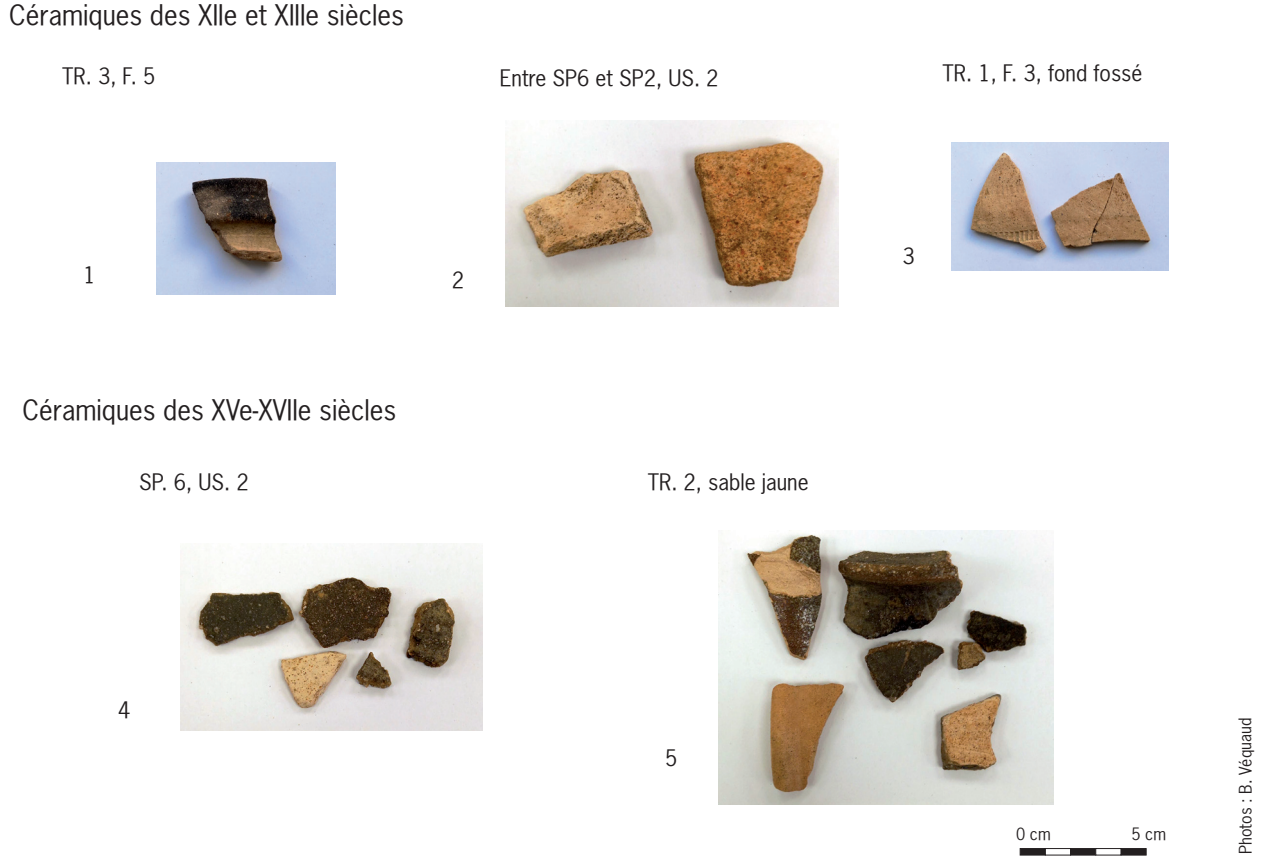

Figure 72 Section 7D, céramiques médiévales et modernes (DAO B. Véquaud)

9. Inrap et membre associé au CESCM [UMR 7302, Université de Poitiers/CNRS]

TR	SD	Fait	US	Autres	Groupes Techniques	Typologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Bec	NR	NTI	Datation
7B-1		3		rebord fossé	6c M	pichet, molette bâtonnet		3				3		13e ?
7B-2				sable sup jaune à partir 30 cm	21c gl			1				1		15e-17e ?
7B-2				sable sup jaune à partir 30 cm	17ae gr NT		1	3				4	1	15e-17e ?
7B-2				sable sup jaune à partir 30 cm	17l					1		1		11e-13e résiduel
7B-2				sable sup jaune à partir 30 cm	1f			1				1		11e-13e résiduel
7B-3		5		sous thorax sép	17l	bandeau	1					1	1	12e ?
7B-1	entre SP6 et SP2		2		tuiles	4 dont 3 gallo ?						0		
7B-1	entre SP6 et SP2		2		1f/1k				1			1		11e-13e ?
7B-1	entre SP6 et SP2		2		17l			1				1		11e-13e ?
7B-1	SP1			Ext Nord	tuile	1						0		moderne
7B-1	SP1			Ext Nord	tesson/tuile ?	1						0		ind
7B-1	SP6		2 et 3		17ae gr NT			4				4		15e-17e ?
7B-1	SP6		2 et 3		1f			1				1		11e13e ind
						Total :	2	14	1	1	0	18	2	

Tableau 4 Inventaire du mobilier céramique de la section 7B

3. 5. 3. 2. Note sur la découverte de céramique protohistorique

Patrick Maguer

Le diagnostic archéologique a livré du mobilier céramique protohistorique localisé dans les secteurs 6E, 7A, 7B et 7C et totalisant une masse de 665 g pour un NR de 111. Le lot apparaît très fragmenté et se caractérise par une érosion marquée des surfaces. L'ensemble du mobilier a été découvert dans des couches de colluvions et d'alluvions, expliquant l'état de surface des tessons. La répartition du mobilier céramique indique une relative concentration du mobilier protohistorique dans l'actuelle terrasse alluviale mais la présence de quelques éléments sur les anciennes terrasses dominant le cours d'eau (secteurs 6E et 7A) atteste l'existence d'une occupation protohistorique dans un secteur proche **(fig. 73)**.

Il convient de noter la forte homogénéité des pâtes quel que soit le secteur de découverte, avec deux catégories principales, les céramiques grossières modelées à dégraissant sableux et les céramiques mi-fines, minoritaires, également à dégraissant sableux.

Le mobilier mis au jour présente peu d'éléments de forme. Seuls deux bords ont été identifiés. Le premier, en céramique semi-fine sableuse, appartient à un pot ovoïde à lèvre verticale effilée provenant de l'extension nord de la tranchée 7B-01 **(fig. 74)**. La lèvre ainsi que la morphologie du vase évoquent la fin du premier âge du Fer ou le début de La Tène. Les sondages 1 et 2 de cette même tranchée ont livré un petit lot comprenant un bord d'écuelle tronconique, un fragment de fond annulaire cuit en mode B et un fragment surcuit de panse ornée d'un décor d'impressions de « grain de café » sur cordon. Ces quelques éléments sont compatibles avec une datation centrée sur le début du second âge du Fer, avec toute la prudence qui s'impose du fait de l'indigence du lot et du contexte de découverte.

Enfin, le secteur 7C, situé sur la rive opposée, a également livré quelques tessons très érodés en pâte sableuse grossière (7C-Tr2) et semi-fine (deux tessons issus de la tranchée 7C-Tr4).

En conclusion, Si une occupation protohistorique est envisageable sur la haute terrasse de la Vienne, à proximité des secteurs 6E et 7A, il semble que l'essentiel du mobilier retrouvé dans la terrasse actuelle provienne à l'origine plutôt d'une occupation de bord de rivière localisée un peu plus en amont.

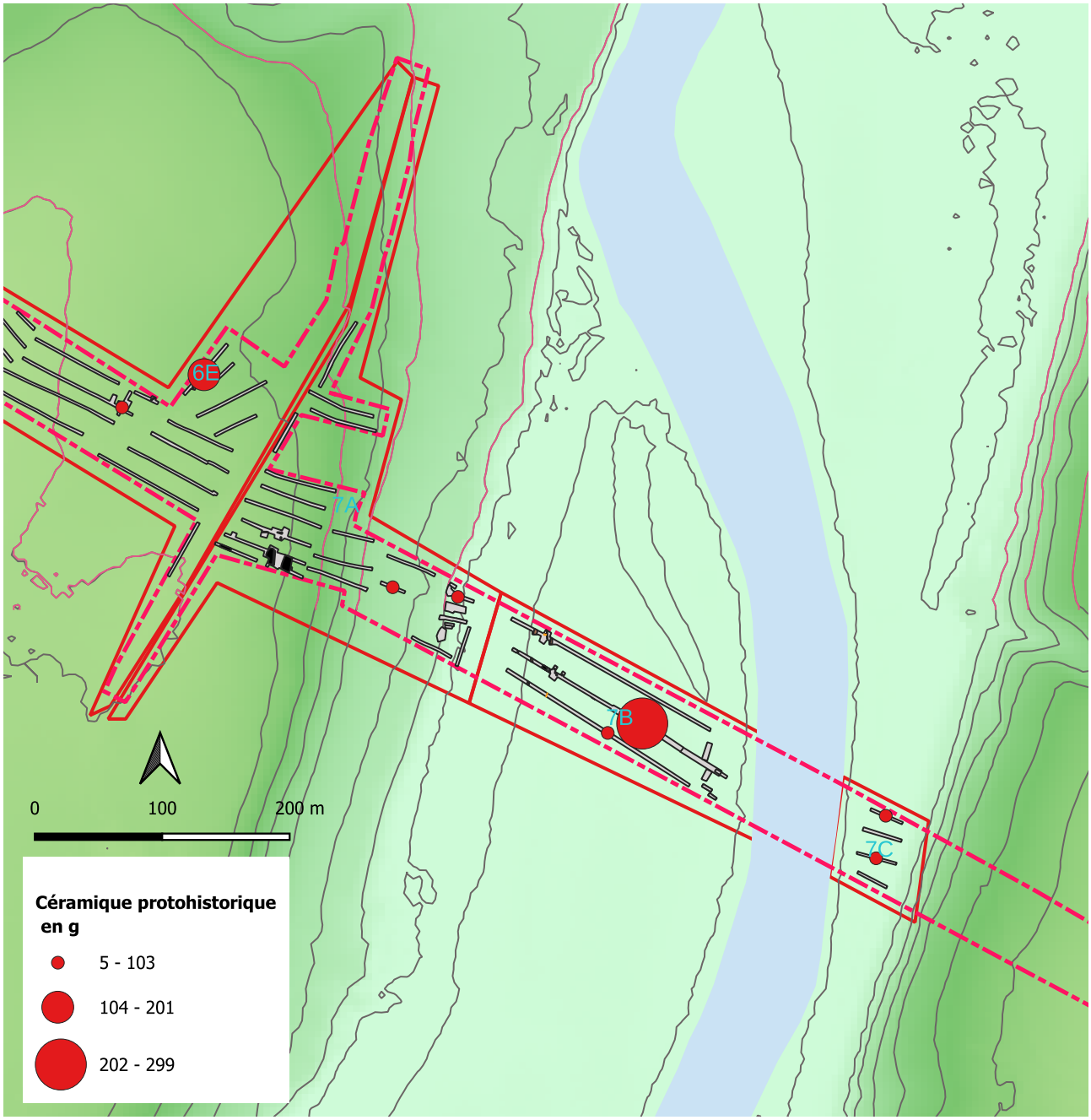

Figure 73 Répartition (en grammes) des restes céramiques protohistoriques sur le phase 3 du diagnostic. (DAP : P. Maguer)

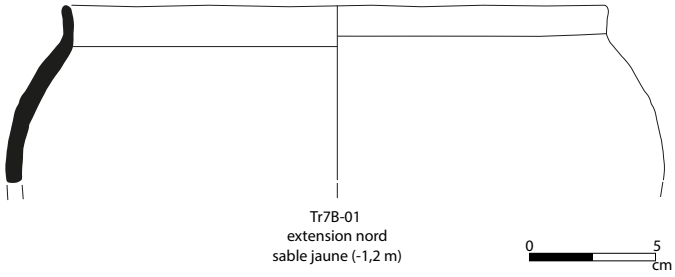

Figure 74 Céramique protohistorique de la tranchée 7B.01. (DAO : P. Maguer)

3. 5. 3. 3. Les vestiges lithiques

Les 37 restes lithiques taillés mis au jours dans les limons sableux de la section 7B proviennent principalement du tiers est de la zone, au plus proche de la rivière.
Deux objets peuvent sans grande ambiguïté se rapporter au Paléolithique récent, voire à l'Epipaléolithique. Il s'agit d'un nucléus à grandes lamelles rectilignes **(fig. 75 n° 3)** et d'une grande pointe à dos qui pourrait, elle, être qualifiée d'azilienne **(fig. 75 n° 4)**. Ces deux objets sont tous deux dans un excellent état de fraicheur et ne semblent pas avoir été remobilisés sur de trop longues distances.
Un éclat pourrait, par ses caractères structurels (silex dessilicifié, devenu blanc crayeux), être rapprochée de l'iso 1 et donc du Mésolithique. Il provient de l'extrémité est de la tranchée 7B-01 et a été mis au jour dans les limons sableux supérieurs. Deux autres objets provenant du même secteur et de la même séquence sédimentaire pourraient s'inscrire dans le Paléolithique récent ou le Mésolithique. Il s'agit d'une lamelle large et courbe de recintrage **(fig. 75 n° 1)** et d'un petit nucléus à courts éclats **(fig. 75 n° 2)**.
Les autres objets, pour l'essentiel non patinés, offrent différents états de conservation et forment un ensemble peu cohérent. De ce lot d'éclats variés, corticaux ou non, et pour la plupart fragmentaires, on peut relever la présence de deux petites lames détachées par percussion tendre et d'un racloir réalisé sur un gros éclat aménagé **(fig. 75 n° 5)**. Ces pièces ne sont pas chronologiquement diagnoses et pourraient s'échelonner de la fin du Paléolithique récent à la Protohistoire.

3. 5. 4. La section 7C

Sur la rive droite de la Vienne, 12 tesson de céramique et 2 éclats de silex étaient conservés dans des limons sableux entre 0,3 et 0,7 m de profondeur. Si les vestiges céramiques peuvent être rapportés à la Protohistoire (cf. *supra* 3.5.3.2), une petite lame de silex aux nervures rectilignes et détachée à la pierre tendre pourrait être plus ancienne (Paléolithique récent final ?).

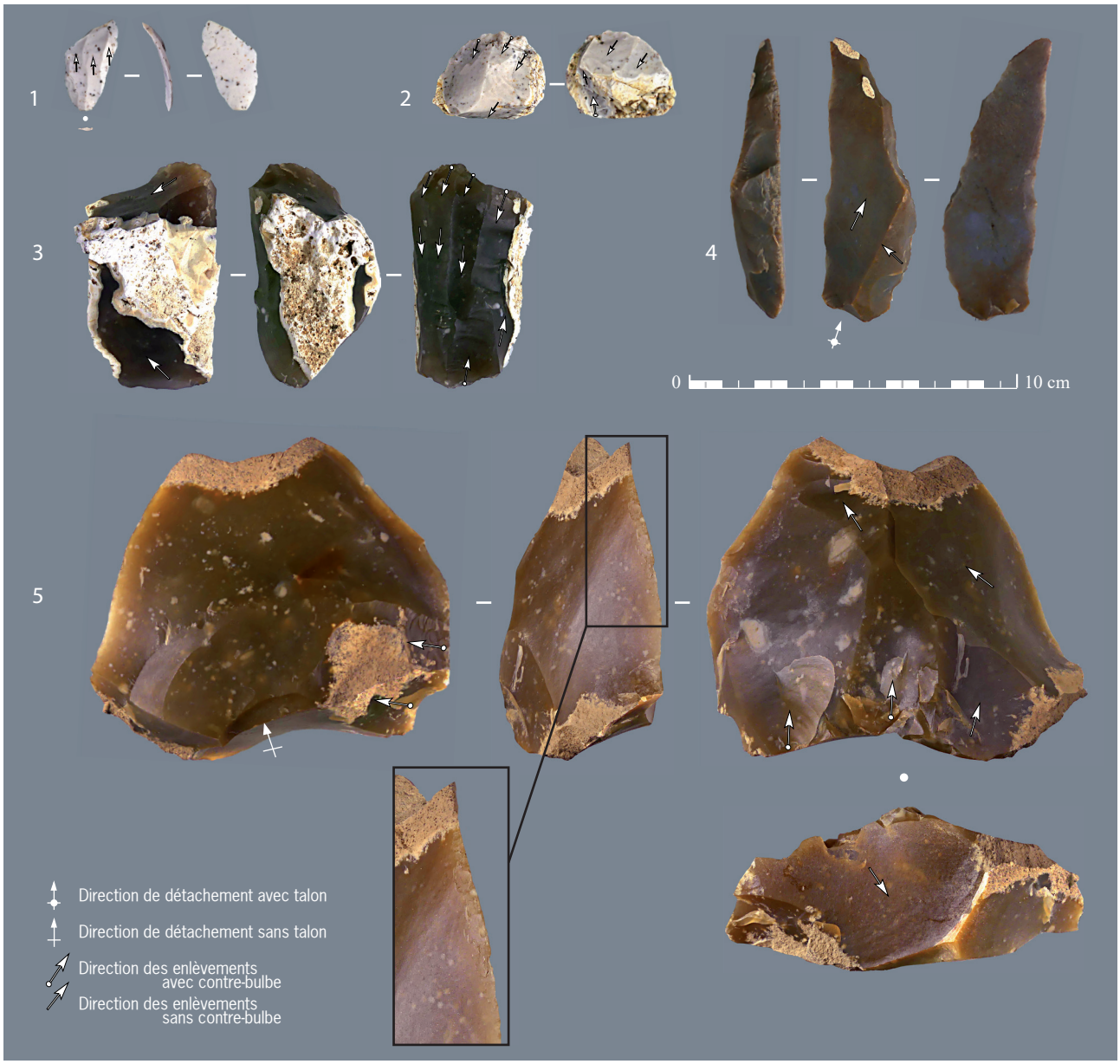

Figure 75 Vestiges lithiques contenus dans les alluvions les plus récentes de la rive gauche de la Vienne (zone 7B). (Échelle ½)

4. Conclusion

Le diagnostic de la phase 3 du contournement de Lussac-les-Châteaux et de Mazerolles a permis de mettre au jour trois occupations, l'une du Paléolithique moyen, l'autre du Mésolithique et la troisième de l'époque antique. En outre, la fréquentation du secteur entre le Paléolithique récent et la période moderne est attestée par de nombreux vestiges mobiliers principalement retrouvés en position secondaire dans la vallée de la Vienne. Les recherches réalisées sur le front calcaire qui borde la vallée de la Vienne, comme celles menées sur les réseaux secondaires (vallée du Goberté et vallée des Âges), si elles n'ont pas conduit à la découverte de karsts potentiellement occupés ont permis de renseigner les processus d'évolution de ces versants.

L'occupation du Paléolithique moyen (section 6E) correspond au reliquat d'une implantation sans doute plus importante mais très érodée et a été fouillée entièrement dans le cadre du présent diagnostic. Elle permet de compléter, à sa petite mesure, les données actuellement connues dans le secteur sans pour autant pouvoir apporter des éléments nouveaux, tant en termes chronologique que culturel, à la connaissance des populations néandertaliennes.
Par contre, l'occupation mésolithique mise au jour dans le fond de la vallée de Vienne (section 7B), parce qu'elle est mieux conservée et parait constituer un ensemble cohérent, est, elle, susceptible d'apporter des éléments tangibles à la compréhension des activités et des populations ayant occupé la vallée de la Vienne au début du Postglaciaire. Sa proximité avec la grotte de Bois-Ragot, dans l'hypothèse où les vestiges mésolithiques seraient de la même période, pourrait à ce titre constituer un élément de comparaison intéressant. Toutefois, même si les vestiges mésolithiques découverts dans la vallée de la Vienne semblent constituer un ensemble cohérent et plutôt en position primaire, la forte probabilité pour qu'une partie de la couche archéologique ait été détruite comme l'absence de restes organiques limitent les attendus possibles d'une telle découverte, notamment en termes palethnologique.
Le troisième site mis au jour, d'époque antique, est un ensemble structuré particulièrement mal conservé situé en rebord de la vallée de la Vienne, sur sa rive gauche (section 7A). Ne subsistent de cette implantation couvrant près de 1 000 m² et se développant en-dehors de la zone explorée, que quelques fondations de murs formant à minima un angle. Aucune restitution des constructions et aucune interprétation de la vocation de cette occupation n'est possible. Les vestiges mobiliers associés permettent de proposer une occupation datant du I^{er} et II^{e} siècles. L'élément le plus intéressant concernant cette occupation antique est le parallèle qui peut être fait avec celle mise au jour dans la phase 2 du diagnostic de la déviation de Lussac-les-Châteaux, centrée elle, sur les II^{e} et III^{e} siècles. En effet, elles se situent toutes les deux en rebords de la plaine alluviale ancienne de la Vienne : à l'ouest, en rebord de la vallée du Goberté, pour celle mise au jours lors de la phase 2 du diagnostic ; à l'est, en rebord de la vallée de la Vienne, pour celle de la phase 3. Elles semblent ainsi toutes deux implantées de part et d'autre d'une large plaine fertile et à proximité de cours d'eau.

Cette dernière phase de diagnostic sur le projet de contournement de Lussac-les-Châteaux et de Mazerolles ainsi que les recherches menées

sur les deux phases précédentes, amènent à quelques remarques. Sur une surface explorée représentant au total près de 43 ha, six occupations ont été découvertes (1 dans la phase 1, 2 dans la phase 2, et 3 dans la phase 3), couvrant une large période qui va du Paléolithique moyen au Moyen Âge. Malgré un bilan positif en termes de nombre d'occurrences archéologiques mises au jour, leur état de conservation est apparu très variable. En effet, si l'on excepte les occupations antiques et médiévales de la phase 2 et peut-être le site mésolithique de la phase 3, les autres sites sont soit extrêmement arasés (site protohistorique de la phase 1 et site antique de la phase 3), soit très partiellement conservés (site paléolithique moyen de la phase 3). En outre, les nombreux vestiges mobiliers, de toutes périodes, retrouvés en position secondaires dans les colluvions de versant et les alluvions de la Vienne signent sans doute la destruction, au moins partielle, de nombreuses occupations sans doute implantées dans le secteur.
Ainsi, si les vestiges archéologiques sont présents sur la quasi-totalité du tracé de la déviation, même de façon remobilisés et/ou très arasés, c'est dans la vallée de la Vienne et ses anciennes terrasses que le plus grand nombre de sites, comme les mieux conservés, est apparu.

Bibliographie

Airvaux 2001
AIRVAUX (J.) – *L'art préhistorique de Poitou-Charentes, sculptures et gravures des temps glaciaires*, éd. La Maison des Roches, 224 p.

Airvaux *et al.* 2012
AIRVAUX (J.) BEAUVAL (C) et PRIMAULT (J.) -Le site du Moustérien récent de La Ganne à Mazerolles et les repaires d'hyènes des Plumettes et des Rochers de Villeneuve à Lussac-les-Châteaux (Vienne), *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, vol.20, p. 3-37

Baize et Girard 2008
BAIZE (D.) et GIRARD (M.-Cl.) – *Référentiel pédologique 2008*. Association française pour l'étude du sol, Quae Éditions, Paris, 432 p.

Bourgueil et coll. 1971
BOURGUEIL (B.) avec la collaboration de GABI LLY (J.), COIRIER (B.) et MOREAU (P.), *Carte géologique de la France au 1/50 000*, feuille de Chauvigny, XVIII-27 (n°590) et sa notice explicative, BRGM, Orléans, 18 p.

Brunie *et al.* 2014
BRUNIE (D.), MAITAY (C.), MARCHAND (G.), SELLAMI (F.) - *Poitou-Charentes, Vienne, communes de Civaux et Valdivienne, Les Faugeroux, Les Varennes, Les Grenouillaux*. Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 98 pages.

Chollet et Dujardin coord. 2005
CHOLLET (A.) et DUJARDIN (V.) – *La grotte de Bois-Ragot à Gouex (Vienne), Magdalénien et Azilien, essais sur les Hommes et leur environnement*, Mémoire XXXVIII de la Société préhistorique française, 407 p.

Colonge *et al.* 2005
COLONGE (D.), BERNARD (R.) et PIRONNET (C.) – *Z.A. des Clairances, Lussac-les-Châteaux, Vienne (86, Poitou-Charentes)*, diagnostic archéologique, INRAP Grand-Sud-Ouest, Poitiers, 21 p.

Connet *et al.* 2015
CONNET (N.), CHAUSSE (Ch.), MAITAY (Ch.), MOUTARDE (B.) - *Poitou-Charentes, Vienne, Gouex, La Vergne - En Fouet, tranche 3, une occupation du Paléolithique moyen*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 58 p.

Connet *et al.* 2017
CONNET (N.), DANDURAND (G.) et SANCHEZ (V.), *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Gouex, La Vergne, tranche 4. Des indices d'occupations du Paléolithique moyen,* Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 61 pages.

Connet et Cailhol 2022
CONNET (N.) et CAILHOL (D.) - *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Lussac-les-Châteaux, Déviation RN 147. Evaluation du potentiel archéologique et des conditions techniques de réalisation du diagnostic archéologique*, rapport de prospection, Inrap NA&OM, 86 p.

Connet et Dandurand 2023
CONNET (N.) et DANDURAND (G.) - *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Lussac-les-Châteaux, RN 147, phase 1*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Inrap NA&OM, 118 p.

Connet *et al.* 2024
CONNET (N.), ARQUE (M.-C.), DANDURAND (G.), DEROBERT (L.), SARRAZIN (E.) et VEQUAUD (B.) - *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Lussac-les-Châteaux, RN 147, phase 2,* Diagnostic d'archéologie préventive sur la phase 2 de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux, Inrap NAOM, 152 p.

Connet *et al.* en cours
CONNET (N.), CHAUSSE (Ch.), CLAUD (E.), DANDURAND (G.) – *le site Paléolithique moyen de la Vergne à Gouex (Vienne)*. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Inrap.

Delage 1935
DELAGE (F.) - Le Camp de Cornouin, (Vienne) (Rapport 77 de la Commission des Enceintes), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 32-7-8, p. 386-397.

Dubois *et al.* 2014
DUBOIS (C.), QUINIF (Y.), BAELE (J.-M.), BARRIQUAND (L.), BINI (A.), BRUXELLES (L.), DANDURAND (G.), HAVRON (C.), KAUFMANN (O.), LANS (B.), MAIRE (R.), MARIN (J.), RODET (J.), ROWBERRY (M.), TOGNINI (P.) et VERGARI (A.), The process of ghost-rock karstification and its role in the formation of caves, *Earth-Science Reviews*, 02/2014; DOI:10.1016/j.earscirev.2014.01.006, p. 116-148.

Ducongé 2007
DUCONGE (S.), Le Camp de Cornouin,Lussac-les-Châteaux (Vienne), in Bertrand (I.), Maguer(P.) dir., *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition, Chauvigny (Association des Publications Chauvinoises, Mém.XXX), p.110-112.

Gaillard *et al.* 2024
GAILLARD (T.), LALBAT (F.), CHERY (L.), LEPREUX (D.), MOREAU (M.) et LAURENT (A.) – *Le karst du seuil du Poitou : Approche stratigraphique et rôle de la tectonique*. Livret Guide de l'excursion du CFH sur le seuil du Poitou, 29 au 31 mars 2024, 121 p.

Guitton 2019
GUITTON (D.) - Les mobiliers céramiques des I^er^-VI^e^ siècles ap. J.-C. à Saintes : pour la définition d'ensembles successifs de référence, in BAIGL (J.-Ph.), LAVOIX (G.) dir., Saintes (17), *La Providence : des origines de l'agglomération au château médiéval, évolution d'un quartier au cœur de la ville*, rapport de Fouille, Inrap NAOM, Poitiers, 2019, 100 p.

Hubelaker 1999
Hubelaker (D.H.) - *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation. Manual on archaeology*, 2, 3rd edition. Washington : Taraxacum, 1999. 172 p. ill.

Jousseaume 1996
JOUSSAUME (R.) – *La néolithisation dans le seuil du Poitou et ses marges : rapport de synthèse 1993-1995*, Groupe d'étude du Néolithique ancien du Centre-Ouest, service régional de l'Archéologie Poitou-Charentes, Poitiers.

Lascoux 2017
LASCOUX (N.), *Canton de Lussac-les-Châteaux, prospection diachronique*, ADLFI. Archéologie de la France - Informations Nouvelle-Aquitaine, http://journals.openedition.org/adlfi/100063

Lwoff 1957
LWOFF (S.) - Grotte abri de l'Ermitage, Lussac-les-Châteaux (Vienne) Moustérien supérieur. Description de quelques pièces aberrantes, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.54-10, p. 634-635.

Lwoff 1974
LWOFF (S.) - La grotte de Loubressac (commune de Mazerolles, Vienne). Problèmes soulevés par les variations des taux de burins et de lamelles dans le Magdalénien, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 71-1, p. 306-320.

Maitay 2009
MAITAY (C.) - Formes et variabilité des habitats fortifiés des Âges du Fer dans le Centre-Ouest de la France et ses marges, in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. dir., *Les gaulois entre Loire et Dodogne*, Actes du XXXI^e^ colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Tome I - Mémoire XXXIV de Chauvigny, p. 371-421.

Marchand 2014
MARCHAND (G.) - Premier et second mésolithique : et au-delà des techniques ? Palethnologie, 2014.6, p. 279-296. https://doi.org/10.4000/palethnologie.1080]

Marchand dir. 2009
MARCHAND (G.) - *Des feux dans la vallée. Les habitats du Mésolithique et du Néolithique récent de l'Essart à Poitiers*. Rennes, 246 p.

Marchand 2010
MARCHAND (G.) - L'Essart à Poitiers (Vienne). Vivre au bord du Clain au Mésolithique. In : BUISSON-CATIL (J.), PRIMAULT (J.) éd. – *Préhistoire entre Vienne et Charente. Hommes et sociétés du Paléolithique*. Chauvigny, p. 329-334.

Marchand *et al.* 1998
MARCHAND (G.), GALLAIS(J.-Y.), MENS (E.) – Les industries à microlithes entre Loire et Vilaine : bilan et nouvelles perspectives de recherches. *Revue archéologique de l'Ouest*, 15, p. 15-28.

Michel 2007
MICHEL (S.) - Les "territoires" stylistiques du premier Mésolithique en Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire. *Revue archéologique de l'ouest*, 24, p. 7-30

Michel 2009a
MICHEL (S.) - Le Premier Mésolithique du Centre-Ouest : modalités techniques de l'industrie lithique. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, 4, p. 715-734.

Michel 2009b
MICHEL (S.) - Valdivienne – Abri 1 de la Garenne [notice archéologique]. *Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, https://doi.org/10.4000/adlfi.3332

Michel 2011
MICHEL (S.) - *Les premiers groupes mésolithiques de la France atlantique : enquête sur l'industrie lithique*. Thèse de l'Université de Rennes 1, 2011, 536 p.

Michel 2013
MICHEL (S.) - L'Abri des Rocs (Bellefonds, Vienne) : révision du niveau mésolithique des foyers inférieurs d'E. Patte. *Gallia préhistoire*, 55, p. 3-30.

Mourier *et al.* 1989
MOURIER (J.P.), GABILLY (J.), CARIOU (E.), BRUNET (M.), PETIT (L.), BOURGUEIL (B.), COUBÈS (L.), DHOSTE (M.), VAUTRELLE (C.) – *Carte géologique de la France au 1/50 000*, feuille de Gençay (n°613) et sa notice explicative, BRGM, Orléans, 42 p.

Nicolini 1983
NICOLINI (G.) - Trois sépultures de l'Âge du Fer à Mazerolles (Vienne), *Gallia*, 41-1, p. 7-24.

Péricard et Lwoff 1940
PERICARD (L.) et LWOFF (S.) - La Marche, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne) : Premier atelier de Magdalénien III à dalles gravées mobiles (campagnes de fouilles 1937-1938), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 37-7-9, p. 155-180.

Quinif 1999
QUINIF (Y.), Fantômisation, cryptoaltération et altération sur roche nue, le triptyque de la karstification, *Actes du colloque européen Karst-99*, pp. 159-164.

Quinif 2010
QUINIF (Y.) – *Fantômes de roche et fantômisation. Essai sur un nouveau paradigme en karstogenèse*. Karstologia-Mémoires, 18, 197 p.

Quinif et Bruxelles 2011
QUINIF (Y.) et BRUXELLES (L.), L'altération de type « fantôme de roche » : processus, évolution et implications pour la karstification, *Géomorphologie*, n°4, p. 349-358.

Ricard *et al.* 2015
RICARD (J.-L.), FIGUEIRAL-ROWE (I.), GE (Th.), GIRAUD (Th.), POIRIER (PH.), ROUSSEAU (J.) et PAUTREAU (J.-P.) - *Poitou-Charentes, Vienne, Antran, La Plaine d'Antran. Un site mésolithique et son contexte géologique*. Rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 290 pages.

Sanchez 2018
SANCHEZ (C.), - Le mobilier céramique (vaisselle et objets) de la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. *In* Bertrand (I.) - *Le Sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, FR, genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^er^ s. av.-IV^e^ s. ap. J.-C.)*, volume II, APC, Chauvigny, 2018.

Schmitt *et al.* 2008
Schmitt (A.), Georges (P.), Minozzi (S.), Catalano (P.) - Quelle démarche suivre pour estimer l'âge au décès à partir du squelette ? *In* Charlier (P.), ed. - *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*, De Paris : De Boccad, 2008, p. 269-285.

Thiebaut *et al.* 2010
THIÉBAUT (C.), CLAUD (É.), MOURRE (V.), CHACON (M.-G.), ASSELIN (G.), BRENET (M.) et PARAVEL (B.) - Le recyclage et la réutilisation de nucléus et de bifaces au Paléolithique Moyen en Europe occidentale : quelles fonctions et quelles implications culturelles ? Palethnologie. https://doi.org/10.4000/palethnologie.588

Valdeyron 1994
VALDEYRON (N.) - *Le Sauveterrien. Culture et sociétés mésolithiques dans la France du Sud durant les X et IX millénaires B.P. Toulouse*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université Toulouse-Le Mirail, 2 tomes, 584 p., 140 figures.

Valdeyron *et al.* 2008
VALDEYRON (N.), BOSC-ZANARDO (B.), BRIAND (T.) – Evolution des armatures de pierre et dynamiques culturelles durant le Mésolithique dans le sud-ouest de la France : l'exemple du haut Quercy (Lot, France). *Palethnologie*, 2008.1, p.278-295. <hal-00498880>

Valentin 2005
VALENTIN (B.) - Transformation de l'industrie lithique pendant l'Azilien. Etude des niveaux 3 et 4 de Bois-Ragot. In Chollet et Dujardin coord. - *La grotte de Bois-Ragot à Gouex (Vienne), Magdalénien et Azilien, essais sur les Hommes et leur environnement*, Mémoire XXXVIII de la Société Préhistorique Française, p. 89-182.

Liste des illustrations

10 Figure 1 Localisation des trois phases de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux (source : IGN)
11 Figure 2 Localisation des trois phases de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux sur la vue aérienne (source : IGN)
21 Figure 3 Emprise de la déviation de la RN147 à la hauteur de Lussac-les-Châteaux sur un fond donnant une vision du relief (source : IGN)
22 Figure 4 Coupe schématique du relief emprunté par la déviation de Lussac-les-Châteaux
23 Figure 5 Plan du phasage et des sections sur la déviation de Lussac-les-Châteaux
24 Figure 6 Découpage de la phase 2 du diagnostic de la déviation de Lussac-les-Châteaux en sous-section
25 Figure 7 Vue des tranchées réalisées en rive gauche de la Vienne et sur le versant calcaire
25 Figure 8 Exemple d'un sondage profond avec paliers de sécurité réalisé dans la vallée de la Vienne
25 Figure 9 Exploration du front calcaire en rive gauche de la Vienne à la recherche de potentiels réseaux karstiques
26 Figure 10 Localisation des tranchées sur fond photographique aérien de l'IGN
27 Figure 11 Indication des zones de réalisation de sondages profonds indiqués par des points rouges
28 Figure 12 Principales occurrences archéologiques identifiées dans le secteur de l'intervention (source : carte archéologique de Poitou-Charentes, Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers)
32 Figure 13 Bloc 3D illustrant le contexte géologique et géomorphologique de l'opération de diagnostic à partir de la BD Alti RGE 5m et de la carte du BRGM au 1/50 000 (SIG et DAO : G. Dandurand / Inrap)
35 Figure 14 Contexte morphologique à partir du modèle ombré de la BD Alti RGE 5m et profil topographique de l'emprise de la phase 3 du contournement RN147 (SIG et DAO : G. Dandurand / Inrap)
35 Figure 15 Relevé du log stratigraphique à partir de la tranchée Tr1-section 6E au niveau de la haute terrasse alluviale de la Vienne à 110 m d'altitude NGF (levé et cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 16 Bourrelet sédimentaire sableux (aménagement anthropique) relevé dans le sondage Sd3-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 17 Colluvions grossières à blocs métriques recoupés dans le sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 18 Banc calcaire dolomitique altéré recoupé par le sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 19 Détail du banc calcaire dolomitique altéré donnant un sable fin jaunâtre - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 20 Série de petites cavités mises au jour au-dessus du banc pourri - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
36 Figure 21 Poche d'altérite surmontée par un niveau noirâtre à gris foncé riche en matière organique - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 22 Silex à cortex d'altération épais identifié en continuité stratigraphique avec la roche saine dans l'altérite sableuse - sondage Sd2-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 23 Niveau d'argile noire gris bleuté riche en matière organique - sondage Sd1-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 24 Géode d'aragonite ou de calcite fumée fibro-radiée (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 25 Détail de la géode ç grands cristaux d'environ 10-12 cm (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 26 Petite cavité avec traces de dissolution et circulation d'eau - sondage Sd4-section 7A (cliché : G. Dandurand / Inrap)
39 Figure 27 Petite cavité étroite de section décimétrique avec chenal de voûte - sondage Sd1-section 7A. C'est précisément à l'entrée de cette cavité qu'une lame de silex noire a été mise à jour (cliché : G. Dandurand / Inrap)
40 Figure 28 Schéma du raccordement du bas de versant au vallon humide du Faîtrou (DAO et cliché : G. Dandurand / Inrap)
42 Figure 29 Relevés de logs stratigraphiques au niveau de la basse terrasse alluviale de la Vienne à 75 m NGF (levés et clichés : G. Dandurand / Inrap)
46 Figure 30 Localisation des structures antiques dans les tranchées 7, 9 et 10 de la section 7A. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)
48 Figure 31 Vues en plan et coupes du mur F7A.09.01. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)
49 Figure 32 Vue oblique vers le sud du mur F7A.09.01.
49 Figure 33 Vues en plan et coupes des murs F7A.08.01 et F7A.08.02. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)
50 Figure 34 Affleurement de blocs de calcaire dans la tranchée 7A.08.
50 Figure 35 Vue vers l'ouest de la souche d'arbre à l'angle des murs F7A.08.01 et F7A.08.02.
50 Figure 36 Vue vers le nord de la souche d'arbre à l'angle des murs F7A.08.01 et F7A.08.02.
50 Figure 37 Vue oblique vers le nord du mur F7A.08.01.
51 Figure 38 Relevé en plan et coupe des structures F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)

52 Figure 39 Vues des structures F7A-09-02, F7A-09-03 et F7A-09-04.
53 Figure 40 Localisation des épandages 7A-09-E1 et 7A-09-E2 et relevé de la coupe réalisée dans l'épandage 7A-E9-E2. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)
54 Figure 41 Vue vers le nord-ouest de l'épandage 7A-09-E1.
54 Figure 42 Vue vers l'est de l'épandage 7A-09-E1.
55 Figure 43 L'épandage F7A-10-01. (DAO : E. Sarrazin, Inrap)
56 Figure 44 Vue de quelques fragments de céramique des épandages 7A-09-E1 et 7A-09-E2. (cliché et DAO : M-C Arqué)
57 Figure 45 Localisation de la zone de concentration de vestiges du mésolithique
58 Figure 46 Vue vers l'ouest des extensions pratiquées dans la tranchée 7B-01 à la hauteur de la concentration de vestiges lithiques « iso 1 »
59 Figure 47 Plan des extensions et des travaux réalisés sur le secteur mésolithique (iso 1) de la tranchée 7B-01.
59 Figure 48 Vue de la zone de découverte des vestiges mésolithiques (tranchée 7B-01)
60 Figure 49 Profil topographique de la vallée de la Vienne à la hauteur de la tranchée 7B-01.
61 Figure 50 A - séquence stratigraphique de la partie ouest de la vallée de la Vienne à la hauteur de Iso 1 (voir fig. 47 pour la localisation des relevés stratigraphiques). B – projection des vestiges lithiques taillés mis au jour dans les zones de fouille manuelle. (Cliché de la séquence LS2 : Frédérique Galard).
62 Figure 51 Vue du sommet du niveau archéologique (sommet us3) sur la zone de fouille mécanisée de l'iso1, dans la tranchée 7B-01.
62 Figure 52 Nappe de galets en rubans dans l'unité 3 de la tranchée 7B-03.
63 Tableau 1 Décompte des vestiges lithiques taillés et des blocs naturels présents dans les carrés de fouille manuelle
64 Figure 53 Vues et relevé des carrés C1, C2 et C3 de la tranchée 7B-01. (relevé et dessin E. Sarrazin, clichés E. Sarrazin, Frédérique Galard et Nelly Connet)
65 Tableau 2 Décompte de l'industrie lithique de l'iso 1 de la tranchée 7B-01.
66 Figure 54 Divers éclats du secteur mésolithique (section 7B), n° 1 – racloir (cassure récente), n° 2 et 3 – éclats. (Échelle 1/1)
67 Figure 55 Divers éclats du secteur mésolithique (section 7B ; échelle 1/1)
68 Figure 56 Production lamellaire du secteur mésolithique (section 7B), n° 1 et 2 – triangles, n° 3 – lamelle de recintrage, n° 4 et 5 : nucléus. (Échelle 1/1)
68 Figure 57 Vestiges lithiques possiblement à rapportés à l'ensemble mésolithique ; n° 1 et 4 – nucléus (tr. 7B.03 à l'ouest de SP13), n° 2 et 3 – éclat et éclat retouché (tr. 7B.01 SP12, à l'est d'iso 1)
70 Figure 58 Localisation du site paléolithique de la tranchées 11 sur une carte topographique du secteur
71 Figure 59 Extrémité est de la tranchée 6E11 avec au premier plan quelques silex taillés
71 Figure 60 Sondages manuels
72 Figure 61 Localisation des vestiges lithiques taillés dans la tranchées 6E11 et projections de ces mêmes vestiges selon les axes est-ouest et nord-sud
73 Tableau 3 Composition de l'industrie lithique de la tranchée 6E-11
74 Figure 62 Vestiges lithiques de la tranchée 6E11
75 Figure 63 Vestiges lithiques de la tranchée 6E11
77 Figure 64 Localisation du site paléolithique moyen de la tranchée 6E11 par rapport au site de la Vergne fouillé en 2022
78 Figure 65 Localisation du fossé F 6E-01-01 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vue du même fossé depuis l'ouest avec le relevé de la coupe nord-sud réalisée dans l'extension de la tranchée 6E-01. (Cliché et relevé F. Galard ; DAO E. Sarrazin)
79 Figure 66 Localisation des fossés F 6E-13-01 et F 6E-20-01 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vues des mêmes fossés vers le nord et le nord-est avec le relevé du fossé et F 6E-20-01 (en bas à droite). (Relevé, cliché et DAO E. Sarrazin)
80 Figure 67 Localisation des fossés F 7B-03-01 et F 7B-03-07 sur l'emprise du projet ainsi que leur superposition sur le plan du cadastre du 19e siècle (plan de droite) et vue du fossé F 7B-03-04 vers le sud
81 Figure 68 Vue zénithale de la sépulture F7B-03-05 (cliché : F. Galard)
82 Figure 69 Fiche de conservation de l'individu F7B-03-05 (DAO : E. Ciesielski)
83 Figure 70 Localisation et vue de l'épandage F.6E-20-02 de blocs de calcaire et de galets de la tranchée F 6E-20. (Cliché et DAO E. Sarrazin)
84 Figure 71 Petite lame en silex noir (sondage 1 de la section 7A). (Échelle ½)
85 Figure 72 Section 7D, céramiques médiévales et modernes (DAO B. Véquaud)
86 Tableau 4 Inventaire du mobilier céramique de la section 7B
87 Figure 73 Répartition (en grammes) des restes céramiques protohistoriques sur le phase 3 du diagnostic. (DAP : P. Maguer)
87 Figure 74 Céramique protohistorique de la tranchée 7B.01. (DAO : P. Maguer)
89 Figure 75 Vestiges lithiques contenus dans les alluvions les plus récentes de la rive gauche de la Vienne (zone 7B). (Échelle ½)

III. Inventaires techniques

Annexe 1 : inventaire des parcelles

Commune	Lieu-dit	Sect° cadastrale	N° cadastral	Section archéo	phase 2	Emprise En m²	Emprise réelle diagnostiquée (= emprise bornée)	observations générales	Motif de non accessibilité
GOUEX	Faiteroux	ZC	28	7B		13825	13825	Terre	
GOUEX	les Soucheaux	ZB	38	7B		1526	0	Vigne	ancienne carrière
GOUEX	les Soucheaux	ZB	39	7B		405	0	Vigne	ancienne carrière
GOUEX	les Soucheaux	ZB	40	6E		171	0	Vigne	ancienne carrière
GOUEX	les Soucheaux	ZB	41	6E		1291	0	Ter. à bâtir	chemin
GOUEX	Vallée des Souilles	ZB	44 (actuelle 192 et 193)	6E		20430	20430	Terre	
GOUEX	les Petites Brandes	ZB	46	6E		1108	0	Ter. à bâtir	bord de RD25 et chemin
GOUEX	les Petites Brandes	ZB	47	6E		790	790	Taillis	
GOUEX	la Récompense	ZB	48	6E		5111	5111	Terre	
Lussac-les-Châteaux		AO	89	11D		2398	2398	Terre	
Lussac-les-Châteaux		AO	91	11D		457	457	Terre	
GOUEX	la Récompense	ZB	103	6E		3509	3509	Taillis	
Lussac-les-Châteaux		AM	154	8A		3577	0	Taillis	Exclus SRA
MAZEROLLES	la Greffere	ZD	172	7A		224	0	Terre Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Soucheaux	ZB	183	7A		677	0	Terre	ancienne carrière
GOUEX	les Soucheaux	ZB	185	7A		711	0	Terre	ancienne carrière
Lussac-les-Châteaux		AM	211	7C		3757	3757	Taillis	
MAZEROLLES	sous les Borlieres	ZD	220	6E		105	0	Taillis	bord de RD25
Lussac-les-Châteaux		AO	358	11D		2597	2597	Terre	
Lussac-les-Châteaux		AO	359	11D		425	425	Terre	
GOUEX	les Petites Brandes	B	553	6E		127	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Petites Brandes	B	554	6E		389	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Petites Brandes	B	555	6E		136	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Petites Brandes	B	556	6E		127	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Petites Brandes	B	557	6E		609	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	les Petites Brandes	B	571	6E		395	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	Faiteroux	B	572			558		Terre	
GOUEX	Faiteroux	B	603	7A		1316	1316	Peupleraie	
GOUEX	le Bois Ragot	B	614	7A		237	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	615	7A		241	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	616	7A		838	838	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	623	7A		163	163	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	624	7A		443	443	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	625	7A		1351	1351	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	626	7A		1459	1459	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	627	7A		980	980	Taillis	

Commune	Lieu-dit	Sect° cadastrale	N° cadastral	Section archéo phase 2	Emprise En m²	Emprise réelle diagnostiquée (= emprise bornée)	observations générales	Motif de non accessibilité
GOUEX	le Bois Ragot	B	628	7A	930	0	Taillis	Exclus SRA
GOUEX	le Bois Ragot	B	629	7A	656	629	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	644	7A	88	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	645	7A	205	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	646	7A	78	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	647	7A	153	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	648	7A	196	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	649	7A	79	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	650	7A	81	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	651	7A	95	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	652	7A	110	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	653	7A	676	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	654	7A	649	649	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	655	7A	278	278	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	656	7A	293	293	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	657	7A	860	860	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	658	7A	1400	1400	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	660	7A	670	670	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	661	7A	750	750	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	662	7A	138	138	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	663	7A	371	371	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	664	7A	1540	1540	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	665	7A	381	381	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	1434	7A	585	585	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	1435	7A	54	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	1489	7A	620	620	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	1490	7A	620	620	Taillis	
GOUEX	le Bois Ragot	B	1746	7A	107	0	Taillis	bord de RD25
GOUEX	le Bois Ragot	B	1747	7A	788	0	Taillis	bord de RD25
				Total en m² =	85914	69633		
				Total en ha =	8,591	6,963		

Annexe 2 : inventaire des tranchées

Commune	Section cadastre	N° de Parcelle cadastrale	Num. tranchée	POS	NEG	Longueur en m	largeur en m	Surface en m2	Hauteur de décapage moyen (m)	profondeur maximum (m)
Gouex	ZB	44	6E-01	1 fossé parcellaire		143,3	2	291,50	0,40	0,70
Gouex	ZB	44	6E-02		x	129,8	2	276,00	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-03		x	95	2	197,00	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-04		x	62	2	133,30	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-05		x	19,3	2	41,10	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-06		x	50,9	2	99,60	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-07		x	55,7	2	124,10	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-08		x	44,5	2	89,20	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-09		x	142,5	2	283,40	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-10		x	98,4	2	195,40	0,40	0,40
Gouex	ZB	44	6E-11	vestiges lithiques paléo-lithiques		97,1	2	318,70	0,50	1,48
Gouex	ZB	44	6E-12	quelques silex taillés		74,6	2	152,90	0,30	0,50
Gouex	ZB	44	6E-13	1 drain ou fossé		20,5	2	54,20	0,40	1,45
Gouex	ZB	48	6E-14		x	89,8	2	176,70	0,40	1,50
Gouex	ZB	48	6E-15		x	79	2	162,20	0,40	0,40
Gouex	ZB	48 et 103	6E-16		x	68	2	156,30	0,40	0,40
Gouex	ZB	103	6E-17		x	56	2	116,00	0,40	0,40
Gouex	ZB	103	6E-18		x	36,2	2	78,70	0,40	0,40
Gouex	ZB	103 et 47	6E-19		x	61,1	2	135,50	0,30	0,40
Gouex	ZB	44	6E-20	1 fossé et 1 épendage		51,9	2	151,70	0,40	3,20
Gouex	ZB	44	6E-21	silex taillés dans colluvions		16,5	2	36,00	s	1,00
Gouex	ZB	48	6E-22		x	48,2	2	103,50	0,40	0,40
Gouex	OB	616 et 665	7A-01		x	58,6	2	134,40	0,30	2,75
Gouex	OB	664	7A-02		x	54,8	2	123,10	0,30	0,40
Gouex	OB	664	7A-03		x	54,4	2	124,00	0,30	0,40
Gouex	OB	663	7A-04		x	35	2	91,10	0,30	0,40
Gouex	OB	660	7A-05		x	58	2	130,30	0,30	0,40
Gouex	OB	660 et 1489	7A-06		x	53,4	2	128,30	0,30	0,40
Gouex	OB	1490 et 658	7A-07		x	63,4	2	145,50	0,30	0,40
Gouex	OB	657 et 658	7A-08	1 angle de murs (fondation)		57,9	2	235,80	0,40	0,40
Gouex	OB	653, 654, 1434 et 656	7A-09	1 mur et 2 épendages		67,5	2	381,10	0,30	1,00
Gouex	OB	653 et 654	7A-10	1 niveau de démolition (?)		35,4	2	78,00	0,30	0,50
Gouex	OB	624 et 625	7A-11		x	40,7	2	84,90	0,50	1,70
Gouex	OB	627	7A-12		x	20,7	2	46,10	0,40	0,40
Gouex	OB	623 et 658	7A-13		x	33,3	2	72,70	0,40	0,40
Gouex	OB	625 et 655	7A-14		x	47,2	2	101,00	0,40	3,90
Gouex	OB	627 et 654	7A-15		x	50,5	2	120,50	0,40	0,40
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd1	tessons roulés dans alluvions	x	23,2	4	90,50	0,60	2,70
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd2		x	21,7	2,8	59,50	0,50	2,00
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd3		x	35	2,2	77,00	1,00	2,00
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd4		x	11,8	7,2	60,80	1,00	2,00
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd5		x	5,7	2,2	12,50	0,70	1,00
Gouex	OB	603 et 626	7A-Sd6		x	32	2,2	70,40	1,00	1,50
Gouex	OB	603 et 626	7A-Front1		x	16,4	6,2	101,00	0,30	0,50
Gouex	OB	626	7A-Front2		x	7,5	2	14,60	0,30	0,50
Gouex	OB	626	7A-Front3		x	5,8	2,4	13,70	0,30	0,50
Gouex	ZC	28	7B-01	éléments lithiques et céramiques dans alluvions ; 1 chemin et 2 fossés bordiers ; une occupation mésolithique		190,2	4	696,80	1,00	3,00

Commune	Section cadastre	N° de Parcelle cadastrale	Num. tranchée	POS	NEG	Longueur en m	largeur en m	Surface en m2	Hauteur de décapage moyen (m)	profondeur maximum (m)
Gouex	ZC	28	7B-02	éléments lithiques et céramiques dans alluvions; 1 chemin et 1 fossé bordier		169,6	2,3	461,00	0,90	2,40
Gouex	ZC	28	7B-03	éléments lithiques et céramiques dans alluvions ; 1 chemin et 2 fossés bordiers ; une sépulture		179,2	2,3	498,60	0,90	2,00
Gouex	ZC	28	7B-Sd1	vestiges mobiliers dans alluvions	x	7	2	14,10	1,00	1,00
Gouex	ZC	28	7B-Sd2		x	8,3	2	18,70	1,00	1,00
Lussac-les-Châteaux	AM	211	7C-01	1 éclat de silex dans alluvions	x	25,8	2	53,80	0,70	1,60
Lussac-les-Châteaux	AM	211	7C-02	quelques tessons de céramique dans alluvions	x	32,6	2	61,20	0,65	0,65
Lussac-les-Châteaux	AM	211	7C-03		x	31,7	2	78,70	0,60	0,60
Lussac-les-Châteaux	AM	211	7C-04		x	27,5	2	56,20	0,60	1,10
Lussac-les-Châteaux	AO	89, 91,358 et 359	11D-51		x	107,4	2	230,00	0,30	0,30
Lussac-les-Châteaux	AO	89, 358 et 359	11D-52		x	85,8	2	188,80	0,30	0,30
Lussac-les-Châteaux	AO	89, 358 et 359	11D-53		x	66,8	2	145,40	0,30	0,30
							Total :	8373,10		

Annexe 3 : inventaire des données sédimentaires

Commune	Lieu-dit	Référence cadastrale		Référence diagnostic		Profondeur (m) depuis TN	Observations sédimentaires	Vestiges archéologiques
		Sect°	N°	Tranchée n°	Sondage n°			
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-01		0,70	Sommet de versant : nappe alluviale grossière sous labours. Bas de versant : colluvions fines de 40 cm d'épaisseur sous labour et sur nappe alluviale grossière	Quelques TCA modernes dans la couche de labour (non prélévées). Un fossé sous labour.
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-02		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-03		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-04		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-05		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-06		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-07		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-08		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-09		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-10		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-11	SP1	1,48	Sous labour, colluvions fines sur nappe alluviale grossière	Vestiges lithiques paléolithiques dans colluvions fines conservés dans une dépression à l'est de la tranchée. Rares TCA antiques et tessons protohistoriques en base labours et colluvions fines
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-12		0,50		restes lithiques taillés dans colluvions
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-13	SP1	1,45		Tessons antiques base labours
Gouex	la Récompense	ZB	48	6E-14		1,50	Sous labour, colluvions fines (0,2 m) sur sables argileux rouge à graviers (1 m), sur nappe alluviale grossière	
Gouex	la Récompense	ZB	48	6E-15		0,40	Argile graveleuse sous humus actuel	
Gouex	la Récompense	ZB	48 et 103	6E-16		0,40		
Gouex	la Récompense	ZB	103	6E-17		0,40		
Gouex	la Récompense	ZB	103	6E-18		0,40		
Gouex	la Récompense	ZB	103 et 47	6E-19		0,40		
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-20	SP1	1,50	Sous labour, colluvions sableuses à rares galets (0,8 m) sur sables argileux rouge à graviers (0,5 m), sur nappe alluviale grossière	Tessons antiques et protohistoriques et rares silex taillés dans colluvions. Epandage TCA + tessons protohistoriques et silex taillés sous labours. 1 fossé
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-20	SP2	3,20	Sous labour, colluvions récentes (1 m) sur colluvions sableuses (2 m) sur nappe alluviale grossière.	
Gouex	Vallée des Souilles	ZB	44	6E-21		1,00	Sous labour, colluvions récentes (1 m)	silex taillés dans colluvions
Gouex	la Récompense	ZB	48	6E-22		0,40	Argile graveleuse sous humus actuel	
Gouex	le Bois Ragot	OB	616 et 665	7A-01		2,75	Portion nord de la tranchée : sous humus, limon argileux avec graviers et galets, de +en+ argileux vers la base (2,4 m) sur nappe alluviale grossière	
Gouex	le Bois Ragot	OB	664	7A-02		0,40	Blocs de calcaire dans argile sous labour	
Gouex	le Bois Ragot	OB	664	7A-03		0,40		1 fgt. céramique base labour
Gouex	le Bois Ragot	OB	663	7A-04		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	660	7A-05		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	660 et 1489	7A-06		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	1490 et 658	7A-07		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	657 et 658	7A-08		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	653, 654, 1434 et 656	7A-09		1,00		Vestiges de murs, TCA et céramiques antiques sous labour
Gouex	le Bois Ragot	OB	653 et 654	7A-10		0,50		Epandage TCA et céramiques antiques sous labours

Commune	Lieu-dit	Référence cadastrale		Référence diagnostic		Profondeur (m) depuis TN	Observations sédimentaires	Vestiges archéologiques
		Sect°	N°	Tranchée n°	Sondage n°			
Gouex	le Bois Ragot	OB	624 et 625	7A-11		1,50	Sous humus, colluvions sableuse à galets (0,7 m), puis limon sableux à rares galets (0,2 m), puis galets et sables avant nappe alluviale grossière rouge entre - 1 et - 1,7 m de profondeur. Colluvions supérieures d'origine anthropique ?	TCA et tessons antiques dans colluvions (0 à -0,7 m)
Gouex	le Bois Ragot	OB	624 et 625	7A-11	SP1 et SP2	1,70	Sous humus, colluvions sableuse à galets (0,7 m), puis limon sableux à rares galets (0,2 m), puis galets et sables avant nappe alluviale grossière rouge entre - 1 et - 1,7 m de profondeur.	
Gouex	le Bois Ragot	OB	627	7A-12		0,40	Sous humus, colluvions fines.	Tessons protohistoriques dans colluvions supérieures
Gouex	le Bois Ragot	OB	623 et 658	7A-13		0,40	Blocs de calcaire dans argile sous labour.	
Gouex	le Bois Ragot	OB	625 et 655	7A-14		3,90		
Gouex	le Bois Ragot	OB	627 et 654	7A-15		0,40		
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd1	SP1	2,70	Fond de vallée du Fayteroux : sous humus, argile à graviers, galets et calcaire (1,4 m), sur argile à rares galets et graviers (1,3 m), sur alluvions grossières.	Tessons de céramique protohistoriques (-0,4 m)
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd2	SP1	2,00	Fond de vallée du Fayteroux : sous humus, argile à graviers, galets et calcaire (1,4 m), sur argile à rares galets et graviers.	
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd3	SP1	1,50	Sommet de versant : sous humus, limon argileux brun à galets, sables et graviers (1,3 m), sur calcaire	
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd4		2,00	Eboulis	
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd5		1,00	Eboulis	
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Sd6		1,50	Fond de vallée du Fayteroux : sous humus, argile à graviers, galets et calcaire (1,4 m), sur argile à rares galets et graviers.	
Gouex	le Bois Ragot	OB	603 et 626	7A-Front1		0,50	Eboulis	
Gouex	le Bois Ragot	OB	626	7A-Front2		0,50	Eboulis	
Gouex	le Bois Ragot	OB	626	7A-Front3		0,50	Eboulis	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP1	3,00	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars (3 m)	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP2	2,50	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars (3 m)	Tessons de céramique et restes lithiques taillés (0 à -1,2 m)
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	extension nord	2,40	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars (1,8 m) sur sable argileux gris	Tessons de céramique et restes lithiques taillés (0 à -1,2 m)
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	extension sud	2,15	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars (1,8 m) sur sable argileux gris	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP3	1,50	argiles grisâtre à galets sous labour	fossé sous labour
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP4	1,00	argiles grisâtre à galets sous labour	éclat de silex taillé (-0,6 m)
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP5	1,00	Sous labour, sables limoneux à galets épars	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP6	2,40	Sous labour, sables limoneux à galets épars, nappe alluviale à -2,3 m	Vestiges céramiques et lithiques roulés dans sable gris (-0,5 à -0,7 m), 1 petite lame dans sable orangé à -0,8 m.
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP7	2,80	Sous labour, sables limoneux à galets épars, nappe alluviale à -2,8 m	1 éclat de silex dans limon sableux brun à -1 m.
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP12	1,35	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (1,25 m) sur sables nombreux galets	vestige lithique taillé dans limon argilo sableux (-0,8 m)
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01	SP18	1,35	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (1,25 m) sur sables nombreux galets	vestige lithique taillé dans limon argilo sableux (-1,2 m)

Commune	Lieu-dit	Référence cadastrale		Référence diagnostic		Profondeur (m) depuis TN	Observations sédimentaires	Vestiges archéologiques
		Sect°	N°	Tranchée n°	Sondage n°			
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-01		1,00	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers	mobiliers épars (lithique taillé, céramiques et possibles fragments de macro-outils)
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-02	SP8	2,50	Sous labours, sables fins (0,8 m), sur sable gris (0,15 m), sur argile sableuse à galets et graviers sur nappe alluviale grossière (à -2,4 m)	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-02	SP9	1,80	Sous labours, sables fins (0,8 m), sur sable gris (0,15 m), sur argile sableuse à galets et graviers sur nappe alluviale grossière (à -1,8 m)	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-02	SP10	1,40	Sous labours, sables fins (0,8 m), sur sable gris (0,15 m), sur argile sableuse à galets et graviers sur nappe alluviale grossière (à -1,4 m)	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-02	SP11	1,70	Sous labours, sables fins à galets et graviers.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-02		1,30	Sous labours, sables fins à galets et graviers.	fossés à -0,4 m et vestiges céramiques et lithiques taillés épars entre 0 et -1 m
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-Sd1		1,40	Sous labours, sables fins à galets et graviers.	Vestiges mobiliers roulés (céramiques) de 0 à -0,9 m.
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-Sd2		1,40	Sous labours, sables fins à galets et graviers.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03	SP13	1,50	Sous labours, sables fins à galets et graviers (0,2 m) sur argile grise marbrée.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03	SP14	1,80	Sous labours, sables fins à galets et graviers (0,4 m) sur argile sableuse grise marbrée à rares petits galets.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03	SP15	1,60	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03	SP16	2,00	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03	SP17	1,30	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars.	
Gouex	Faiteroux	ZC	28	7B-03		1,00	Sous labour, sables limoneux à petits galets épars.	1 sépulture et vestiges mobiliers lithiques et céramiques entre -0,3 et -0,65 m
Lussac-les-Châteaux	Mauvillant	AM	211	7C-01		1,60	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (0,8 m) sur sables limoneux à galets (0,3 m) sur nappe alluviale grossière (à -1,6 m).	mobiliers épars (lithique taillé) entre -0,3 et -0,6 m
Lussac-les-Châteaux	Mauvillant	AM	211	7C-02		1,30	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (0,8 m) sur sables limoneux à galets.	Vestiges mobiliers roulés (céramique) de 0 à -0,7 m.
Lussac-les-Châteaux	Mauvillant	AM	211	7C-03		1,30	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (0,8 m) sur sables limoneux à galets.	
Lussac-les-Châteaux	Mauvillant	AM	211	7C-04		1,10	Sous labour, limon argilo-sableux à galets et graviers (0,6 m) sur sables limoneux à galets (0,3 m) sur nappe alluviale grossière (à -1,1 m).	Vestiges mobiliers roulés (céramique) de 0 à -0,7 m.
Lussac-les-Châteaux	la Posée	AO	89, 91,358 et 359	11D-51		0,30	Calcaire affleurant sous labour.	
Lussac-les-Châteaux	la Posée	AO	89, 358 et 359	11D-52		0,30	Calcaire affleurant sous labour.	
Lussac-les-Châteaux	la Posée	AO	89, 358 et 359	11D-53		0,30	Calcaire affleurant sous labour.	

Annexe 4 : inventaire des structures

Tr	Fait	NbrUS	Type de structure	Profondeur de découverte (m)	Niveau d'apparition (m)	Encaissant	% fouillé	Dimensions observées (m)			Description (profil, etc)	ensembles	observations comblement	Mobilier	Datation	Photo	Dessin
								Longueur	Largeur	Prof/épaisseur							
6E-01	1	1	fossé orienté E-O	0,45	0,36	limons loessiques	sd	9,5	0,84	0,22	profil à parois obliques et fond légèrement en cuvette		limon sableux fin beige, compact et homogène à rares petits graviers		indéterminée	oui	oui
6E-13	1	1	fossé ou drain orienté NE-SO	0,4	0,35	loess remanié	sd	4	0,82	0,52	fossé ou drain s'interrompant vers le SO dans la tranchée 13. Profil à parois subverticales et fond plat de 0,78 m de large		galets et blocs et fin limon jaune interstitiel (loess remanié)	TCA (non prélevée)	indéterminée mais certainement récent	oui	non
6E-20	1	1	fossé orienté N-S	0,4	0,3	limons loessiques	sd	9,8	1,76	0,56	profil en V, plus évasé au sommet, à fond plat		limon sableux beige à brun clair, assez compact, à rares galets (<2cm), quelques petits charbons et de nombreux petits nodules d'oxydes	TCA	indéterminée	oui	oui
6E-20	2	1	«épendage»	0,3	0,2	colluvions sableuses fines anthropisées	sd	14,7	?	0,15	niveau de plan irrégulier et ne présentant pas réellement de profil particulier, les éléments reposant directement sur les colluvions		limon remanié à nombreux blocs calcaires de modules variés (<30cm), galets, silex et quelques charbons, meuble et hétérogène	TCA	indéterminée	oui	non
7A-08	1	1	mur orienté E-O	0,2	0,2	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets		15,3	0,7	0,24	tranchée de fondation dont le profil n'est pas vraiment observable. Fondation de mur, non assisée, formant un angle avec le mur 7A-08-2		blocs calcaires non équarris et quelques galets, grès et silex, de 10 à 30 cm (surtout modules de 15 à 20 cm) en vrac, mêlé à un liant argileux rouge issu de l'encaissant, dans une tranchée de fondation dont le creusement est à peine visible. Très grosses perturbations racinaires et souches	céramique	antique	oui	non
7A-08	2	1	mur orienté N-S	0,2	0,2	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets		5,8	0,7	0,25	tranchée de fondation présentant un profil en cuvette dont la paroi ouest est plus verticale que la paroi est (en raison du versant?). Fondation de mur, non assisée, formant un angle avec le mur 7A-08-1 (deux gros blocs calcaires sont présents à l'angle des murs, de chaque côté (interne et externe).		blocs calcaires non équarris et quelques galets, grès et silex, de 10 à 30 cm (surtout modules de 15 à 20 cm) en vrac, mêlé à un liant argileux rouge issu de l'encaissant, dans une tranchée de fondation dont le creusement est à peine visible. Très grosses perturbations racinaires et souches	céramique	antique	oui	non
7A-09	1	1	mur orienté N-S	0,45	0,45	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets		14	1	0,2	tranchée de fondation d'un mur, sans doute en partie récupéré notamment vers le nord, à profil en cuvette		nombreux galets et blocs calcaires de 10 à 30 cm (surtout modules de 15 à 20 cm) en vrac, mêlé à un limon sableux brun orangé. Vers le nord, il n'y a quasiment plus de blocs, ce qui suggère une récupération des pierres	céramique, TCA	antique	oui	oui
7A-09	2	1	trou de poteau ?	0,45	0,4	nappe alluviale (sables grossiers rouges à galets) surmontant une argile rouge compacte révélant par endroits le calcaire naturel affleurant	50	0,42	0,32	0,06	possible creusement de plan ovoïde, à parois obliques et fond plat (léger pendage vers le nord)		limon sableux brun compact et homogène à rares petits galets, associé à quelques pierres calcaires et galets (10-25cm) pouvant avoir appartenu à un calage de poteau	TCA	antique	oui	oui
7A-09	3	1	trou de poteau ?	0,45	0,4	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets	50	0,6	0,52	0,08	possible creusement de plan ovoïde, à parois évasées et fond irrégulier		limon sableux brun foncé à orangé, assez compact et hétérogène, à rares petits galets, associé à deux blocs calcaires (déplacés lors du décapage) pouvant avoir appartenu à un calage de poteau	TCA	antique	oui	oui

Tr	Fait	NbrUS	Type de structure	Profondeur de découverte (m)	Niveau d'apparition (m)	Encaissant	% fouillé	Dimensions observées (m)			Description (profil, etc)	ensembles	observations comblement	Mobilier	Datation	Photo	Dessin
								Longueur	Largeur	Prof/épaisseur							
7A-09	4	1	trou de poteau	0,45	0,4	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets	50	0,4	0,38	0,1	possible creusement de plan ovoïde, à parois légèrement obliques et fond plat		limon sableux brun foncé à orangé, compact et homogène, à petits galets, associé à des plaquettes calcaires (déplacées lors du décapage) pouvant avoir appartenu à un calage de poteau		antique	oui	oui
7A-09	E1	1	concentration de mobilier	0,3	0,3	nappe alluviale, sables grossiers rouges à galets		15	6	0,16	concentration de mobilier localisée à l'ouest du mur 7A-09-1, démantèlement d'une occupation située en haut de pente et qui a «coulé» le long du versant?		limon brun orangé assez meuble mêlé à quelques galets, de nombreux fragments de TCA et de céramique et quelques éléments calcaires	céramique, TCA	antique	oui	non
7A-09	E2	1	concentration de mobilier	0,25	0,15	sables grossiers rouges à galets et argiles compactes bariolées ou rouges à remontées calcaires	sd	12	5,65	0,3	initialement interprétée comme un possible chemin avec deux ornières (deux dépressions espacées d'environ 1,20-1,40m, voir coupe du sd1), cette concentration de mobilier est localisée à environ 7m à l'est du mur 7A-09-1, démantèlement d'une occupation qui a «coulé» le long du versant?		limon brun clair mêlé à du sable grossier, d'assez rares galets, de nombreux nodules de TCA et tessons de céramique. Des éléments de plus gros modules sont présents en surface, surtout du côté ouest (notamment des fragments de tuile à plat ainsi que quelques blocs de calcaire ou de grès. Les deux cuvettes ont piégé davantage de mobilier en particulier en surface juste sous la couche d'humus. Très nombreuses perturbations racinaires et souches	céramique, TCA, métal, faune (un fragment non prélevé)	antique	oui	oui
7A-10	1	1	niveau de démolition?	0,3	0,25	nappe alluviale : sables grossiers rouges à galets surmontant des argiles compactes jaune à blanchâtre		9	?	?	niveau observé uniquement en surface car pris dans des argiles très compactes		nombreux blocs calcaires de 10 à 30 cm (surtout modules de 15 à 20 cm) apparemment sans organisation mêlés à des fragments de TCA et quelques tessons de céramique	céramique, TCA	antique	oui	non
7B-01	1		fossé orienté N-S	0,5	0,4	limon argileux brun-gris		47	1,1	?	fossé bordier est du chemin F7B-01-02 ; = 7B-03-07 ; observé uniquement en surface dans cette tranchée (SP3)		limon argileux gris		moderne/contemporain	oui	
7B-01	2		chemin empierré orienté N-S	0,5	0,5	limon argileux brun-gris		51	?	?	observé principalement en surface dans cette tranchée		galets et blocs calcaires de toutes tailles dans un limon argileux proche de l'encaissant		moderne/contemporain	oui	
7B-01	3		fossé orienté N-S	0,5	0,4	limon argileux brun-gris		44	1,6	?	fossé bordier ouest du chemin F7B-01-02 ; = 7B-03-04 = 7B-02-08 ; observé uniquement en surface dans cette tranchée		limon sableux gris		moderne/contemporain		
7B-03	4	1	fossé orienté N-S	0,5	0,4	limon argileux brun-gris	sd	44	2,7	0,9	fossé bordier ouest du cheminF7B-01-02 ; = 7B-01-03 = 7B-02-08 ; profil à parois subverticales et fond plat		limon sableux gris		moderne/contemporain	oui	non
7B-03	5	2	sépulture orientée est-ouest	0,3	0,3	limon argileux brun-gris	100	1	0,5	0,05	sépulture très mal cobservée dans une fosse dont les contours n'étaient pas visibles		squelette très mal conservé (US 5-2) dans un limon argileux gris perturbé par des racines, meuble, homogène à rares charbons millimétriques (US 5-1), un tesson sous le thorax, fragments d'alliage cuivreux millimétriques	céramique, métal	indéterminée	oui	oui
7B-03	6	1	ornière (?) du chemin orienté N-S	0,4	0,4	limon argileux brun-gris		6,5	0,7	0,2	possible ornière du chemin empierré 7B-01-02		galets et blocs calcaires de toutes tailles dans un limon argileux proche de l'encaissant		moderne/contemporain	non	non

Tr	Fait	NbrUS	Type de structure	Profondeur de découverte (m)	Niveau d'apparition (m)	Encaissant	% fouillé	Dimensions observées (m)			Description (profil, etc)	ensembles	observations comblement	Mobilier	Datation	Photo	Dessin
								Longueur	Largeur	Prof/épaisseur							
7B-03	7	1	fossé orienté N-S	0,4	0,4	limon argileux brun-gris	sd	47	1,9	0,45	fossé bordier est du chemin F7B-01-02 ; = 7B-01-01		limon argileux gris		moderne/contemporain	oui	non
7B-02	8		fossé orienté N-S	0,5	0,4	limon argileux brun-gris		44	1,6	?	fossé bordier ouest du chemin F7B-01-02 ; = 7B-01-03 = 7B-03-04 ; observé uniquement en surface dans cette tranchée		limon argileux gris			non	non

Annexe 5 : inventaire des clichés

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1040724			Vue générale de la section 11D	Sud	03/09/2024	N. Connet
1040725			Vue générale de la section 11D	Sud	03/09/2024	N. Connet
1040726	11D-51		Vue générale de la tranchée	Nord	03/09/2024	N. Connet
1040727	11D-51		Vue générale de la tranchée	Nord	03/09/2024	N. Connet
1040728	11D-53		Vue générale de la tranchée	Nord	03/09/2024	N. Connet
1040729			Vue générale de la section 11D	Nord	03/09/2024	N. Connet
1040730			Vue générale de la section 7C	Nord-est	04/09/2024	N. Connet
1040731			Vue générale de la section 7C	Nord-est	04/09/2024	N. Connet
1040732	7C-01		Coupe sud du sondage SP1	Sud	04/09/2024	N. Connet
1040733	7C-01		Coupe sud du sondage SP1	Sud	04/09/2024	N. Connet
1040734	7C-01		Vue générale de la tranchée	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040735	7C-01		Vue générale de la tranchée	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040736	7C-02		«Nappe» de gros galets (30 cm) et de plus petits à -70 cm ; à 10 m du bord est de la tranchée	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040737	7C-02		«Nappe» de gros galets (30 cm) et de plus petits à -70 cm ; à 10 m du bord est de la tranchée	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040738	7C-02		Drain nord-sud à -65 cm	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040739	7C-02		Drain nord-sud à -65 cm	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040740			Vue générale de la section 7C	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040741			Vue générale de la section 7C	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040742	7C-04		Vue générale de la tranchée	Ouest	04/09/2024	N. Connet
1040743	6E-01		Vue générale de la tranchée	Nord-est	05/09/2024	N. Connet
1040744	6E-01		Vue générale de la tranchée, terrasse alluviale	Nord-est	05/09/2024	N. Connet
1040745			Vue générale du vallon au nord de la section 6E, depuis la tranchée 6E-01	Nord	05/09/2024	N. Connet
1040746			Vue générale du vallon au nord de la section 6E, depuis la tranchée 6E-01	Nord	05/09/2024	N. Connet
1040747	6E-01	01	Vue du fossé	Est	05/09/2024	N. Connet
1040748	6E-01	01	Vue du fossé	Est	05/09/2024	N. Connet
1040749	6E-01 à 04		Vue générale des tranchées 6E-01 à 04	Sud-est	05/09/2024	N. Connet
1040750	6E-01 à 04		Vue générale des tranchées 6E-01 à 04	Sud-est	05/09/2024	N. Connet
1040751	6E-01 à 04		Vue générale des tranchées 6E-01 à 04	Sud-est	05/09/2024	N. Connet
1040752	6E-01 à 04		Vue générale des tranchées 6E-01 à 04	Sud-est	05/09/2024	N. Connet
1040753	6E-11		Log, coupe sud	Sud	09/09/2024	N. Connet
1040754	6E-11		Log, coupe sud	Sud	09/09/2024	N. Connet
1040755	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040756	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040757	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040758	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040759	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040760	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Est	09/09/2024	N. Connet
1040761	6E-13	01	Drain, coupe est	Est	09/09/2024	N. Connet
1040762	6E-13	01	Drain, coupe est	Est	09/09/2024	N. Connet
1040763	6E-13	01	Drain, coupe est	Est	09/09/2024	N. Connet
1040764	6E-14		Vue générale de la tranchée	Ouest	10/09/2024	N. Connet
1040765	6E-14		Vue générale de la tranchée	Ouest	10/09/2024	N. Connet
1040766	6E-11		Fouille en cours de la zone de vestiges paléolithiques	Nord	10/09/2024	N. Connet
1040767	6E-11		Fouille en cours de la zone de vestiges paléolithiques	Nord	10/09/2024	N. Connet
1040768	6E-19		Vue générale de la tranchée	Nord-est	10/09/2024	N. Connet
1040769	6E-19		Vue générale de la tranchée	Nord-est	10/09/2024	N. Connet
1040770	6E-20		Log A, coupe est	Est	10/09/2024	N. Connet
1040771	6E-20		Log A, coupe est	Est	10/09/2024	N. Connet
1040772	6E-20	01	Coupe sud du fossé	Sud	11/09/2024	F. Galard
1040773	6E-20	01	Coupe sud du fossé	Sud	11/09/2024	F. Galard
1040774	6E-20	02	Coupe nord de «l'épendage»	Nord	11/09/2024	E. Sarrazin
1040775	6E-20	02	Coupe nord de «l'épendage»	Nord	11/09/2024	E. Sarrazin

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1040776	6E-20	02	Coupe nord de «l'épendage»	Nord	11/09/2024	E. Sarrazin
1040777	6E-20	02	Coupe nord de «l'épendage»	Nord	11/09/2024	E. Sarrazin
1040778	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Nord	11/09/2024	N. Connet
1040779	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Nord	11/09/2024	N. Connet
1040780			Ambiance		11/09/2024	N. Connet
1040781	6E-11		Zone de vestiges paléolithiques	Nord	11/09/2024	N. Connet
1040782			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040783			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040784			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040785			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040786			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040787			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040788			Mise en place du cheminement sécurisé sur le versant de Bois-Ragot		12/09/2024	F. Galard
1040789			Ambiance		12/09/2024	F. Galard
1040790			Vue de la parcelle 664 de la section 7A	Est	12/09/2024	N. Connet
1040791			Vue de la parcelle 663 de la section 7A	Sud	12/09/2024	N. Connet
1040792			Vue de la parcelle 665 de la section 7A	Nord	12/09/2024	N. Connet
1040793	7A-02		Vue générale de la tranchée	Ouest	12/09/2024	N. Connet
1040794	7A-02		Vue générale de la tranchée	Ouest	12/09/2024	N. Connet
1040795	7A-01		Log 1, coupe est	Est	12/09/2024	N. Connet
1040796	7A-01		Log 1, coupe est	Est	12/09/2024	N. Connet
1040797	7A-01		Log 1, coupe est	Est	12/09/2024	N. Connet
1040798	7A-01		Vue générale de la tranchée : petit vallon (avec sondage profond rebouché)	Sud-ouest	12/09/2024	N. Connet
1040799	7A-01		Vue générale de la tranchée : petit vallon (avec sondage profond rebouché)	Sud-ouest	12/09/2024	N. Connet
1040800	7A-01		Vue générale de la tranchée : petit vallon (avec sondage profond rebouché)	Sud-ouest	12/09/2024	N. Connet
1040801			Vue générale de la section 6E	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040802			Vue générale de la section 6E	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040803	7A-08		Vue du bas de la tranchée	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040804	7A-08		Vue du bas de la tranchée	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040805	7A-08		Vue du haut de la tranchée	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040806	7A-09		Vue de la zone antique avant extension de la tranchée	Est	16/09/2024	N. Connet
1040807	7A-09		Vue de la zone antique avant extension de la tranchée	Est	16/09/2024	N. Connet
1040808	7A-09		Vue de la zone antique avant extension de la tranchée	Ouest	16/09/2024	N. Connet
1040809	7A-09		Dessouchage dans la zone antique	Est	16/09/2024	N. Connet
1040810	7A-09		Dessouchage dans la zone antique	Nord-est	16/09/2024	N. Connet
1040811			Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	17/09/2024	N. Connet
1040812			Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	17/09/2024	N. Connet
1040813			Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	17/09/2024	N. Connet
1040814			Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	17/09/2024	N. Connet
1040815	7A-09	01	Vue générale du mur	Est	18/09/2024	F. Galard
1040816	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040817	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040818	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040819	7A-09	01	Vue générale du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040820	7A-09	01	Vue générale du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040821	7A-09	01	Vue générale du mur	Sud	18/09/2024	F. Galard
1040822	7A-09	01	Vue générale du mur	Sud	18/09/2024	F. Galard
1040823	7A-09	01	Vue générale du mur	Sud	18/09/2024	F. Galard
1040824	7A-09	01	Vue générale du mur	Sud	18/09/2024	F. Galard
1040825	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040826	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040827	7A-09	01	Vue générale du mur	Nord	18/09/2024	F. Galard
1040828	7A-09	01	Vue de détail du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040829	7A-09	01	Vue de détail du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040830	7A-09	01	Vue de détail du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040831	7A-09	01	Vue de détail du mur	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040832	7A-09	02	Vue générale du trou de poteau (?)	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040833	7A-09	02	Vue générale du trou de poteau (?)	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040834	7A-09	03	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040835	7A-09	03	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040836	7A-09	04	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1040837	7A-09	04	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040838	7A-09	04	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040839	7A-09	04	Vue générale du trou de poteau	Ouest	18/09/2024	F. Galard
1040840	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Nord	18/09/2024	N. Connet
1040841	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Nord	18/09/2024	N. Connet
1040842	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Nord	18/09/2024	N. Connet
1040843	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Ouest	18/09/2024	N. Connet
1040844	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Ouest	18/09/2024	N. Connet
1040845	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Nord	18/09/2024	N. Connet
1040846	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Ouest	18/09/2024	N. Connet
1040847	7A-Sd1		Front rocheux de Bois-Ragot, au nord	Ouest	18/09/2024	N. Connet
1040848	7A-Sd1		Log sondage profond 1	Ouest	18/09/2024	N. Connet
1040849	7A-Sd1		Log sondage profond 1	Nord	18/09/2024	N. Connet
1040850	7A-Sd1		Log sondage profond 1	Nord-ouest	18/09/2024	N. Connet
1040851	7A-Sd1		Coupe est du sondage 1 de Bois-Ragot, près du Fayteroux, alluvions, -2m	Est	18/09/2024	N. Connet
1040852	7A-Sd1		Coupe est du sondage 1 de Bois-Ragot, près du Fayteroux, alluvions, -2m	Est	18/09/2024	N. Connet
1040853	7A-Sd1		Coupe est du sondage 1 de Bois-Ragot, près du Fayteroux, alluvions, -2m	Est	18/09/2024	N. Connet
1040854	7A-Sd1		Vue générale du sondage 1 de Bois-Ragot	Nord-ouest	18/09/2024	N. Connet
1040855	7A-Sd1		Vue générale du sondage 1 de Bois-Ragot	Nord-ouest	18/09/2024	N. Connet
1040856	7A-Sd2		Front rocheux de Bois-Ragot avant le sondage 2	ONO	19/09/2024	N. Connet
1040857	7A-Sd2		Front rocheux de Bois-Ragot avant le sondage 2	ONO	19/09/2024	N. Connet
1040858	7A-Sd2		Front rocheux de Bois-Ragot avant le sondage 2	ONO	19/09/2024	N. Connet
1040859	7A-Sd2		Vue du haut du sondage 2	Ouest	19/09/2024	N. Connet
1040860	7A-Sd2		Vue du haut du sondage 2	Ouest	19/09/2024	N. Connet
1040861	7A-Sd2		Vue du bas du sondage 2, colluvions de versant et résurgence, sondage profond (-1,90m)	Ouest	19/09/2024	N. Connet
1040862	7A-Sd2		Vue du bas du sondage 2, colluvions de versant et résurgence, sondage profond (-1,90m)	Ouest	19/09/2024	N. Connet
1040863	7A-08	02	Vue du mur	Est	19/09/2024	F. Galard
1040864	7A-08	02	Vue du mur	Est	19/09/2024	F. Galard
1040865	7A-08	02	Vue du mur	Est	19/09/2024	F. Galard
1040866	7A-08	02	Coupe sud du mur	Sud	19/09/2024	F. Galard
1040867	7A-08	02	Coupe sud du mur	Sud	19/09/2024	F. Galard
1040868	7A-08	01	Vue du mur	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040869	7A-08	01	Vue du mur	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040870	7A-08	01	Vue du mur	Est	20/09/2024	E. Sarrazin
1040871	7A-08	01	Vue du mur	Est	20/09/2024	E. Sarrazin
1040872	7A-08	01	Vue du mur	Est	20/09/2024	E. Sarrazin
1040873	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 1 dans la zone de mobilier antique	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040874	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 1 dans la zone de mobilier antique	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040875	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 1 dans la zone de mobilier antique	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040876	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 1 dans la zone de mobilier antique	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040877	7A-08	02	Vue du mur	Est	20/09/2024	F. Galard
1040878	7A-08	02	Vue du mur	Est	20/09/2024	F. Galard
1040879	7A-08	02	Coupe sud du mur	Sud	20/09/2024	F. Galard
1040880	7A-08	02	Coupe sud du mur	Sud	20/09/2024	F. Galard
1040881	7A-08	02	Coupe sud du mur	Sud	20/09/2024	F. Galard
1040882	7A-08	02	Coupe nord du mur	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040883	7A-08	02	Coupe nord du mur	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040884	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040885	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040886	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040887	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040888	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	F. Galard
1040889	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040890	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040891	7A-09	02	Vue du trou de poteau (?) fouillé par moitié	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040892	7A-09	02	Coupe ouest du trou de poteau (?)	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040893	7A-09	02	Coupe ouest du trou de poteau (?)	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040894	7A-09	03	Vue du trou de poteau fouillé par moitié	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040895	7A-09	03	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040896	7A-09	03	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040897	7A-09	03	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040898	7A-09	03	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040899	7A-09	04	Vue du trou de poteau fouillé par moitié	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040900	7A-09	04	Vue du trou de poteau fouillé par moitié	Ouest	20/09/2024	F. Galard

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1040901	7A-09	04	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040902	7A-09	04	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040903	7A-09	04	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040904	7A-09	04	Coupe ouest du trou de poteau	Ouest	20/09/2024	F. Galard
1040905			Ambiance		20/09/2024	N. Connet
1040906			Ambiance		20/09/2024	N. Connet
1040907	7A-14		Coupe sud dans le bas de tranchée	Sud	20/09/2024	N. Connet
1040908	7A-14		Coupe sud dans le bas de tranchée	Sud	20/09/2024	N. Connet
1040909	7A-14		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040910	7A-13		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040911	7A-13		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040912	7A-13		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040913	7A-13		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040914	7A-11		Vue générale de la tranchée	Sud-est	20/09/2024	N. Connet
1040915	7A-Sd2		Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040916			Front rocheux de Bois-Ragot	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040917	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040918	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040919	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040920	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040921	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040922	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040923	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040924	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040925	7A-Sd1		Ouverture des karsts	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040926	7A-Sd1		Vue de l'intérieur du karst nord	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040927	7A-Sd1		Vue de l'intérieur du karst nord	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040928	7A-Sd1		Vue de l'intérieur du karst nord	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040929	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040930	7A-Sd1		Vue de l'intérieur du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040931	7A-Sd1		Ouverture du karst nord	Ouest	20/09/2024	N. Connet
1040932	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040933	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040934	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040935	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040936	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040937	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040938	7A-Sd1		Traces de griffures sur les parois du karst nord		20/09/2024	N. Connet
1040939	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040940	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040941	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040942	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040943	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040944	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040945	7A-08	01/02	Angle des murs	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040946	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040947	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040948	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040949	7A-08	01/02	Angle des murs	Nord	20/09/2024	E. Sarrazin
1040950	7A-08		vue du calcaire naturel affleurant	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040951	7A-08		vue du calcaire naturel affleurant	Ouest	20/09/2024	E. Sarrazin
1040952	7A-09	01	Coupe nord du mur	Nord	23/09/2024	F. Galard
1040953	7A-09	01	Coupe nord du mur	Nord	23/09/2024	F. Galard
1040954	7A-09	01	Coupe nord du mur	Nord	23/09/2024	F. Galard
1040955	7A-09	01	Coupe nord du mur	Nord	23/09/2024	F. Galard
1040956	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040957	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040958	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040959	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040960	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040961	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040962	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040963	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040964	7A-09	01	Coupe sud du mur	Sud	23/09/2024	F. Galard
1040965	7A-10		Zone de démolition (?) antique	Ouest	23/09/2024	E. Sarrazin
1040966	7A-10		Zone de démolition (?) antique	Ouest	23/09/2024	E. Sarrazin
1040967	7A-10		Zone de démolition (?) antique	Sud	23/09/2024	E. Sarrazin
1040968	7A-10		Zone de démolition (?) antique	Sud	23/09/2024	E. Sarrazin

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1040969	7A-10		Zone de démolition (?) antique	Sud	23/09/2024	E. Sarrazin
1040972	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040973	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040974	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040975	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040976	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040977	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040978	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040979	7A-09	E2	Coupe nord du sondage 2 dans la zone de mobilier antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040980	7A-09		Vue générale de la zone antique	Est	23/09/2024	N. Connet
1040981	7A-09		Vue générale de la zone antique	Est	23/09/2024	N. Connet
1040982	7A-09		Vue générale de la zone antique	Nord	23/09/2024	N. Connet
1040983	7A-09		Vue générale de la zone antique	Nord-ouest	23/09/2024	N. Connet
1040984			Vue générale de la section 7B avant ouverture	Ouest	24/09/2024	N. Connet
1040985			Vue générale de la section 7B avant ouverture	Ouest	24/09/2024	N. Connet
1040986	7B-01		Coupe sud de SP1 (à 5 m de l'extrémité est de la tranchée)	Sud	24/09/2024	N. Connet
1040987	7B-01		Coupe sud de SP1 (à 5 m de l'extrémité est de la tranchée)	Sud	24/09/2024	N. Connet
1040988	7B-01		Coupe sud de SP1 (à 5 m de l'extrémité est de la tranchée)	Sud	24/09/2024	N. Connet
1040989	7B-SP2		Coupe nord de SP2 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1040990	7B-SP2		Coupe nord de SP2 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1040991	7B-01 / SP2		Section 7B : SP2 en cours et tranchée 01 en arrière-plan	Nord-est	25/09/2024	F. Galard
1040992	7B-01 / SP2		Section 7B : SP2 en cours et tranchée 01 en arrière-plan	Nord-est	25/09/2024	F. Galard
1040993	7B-01 / SP2		Section 7B : SP2 en cours et tranchée 01 en arrière-plan	Nord-est	25/09/2024	F. Galard
1040994	7B-01 / SP2		Section 7B : SP2 en cours et tranchée 01 en arrière-plan	Nord-est	25/09/2024	F. Galard
1040995	7B-01		Vue générale de la tranchée	Est	25/09/2024	F. Galard
1040996	7B-01		Vue générale de la tranchée	Est	25/09/2024	F. Galard
1040997	7B-01		Vue générale de la tranchée	Est	25/09/2024	F. Galard
1040998	7B-01		Vue générale de la tranchée	Ouest	25/09/2024	F. Galard
1040999	7B-01		Vue générale de la tranchée	Ouest	25/09/2024	F. Galard
1050001	7B-01		Vue générale de la tranchée	Nord-ouest	25/09/2024	F. Galard
1050002	7B-01		Vue générale de la tranchée	Nord-ouest	25/09/2024	F. Galard
1050003	7B-01		Vue de l'extrémité ouest de la tranchée et de SP2 en arrière-plan	Nord-ouest	25/09/2024	F. Galard
1050004	7B-01		Vue de l'extrémité ouest de la tranchée et de SP2 en arrière-plan	Nord-ouest	25/09/2024	F. Galard
1050005	7B-SP2		Coupe nord de SP2 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	N. Connet
1050006	7B-SP2		Coupe nord de SP2 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	N. Connet
1050007	7B-01-SP3	02	Coupe sud de SP3 dans la section 7B : chemin	Sud	25/09/2024	E. Sarrazin
1050008	7B-01-SP3	02	Coupe sud de SP3 dans la section 7B : chemin	Sud	25/09/2024	E. Sarrazin
1050009	7B-01-SP3	02	Coupe sud de SP3 dans la section 7B : chemin	Sud	25/09/2024	E. Sarrazin
1050010	7B-01-SP3	02	Coupe sud de SP3 dans la section 7B : chemin	Sud	25/09/2024	E. Sarrazin
1050011	7B-01-SP3	01/02	Vue du bord est du chemin et du fossé bordier est dans SP3 de la section 7B	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050012	7B-01-SP3	01/02	Vue du bord est du chemin et du fossé bordier est dans SP3 de la section 7B	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050013	7B-01-SP3	01/02	Vue du bord est du chemin et du fossé bordier est dans SP3 de la section 7B	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050014	7B-01-SP3	01/02	Vue du bord est du chemin et du fossé bordier est dans SP3 de la section 7B	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050015	7B-SP4		Coupe nord de SP4 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	N. Connet
1050016	7B-SP4		Coupe nord de SP4 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	N. Connet
1050017	7B-SP4		Coupe nord de SP4 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	N. Connet
1050018	7B-SP5		Coupe nord de SP5 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1050019	7B-SP5		Coupe nord de SP5 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1050020	7B-SP5		Coupe nord de SP5 dans la section 7B	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1050021			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1050022			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Nord	25/09/2024	E. Sarrazin
1050023			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Sud	25/09/2024	E. Sarrazin
1050024			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050025			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050026			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Est	25/09/2024	E. Sarrazin

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1050027			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1050028			état du chemin d'accès à la section 7B après les intempéries	Est	25/09/2024	E. Sarrazin
1170543			Front rocheux de Bois-Ragot, vue générale	Ouest	11/09/2024	G. Dandurand
1170548			Vue du terrier (indice de karst) avant le sondage 1	Ouest	11/09/2024	G. Dandurand
1170549			Front rocheux de Bois-Ragot, avant sondage	Sud	11/09/2024	G. Dandurand
1170556			Front rocheux de Bois-Ragot, avant sondage	Nord	11/09/2024	G. Dandurand
1170557			Front rocheux de Bois-Ragot, vallée du Fayteroux, avant sondage	Nord	11/09/2024	G. Dandurand
1170582			Front rocheux de Bois-Ragot, avant sondage Front 1 et 2, et Sd2	Sud	13/09/2024	G. Dandurand
1170617	7A-Front1			Ouest	13/09/2024	G. Dandurand
1170619	7A-Front1		Géode	Nord	13/09/2024	G. Dandurand
1170626	7A-Front1		Coupe nord	Nord-est	13/09/2024	G. Dandurand
1170627	7A-Front1		Front 1 et coupe nord	Est	13/09/2024	G. Dandurand
1170641			Front rocheux de Bois-Ragot, avant sondage Front 3	Nord	13/09/2024	G. Dandurand
1170642	7A-Front3		Ouverture du terrier	Ouest	13/09/2024	G. Dandurand
1170649	7A-Front3		Ouverture du terrier	Ouest	13/09/2024	G. Dandurand
1050326	7B-01-SP1		Extension nord de SP1	Nord	18/02/2025	N. Connet
1050327	7B-01-SP1		Extension nord de SP1	Nord	18/02/2025	N. Connet
1050328	7B-01-SP1		Extension nord de SP1	Sud-ouest	18/02/2025	N. Connet
1050329	7B-01-SP1		Extension nord de SP1	Sud-ouest	18/02/2025	N. Connet
1050330	7B-01-SP1		Extension sud de SP1	Nord-est	18/02/2025	N. Connet
1050331	7B-01		Extension sud du locus iso 1, nappe de galets	Ouest	19/02/2025	N. Connet
1050332	7B-01		Extension sud du locus iso 1, nappe de galets	Ouest	19/02/2025	N. Connet
1050333	7B-01	03	Vue du fossé	Sud	19/02/2025	N. Connet
1050334	7B-01	03	Vue du fossé	Nord	19/02/2025	N. Connet
1050335	7B-01	03	Vue du fossé	Nord	19/02/2025	N. Connet
1050336	7B-01	03	Vue du fossé	Nord-est	19/02/2025	N. Connet
1050337	7B-03	04	Coupe sud du fossé	Sud	19/02/2025	N. Connet
1050338	7B-03	04	Coupe sud du fossé	Sud	19/02/2025	N. Connet
1050339	7B-03	05	Sépulture F5 en cours de fouille	Nord-est	19/02/2025	N. Connet
1050340	7B-03	05	Sépulture F5 en cours de fouille	Est	19/02/2025	N. Connet
1050341	7B-03	07	Coupe sud du fossé	Sud	19/02/2025	N. Connet
1050342	7B-03	07	Coupe sud du fossé	Sud	19/02/2025	N. Connet
1050343	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture en cours de fouille		19/02/2025	F. Galard
1050344	7B-03	05	Sépulture : détail fragment d'alliage cuivreux près de l'humérus gauche		19/02/2025	F. Galard
1050345	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture en cours de fouille		19/02/2025	F. Galard
1050346	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture en cours de fouille		19/02/2025	F. Galard
1050347	7B-03	05	Sépulture : détail fragment d'alliage cuivreux près de l'humérus gauche		19/02/2025	F. Galard
1050348	7B-03	05	Sépulture : détail des dents	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050349	7B-03	05	Sépulture : détail des dents	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050350	7B-03	05	Sépulture : détail fragment d'alliage cuivreux au niveau du thorax	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050351	7B-03	05	Sépulture : détail fragment d'alliage cuivreux au niveau du thorax	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050352	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050353	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050354	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050355	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050356	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050357	7B-03	05	Sépulture : détail du membre supérieur gauche	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050358	7B-03	05	Sépulture : détail du membre supérieur droit et du thorax	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050359	7B-03	05	Sépulture : détail du coxal droit et des membres inférieurs	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050360	7B-03	05	Sépulture : détail du coxal droit et des membres inférieurs	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050361	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050362	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050363	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture	Est	19/02/2025	F. Galard
1050364	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture	Nord	19/02/2025	F. Galard
1050365	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture	Nord-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050366	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050367	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050368	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050369	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Sud-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050370	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Nord-ouest	19/02/2025	F. Galard
1050371	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 1	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050372	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 1	Est	20/02/2025	E. Sarrazin

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1050373	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 1	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050374	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050375	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050376	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050377	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050378	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Est	20/02/2025	F. Galard
1050379	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Nord	20/02/2025	F. Galard
1050380	7B-03	05	Vue générale oblique de la sépulture (clous d'ortho mal positionnés)	Ouest	20/02/2025	F. Galard
1050381	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050382	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial	Ouest	20/02/2025	F. Galard
1050383	7B-03	05	Sépulture : détail du bloc cranio-facial et des membres supérieurs	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050384	7B-03	05	Sépulture : détail du membre supérieur gauche	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050385	7B-03	05	Sépulture : détail du membre supérieur droit	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050386	7B-03	05	Sépulture : détail des membres inférieurs	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050387	7B-03	05	Sépulture : détail des membres inférieurs	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050388	7B-03	05	Sépulture : détail du coxal et du fémur droit	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050389	7B-03	05	Sépulture : détail des tibias et de la fibula gauche	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050390	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho bien positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050391	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho bien positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050392	7B-03	05	Vue générale zénithale de la sépulture (clous d'ortho bien positionnés)	Sud	20/02/2025	F. Galard
1050393	7B-03		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050394	7B-03		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050395	7B-01 à 03		Vue générale	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050396	7B-03		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050397	7B-01 à 03		Vue générale	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050398	7B-02		Vue générale de la tranchée	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050399	7B-01		Vue générale de la tranchée depuis SP2	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050400	7B-01		Vue générale de la tranchée depuis SP2	Ouest	20/02/2025	N. Connet
1050401	7B-01		Vue générale du locus iso 1 ; carrés-tests en cours de fouille	Nord-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050402	7B-01		Vue générale du locus iso 1 ; carrés-tests en cours de fouille	Nord-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050403	7B-01		Vue générale du locus iso 1 ; carrés-tests en cours de fouille	Nord-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050404	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 2	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050405	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 2	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050406	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 2	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050407	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 2	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050408	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 2 : détail des esquilles	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050409	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, passe 1	Nord-est	20/02/2025	F. Galard
1050410	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, passe 1	Nord-est	20/02/2025	F. Galard
1050411	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, passe 1	Nord-est	20/02/2025	F. Galard
1050412	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, passe 1	Nord-est	20/02/2025	F. Galard
1050414	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050415	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050416	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050417	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050418	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050419	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050420	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050421	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050422	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050423	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050424	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050425	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050426	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050427	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	20/02/2025	N. Connet
1050428	7B-01		Vue générale du locus iso 1 ; carrés-tests en cours de fouille	Nord-est	20/02/2025	N. Connet
1050429	7B-01		Vue générale du locus iso 1 ; carrés-tests en cours de fouille	Nord-est	20/02/2025	N. Connet

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1050430	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 2	Est	20/02/2025	N. Connet
1050431	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 2	Est	20/02/2025	N. Connet
1050432	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, passe 2	Est	20/02/2025	N. Connet
1050433	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050434	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050435	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050436	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050437	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4 : détail de C1-1 et de l'esquille	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050438	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4 : détail de C1-1 et de l'esquille	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050439	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 4 : détail de C1-1 et de l'esquille	Est	20/02/2025	E. Sarrazin
1050440	7B-03		Extrémité ouest de la tranchée, vue des galets naturels à 0,70 m de profondeur	Nord-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050441	7B-03		Extrémité ouest de la tranchée, vue des galets naturels à 0,70 m de profondeur	Sud-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050442	7B-03		Extrémité ouest de la tranchée, vue des galets naturels à 0,70 m de profondeur	Sud-ouest	20/02/2025	N. Connet
1050443	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,41 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050444	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,41 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050445	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	N. Connet
1050446	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Ouest	21/02/2025	N. Connet
1050447	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Ouest	21/02/2025	N. Connet
1050448	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	N. Connet
1050449	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	N. Connet
1050450	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Ouest	21/02/2025	N. Connet
1050451	7B-01	C3	Vue zénithale des galets du carré 3, à 74,56 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	N. Connet
1050452	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 5	Est	21/02/2025	E. Sarrazin
1050453	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 5	Est	21/02/2025	E. Sarrazin
1050454	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 5	Est	21/02/2025	E. Sarrazin
1050455	7B-01	C1	Vue zénithale du carré 1, passe 5	Est	21/02/2025	E. Sarrazin
1050456	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, moitié ouest, fond à 74,45 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	N. Connet
1050457	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, moitié ouest, fond à 74,45 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	N. Connet
1050458	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, moitié ouest, fond à 74,45 mNGF d'altitude	Ouest	21/02/2025	N. Connet
1050459	7B-01	C3	Vue zénithale du carré 3, moitié ouest, fond à 74,45 mNGF d'altitude	Ouest	21/02/2025	N. Connet
1050460	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,34 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050461	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,34 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050462	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,34 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050463	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,34 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050464	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,34 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050465	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,34 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050466	7B-01	C1	Tri et comptage des galets issus de la fouille du carré 1	Est	21/02/2025	N. Connet
1050467	7B-01	C2	Coupe est du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050468	7B-01	C2	Coupe est du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050469	7B-01	C2	Coupe est du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050470	7B-01	C2	Coupe est du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050471	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050472	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050473	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard
1050474	7B-01	C2	Vue zénithale du carré 2, moitié nord, à 74,26 mNGF d'altitude	Est	21/02/2025	F. Galard

N° de photo	Tranchée	Fait	Description	Vue vers	Date	Auteur
1050475	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050476	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050477	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050478	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	21/02/2025	N. Connet
1050479	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	21/02/2025	N. Connet
1050480	7B-01		Coupe est du locus iso 1	Est	21/02/2025	N. Connet
1050481	7B-01	C2	Tri et comptage des galets issus de la fouille du carré 2	Sud-ouest	21/02/2025	F. Galard
1050482	7B-01	C2	Coupe nord du carré 2, moitié nord à 74,26 mNGF d'altitude, échelle : mètre-ruban	Nord	21/02/2025	F. Galard
1050483	7B-01		Coupe est du locus iso 1, détail de la colonne prélevée, échelle : mètre-ruban	Est	21/02/2025	N. Connet
1050484	7B-01		Coupe est du locus iso 1, détail de la colonne prélevée, échelle : mètre-ruban	Est	21/02/2025	N. Connet
1050485			Vue de la préparation du front rocheux, section 7A du côté sud (Bois-Ragot)	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050486			Vue de la préparation du front rocheux, section 7A du côté sud (Bois-Ragot)	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050487			Vue générale de la section 7B, vallée de la Vienne, depuis le versant de Bois-Ragot	Est	24/02/2025	N. Connet
1050488	7A-Sd3		Vue du sondage en haut de versant	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050489	7A-Sd3		Vue du sondage en haut de versant	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050490	7A-Sd4		Vue du terrier (indice de karst) avant le sondage 4	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050491	7A-Sd4		Vue du terrier (indice de karst) avant le sondage 4	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050492	7A-Sd4		Vue du terrier (indice de karst) avant le sondage 4, traces de griffures	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050493	7A-Sd4		Vue du terrier (indice de karst) après ouverture du sondage 4	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050494	7A-Sd4		Vue du terrier (indice de karst) après ouverture du sondage 4	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050495	7A-Sd3		Extrémité ouest du sondage, coupe sud	Sud-ouest	24/02/2025	N. Connet
1050496	7A-Sd3		Extrémité ouest du sondage, coupe sud	Sud-ouest	24/02/2025	N. Connet
1050497	7A-Sd3		Extrémité ouest du sondage, coupe sud	Sud-ouest	24/02/2025	N. Connet
1050498	7A-Sd3		Vue du sondage depuis le bas du versant	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050499	7A-Sd3		Vue du sondage depuis le bas du versant	Ouest	24/02/2025	N. Connet
1050500	7A-Sd4		Vue du sondage avant extension vers le sud	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050501	7A-Sd4		Vue du sondage avant extension vers le sud	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050502	7A-Sd4		Vue du sondage avant extension vers le sud	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050503			Ambiance		25/02/2025	N. Connet
1050504	7A-Sd4		Préparation du versant avant extension sud du sondage 4	Est	25/02/2025	N. Connet
1050505	7A-Sd4		Préparation du versant avant extension sud du sondage 4	Nord-est	25/02/2025	N. Connet
1050506	7A-Sd4		Extension sud du sondage	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050507	7A-Sd4		Extension sud du sondage	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050508	7A-Sd4		Extension sud du sondage	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050509	7A-Sd4		Extension sud du sondage	Sud-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050510	7A-Sd6		Coupe est du sondage en fond de vallée du Fayteroux, extrémité sud du sondage	Est	25/02/2025	N. Connet
1050511	7A-Sd6		Coupe est du sondage en fond de vallée du Fayteroux, extrémité sud du sondage	Est	25/02/2025	N. Connet
1050512	7A-Sd6		Sondage en fond de vallée du Fayteroux, extrémité sud du sondage	Nord-ouest	25/02/2025	N. Connet
1050513			Versant ouest du Fayteroux, section 7A après rebouchage des sondages du versant	Ouest	25/02/2025	N. Connet
1050514			Versant ouest du Fayteroux, section 7A après rebouchage des sondages du versant	Nord-ouest	25/02/2025	N. Connet

Annexe 6 : inventaire du mobilier

Année	Dpt	OA	Commune	n° parcelle	n° caisse	n° Poche	n° tranchée	séquence	n° Fait	n° US	n° iso	Catégorie / Matière	Poids (gr)	NR	Notes	Date découverte	Datation (grande période)	n° cliché de l'objet
2024	86	208343	Gouex	192	3	5	6E-21	limons, de -0,3 à -0,4 m				lithique/silex	321	2	1 éclat chauffé et 1 macro outil frais	sept-24	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Gouex	192	3	6	6E-21	déblais				lithique/silex	2	1	fgt. de silex brûlé	sept-24	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Gouex	44	5	1	6E-20	-30 cm (Log A)				TCA	31	1	tegula	10/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	44	4	1	6E-20	-30 cm (Log A)				céramique	57	4	panses	10/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	44	5	2	6E-20	-40 -70 cm (colluvions)				TCA	294	2	tegulae	11/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	44	4	2	6E-20	-40 -70 cm (colluvions)				céramique	128	26	panses	11/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	44	5	3	6E-20		1	1		TCA	200	2	imbrex	11/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	192	3	3	6E-20	Colluvions limoneuses(-0,6m)				lithique/silex	34	1	éclat cortical	sept-24	Paléo ?	
2024	86	208343	Gouex	44	4	3	6E-20	déblais				céramique	8	2	panses	27/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	192	3	4	6E-20	déblais				lithique/silex	136	7	éclats plus ou moins roulés et 1 nucléus	sept-24	Paléo ?	
2024	86	208343	Gouex	44	4	4	6E-13	-40 cm base terre végétale				céramique	10	2	panses	09/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	192	3	1	6E-12	interface labours/ limons			1	lithique/silex	58	1	éclat cortical	sept-24	Paléo ?	
2024	86	208343	Gouex	192	3	2	6E-12	interface labours/ limons			2	lithique/silex	21	1	éclat cortical	sept-24	Paléo ?	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			1	lithique/silex	54	1	racloir	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			2	lithique/silex	7	1	éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			3	lithique/silex	99	1	éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			4	lithique/silex	118	1	casson	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			5	lithique/silex	3	1	fgt. d'éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			6	lithique/silex	26	1	éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			7	lithique/silex	31	1	proximal d'éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			8	lithique/silex	4	1	casson	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			9	lithique/silex	96	1	éclat long	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			10	lithique/silex	31	1	distal d'éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			11	lithique/silex	43	1	casson	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			12	lithique/silex	6	1	éclat fin	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			13	lithique/silex	804	1	nucléus/percuteur	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			14	lithique/silex	28	1	fgt.d'éclat	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	1	6E-11	limon			15	lithique/silex	0,5	1	esquille	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	44	4	5	6E-11	secteur Paléo			16	céramique	5	1	panse	10/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	192	2	5	6E-11, déblais	limon				lithique/silex	544	4	1 nucléus et 3 éclats (traces de charrue)	sept-24	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Gouex	192	2	2	6E-11, extension est Paléo	limon				lithique/silex	566	14	1 denticulé, 1 nucléus, éclats	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	4	6E-11, extension nord Paléo	limon				lithique/silex	32	2	éclats plus ou moins roulés et 1 nucléus	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	192	2	4	6E-11, extension nord Paléo	limon				lithique/quartz	686	3	1 galet fragmenté et 1 éclat	sept-24	Paléo moyen	

Année	Dpt	OA	Commune	n° parcelle	n° caisse	n° Poche	n° tranchée	séquence	n° Fait	n° US	n° iso	Catégorie / Matière	Poids (gr)	NR	Notes	Date découverte	Datation (grande période)	n° cliché de l'objet
2024	86	208343	Gouex	192	2	3	6E-11, extension ouest Paléo	limon				lithique/silex	260	4	1 casson, 3 fgts.	sept-24	Paléo moyen	
2024	86	208343	Gouex	660	4	6	7A	terre végétale				céramique	93	2	dt 1 fond	11/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	664	4	7	7A-03	base terre végétale				céramique	83	1	panse (pot modelé, lèvre en quart de rond)	12/09/2024	du 15e au 17e siècle	
2024	86	208343	Gouex	657	4	8	7A-08		1	nettoyage		céramique	138	6	2 fgts de col, 1 anse	20/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	1	1	7A-09		E2			métal (fer)	34	3	1 tige de clou et 2 fgts d'agraphe	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	6	1	7A-09		E2			grès	694	1	une surface abrasée (fragment de polissoir?)	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	5	4	7A-09		E1			TCA	1047	2	tegulae surcuites (déformations)	16/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	5	5	7A-09		E2			TCA	2349	5	tegulae dt au moins 2 surcuites	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	4	9	7A-09		1	nettoyage		céramique	43	4	1 bord	18/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	1434	4	10	7A-09		2	surface		céramique	117	3	panses	18/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	654	4	11	7A-09		3	1		céramique ?	230	5	panses	18/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	4	12	7A-09		E1			céramique	1234	128	15 bords, 1 anse, 1 pode	16/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	653-654-1434	4	13	7A-09		E2			céramique	2266	336	39 bords, 4 anses, 1 pode	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	654	5	6	7A-10		1			TCA	1269	3	tegulae	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	654	4	14	7A-10		1			céramique	138	6	1 bord	23/09/2024	antique	
2024	86	208343	Gouex	625	3	8	7A-11	sommet nappe alluviale (-1m)				lithique/silex	58	1	fgt. gélif de nucléus	sept-24	Paléo	
2024	86	208343	Gouex	624-625	4	15	7A-11	0 -70 cm (colluvions sup)				céramique	17	3	panses	20/09/2024	antique ?	
2024	86	208343	Gouex	627	4	16	7A-12	-40 -70 cm (colluvions sup)				céramique	13	1	panse	20/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	654	3	7	7A-09	base labours	épandage 1			lithique/silex	396	2	1 nucléus frais et 1 petit bloc brûlé	sept-24	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Gouex	626	3	9	7A-SD1	surface	cavité nord			lithique/silex	20	1	1 lame retouchée	19/09/2024	paléo supérieur	
2024	86	208343	Gouex	603-626	4	17	7A-Sd1	-40 cm (vallée Fayteroux)				céramique	48	3	panses	18/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	3	10	7B- sondages1 et 2	limons sableux, entre -0,3 et -0,9 m				lithique/silex	752	2	1 éclat et 1 nucléus à lamelles	sept-24	Paléo supérieur / Mésolithique ?	
2024	86	208343	Gouex	28	6	2	7B-01	-30 -70 cm (déblais)				granite	499	1	une surface abrasée (fgt de meule ?)	25/09/2024	indéterminée	
2024	86	208343	Gouex	28	6	3	7B-01	-50 cm (limon gris)				grès	66	1	une surface abrasée (fgt de polissoir ?)	25/09/2024	indéterminée	

Année	Dpt	OA	Commune	n° parcelle	n° caisse	n° Poche	n° tranchée	séquence	n° Fait	n° US	n° iso	Catégorie / Matière	Poids (gr)	NR	Notes	Date découverte	Datation (grande période)	n° cliché de l'objet
2024	86	208343	Gouex	28	6	4	7B-01	-50 -70 cm				silex, grès et micaschiste	1580	3	1 silex chauffé et fragments de galets	25/09/2024	indéterminée	
2024	86	208343	Gouex	28	4	18	7B-01	0 -160 cm (est Tranchée et SP1)				céramique	75	10	mélange proto, antique et mod/ contempo (dt 2 TCA? Modernes : 11g)	24/09/2024	toutes périodes mélangées	
2024	86	208343	Gouex	28	4	19	7B-01	-20 -50 cm				céramique	34	4	panses	24/09/2024	antique ?	
2024	86	208343	Gouex	28	4	20	7B-01	-50 -60 cm (limon sableux gris)				céramique	72	4	panses	25/09/2024	Néo-Protohistoire ?	
2024	86	208343	Gouex	28	4	26	7B-01	interface labours (-50 cm)				céramique	1	1	petit fragment	18/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	4	27	7B-01	sables gris (-90 cm)		3		céramique	119	16	fragments	18/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	4	29	7B-01	sables gris (-1,1 m)				céramique	23	7	fragments	17/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	4	32	7B-01	en rebord du fossé	3			céramique	6	3	fgt de pichet (molette batonnet)	19/02/2025	13e siècle ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	26	7B-01	limon sableux brun-gris, -1,1m				lithique/silex	44	2	éclats	17/02/2025	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	24	7B-01 (entre SP2 et SP6)	sables gris, -0,9m				lithique/silex	36	5	éclats plus ou moins roulés et 1 casson	17/02/2025	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	28	7B-01 (entre SP3 et SP12)	interface labour, -0,5m				lithique/silex	35	4	1 éclat et 4 fragments	19/02/2025	mésolithique ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	12	7B-01 (est de SP6)	limons sableux, de -0,2 à -0,5m				lithique/silex	13	1	éclat	sept-24	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	13	7B-01 (est de SP6)	limon sableux gris, -0,55 m				lithique/silex et quartz	525	4	2 éclats retouchés, 1 éclat brûlé et 1 fgt. de quartz	sept-24	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	14	7B-01 (est de SP6)	limon sableux, de -0,6 à -0,9m				lithique/silex	16	2	1 micro nulcéus et 1 lamelle large et courbe	sept-24	mésolithique?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	11	7B-01 (est tranchée et SP1)	déblai				lithique/silex	12	1	éclat dessilcifié	sept-24	Paléo/méso	
2024	86	208343	Gouex	28	4	36	7B-01 entre SP2 et SP6	sables (-0,3 à -1,1 m)				céramique	69	6	4 fgts de tuile et tessons	17/02/2025	du 11e au 13e siècle	
2024	86	208343	Gouex	28	1	2	7B-01 extension nord	sables (-0,3 à -1,1 m)				métal (fer)	31	2	1 clou et une plaque	18/02/2025	?	
2024	86	208343	Gouex	28	4	30	7B-01 extension nord	sables jaune (-1,2 m)				céramique	53	2	fragments	18/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	3	34	7B-01 extension nord	sables (-0,3 à -1,1 m)				lithique/silex	9	2	1 éclat et 1 fgt de silex brulé (retouché)	18/02/2025	indéterminé	
2024	86	208343	Gouex	28	4	35	7B-01 extension nord	sables (-0,3 à -1,1 m)				céramique	22	2	1 fgt de tuile roulée et 1 fgt de cér ou tuile	18/02/2025	moderne et ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	30	7B-01-iso1	limon argilo-sableux, -0,65 à -0,95m			1	lithique/silex	120	32	2 armatures, 1 racloir, lames et éclats, 1 fgt de nucléus, 1 casson	19/02/2025	mésolithique	

Année	Dpt	OA	Commune	n° parcelle	n° caisse	n° Poche	n° tranchée	séquence	n° Fait	n° US	n° iso	Catégorie / Matière	Poids (gr)	NR	Notes	Date découverte	Datation (grande période)	n° cliché de l'objet
2024	86	208343	Gouex	28	3	33	7B-01-iso1-carré 3				1- carré 3	lithique/silex	4	2	éclats	20/02/2025	mésolithique	
2024	86	208343	Gouex	28	3	32	7B-01-iso1-carré 4				1- carré 4	lithique/silex	6	13	éclats	21/02/2025	mésolithique	
2024	86	208343	Gouex	28	3	31	7B-01-iso1-carré1				1 - carré 1	lithique/silex	16	21	1 nucléus, éclats	20/02/2025	mésolithique	
2024	86	208343	Gouex	28	3	29	7B-01-SP12	limon argilo-sableux, -0,8m				lithique/silex	162	2	1 éclat à ret. abruptes et 1 gros éclat	19/02/2025	mésolithique ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	20	7B-01-SP18	sables, -1,2m				lithique/silex	7	1	petite lame	févr-25	Paléo-méso ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	16	7B-01-SP2	limons sableux, -0,9 à -1,2m				lithique/silex	47	2	1 fgt. d'éclat et 1 éclat brûlé	25/09/2024	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	4	22	7B-01-SP2	-90 -120 cm				céramique	31	9	panses	25/09/2024	Néo-Protohistoire ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	17	7B-01-SP4	limon argileux, -0,6m				lithique/silex	4	1	éclat	sept-24	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	4	33	7B-01-SP6	limon sableux sous labours				céramique	17	5	divers fragments	17/02/2025	du 11e au 17e siècle	
2024	86	208343	Gouex	28	3	19	7B-01-SP6	sable orangé, -0,7m				lithique/silex	1	1	fgt. de petite lame	17/02/2025	Paléo-méso ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	22	7B-01-SP6	sables gris, -0,6m				lithique/silex	32	2	éclats	17/02/2025	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	21	7B-01-SP7	limon sableux gris, -0,55m				lithique/silex	0,5	1	petit éclat fin	17/02/2025	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	4	25	7B-02	-100 cm (argile sableuse)				céramique	7	2	fragments	18/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	4	28	7B-02	sables gris (-75 cm)				céramique	68	21	fragments	19/02/2025	Protohistoire	
2024	86	208343	Gouex	28	4	34	7B-02	limon sableux sous labours				céramique	53	7	divers fragments	18/02/2025	du 11e au 17e siècle	
2024	86	208343	Gouex	28	3	23	7B-02	argile sableuse grise, -1m				lithique/silex	19	1	éclat	18/02/2025	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	3	25	7B-02	sables gris, -0,75m				lithique/silex	219	8	éclats plus ou moins roulés et casson. Lame à dos arqué	févr-25	ind.	
2024	86	208343	Gouex	28	4	31	7B-03	sous thorax	5			céramique	9	1	fragment de bandeau	19/02/2025	12e siècle	
2024	86	208343	Gouex	28	3	27	7B-03 (ouest de SP13)	limon argilo-sableux, -0,5 à -0,65m				lithique/silex	335	5	2 petits éclats, 1 casson, 2 nucléus	19/02/2025	mésolithique ?	
2024	86	208343	Gouex	28	3	15	7B-1 (est de SP6)	limon sableux, -0,8 m				lithique/silex	2	1	éclat	sept-24	Paléo ?	
2024	86	208343	Gouex	28	4	21	7B-Sd1-Sd2	-30 -90 cm				céramique	70	16	2 bords? Et 3 TCA modernes : 7g	24/09/2024	toutes périodes mélangées	
2024	86	208343	Lussac-les-châteaux	211	3	18	7C-01	limons sableux, de -0,3 à -0,6m				lithique/silex	18	2	1 éclat et 1 lamelle	04/09/2024	Paléo-Néo ?	
2024	86	208343	Lussac-les-Châteaux	211	4	23	7C-02	env. -70 cm				céramique	23	8	panses	04/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Lussac-les-Châteaux	211	4	24	7C-04	-30 -70 cm				céramique	9	4	panses	04/09/2024	Protohistoire	
2024	86	208343	Lussac-les-Châteaux	211	7	1	7B-03	-30 -70 cm	5	2		os humain	23,9		BCF	01/09/2025	ind.	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Gouex, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles, RN147, contournement de Lussac-les-Châteaux, phase 3

Chronologie
Paléolithique, Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur, Mésolithique et épipaléolithique, Protohistoire, Âge du fer, Antiquité romaine, Empire romain, Haut-empire, Époque médiévale, Temps modernes

Sujets et thèmes
Bâtiment, Structure funéraire, Sépulture

Mobilier
Industrie lithique, Céramique, Objet métallique

Le projet routier porté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine a pour objet le contournement de la ville de Lussac-les-Châteaux (Vienne) par l'ouest. Long d'environ 8 km pour une superficie totale de 84,12 ha, il se raccorde à ses deux extrémités à la RN147 et impacte du nord-ouest au sud-est les communes de Civaux, Mazerolles, Gouex et Lussac-les-Châteaux. Il emprunte un plateau faiblement ondulé entaillé par la vallée de la Vienne et des vallons de taille modeste issus de ses affluents latéraux. En 2023 et 2024, deux premières phases de diagnostic d'archéologie préventive ont été réalisées et concernaient les extrémités ouest (Mazerolles) et est (Lussac-les-Châteaux) du tracé routier. La phase 3 est centrée sur la vallée de la Vienne et intéresse plus particulièrement la commune de Gouex. Son linéaire est de 1,1 km, pour une surface totale à explorer de près de 8 ha.
Les découvertes archéologiques réalisées sur la phase 3 sont principalement situées à l'ouest de la Vienne, aux lieux-dits le Bois Ragot et la Récompense. Il s'agit tout d'abord, pour les périodes historiques, des vestiges très arasés d'une occupation antique située sur le rebord de la vallée actuelle de la Vienne et dont ne subsistent que quelques fondations de mur. Pour les périodes plus anciennes, une occupation mésolithique a été identifiée dans le fond de la vallée, à l'ouest du ruisseau du Faiteroux. Enfin, quelques vestiges lithiques du Paléolithique moyen ont été découverts dans une faible dépression au sommet de la nappe alluviale ancienne de la Vienne. En outre, du mobilier de toutes périodes, du Paléolithique au Moyen Âge était conservé, en position secondaire, dans les alluvions de la Vienne comme dans les colluvions qui les recouvrent, avec une plus forte concentration de vestiges allant du Paléolithique récent à la Protohistoire récente dans les alluvions récentes de la Vienne.

Inrap
NA&OM
140 avenue du Maréchal Leclerc,
CS50036, 33 323 Bègles Cedex
Tél. 05 57 59 20 90
grand-sud-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr